



HAL
open science

Le culte de Maxime de Riez: renouveaux (II)

Thierry Pécout

► **To cite this version:**

Thierry Pécout. Le culte de Maxime de Riez: renouveaux (II). Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2021, 25 (2), 10.4000/cem.18502 . hal-03654032

HAL Id: hal-03654032

<https://hal.science/hal-03654032>

Submitted on 24 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le culte de Maxime de Riez

Renouveaux

Maxime de Riez, Culte de Maxime de Riez

DOI : 10.4000/cem.18502

Thierry Pécout

LEM - Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes



Le culte de Maxime de Riez : renouveaux (II)

Thierry Pécout



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/18515>
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Thierry Pécout, « Le culte de Maxime de Riez : renouveaux (II) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 25.2 | 2021, mis en ligne le 31 décembre 2021, consulté le 22 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cem/18515>

Ce document a été généré automatiquement le 22 janvier 2022.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

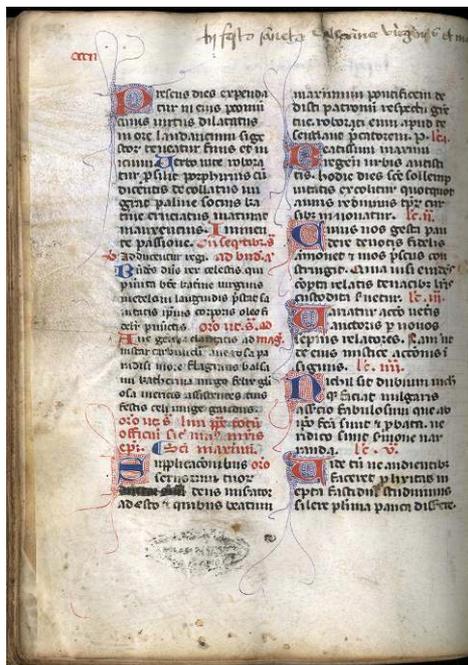
Le culte de Maxime de Riez : renouveaux (II)

Thierry Pécout

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le présent article est publié en deux livraisons. On trouvera la précédente dans *Bucema*, 25/1 (2021), où l'on pourra consulter certaines annexes ici citées.

- 1 Nous avons évoqué dans un précédent numéro de ce *Bulletin* les premiers jalons du culte de l'évêque Maxime de Riez. Ce saint est considéré comme le fondateur de ce siège épiscopal. Son culte s'y déploie dès sa mort. Mis en perspective dans la longue durée, il nous invite à reconsidérer les saintetés épiscopales, au-delà de leur apparent immobilisme et dans toute leur plasticité et leur force instituante. Lorsque des collections de légendiers se constituèrent au sein de réseaux monastiques bénédictins puis cisterciens, Maxime prit place parmi les plus vénérables abbés, porté par une antique *Vita* de haute tenue rhétorique et propre à inspirer un idéal d'évêque réformé.



4. Modes de prolifération

- 2 Dès lors, la circulation de la *Vita Maximi* rend possible diverses appropriations du culte maximien. Les XI^e-XIII^e siècles voient l'implantation de plusieurs dévotions se réclamant de Maxime de Riez¹. Elles reposent sur une relecture de son dossier à la lueur des réformes monastiques et évoluent dans des zones où se composent précocement des collections hagiographiques.

4.1. Maxime de Thérouanne

- 3 Voici en premier lieu le diocèse de Thérouanne et sa périphérie, d'où proviennent la plupart des manuscrits de la *Vita Maximi* dont l'origine est connue, les premières mentions du saint dans des livres liturgiques et la mention de reliques signalant la réalité d'un culte local. En Morinie, Maxime se voit ainsi confier le rôle de fondateur du siège de Thérouanne. Dans un milieu où domine un monachisme d'inspiration colombanienne, va de soi la *peregrinatio* supposée d'un saint provençal en route vers la Bretagne. En outre, la détention de reliques suscite dans cette région des concurrences entre établissements monastiques et cathédrale. La rivalité entre les moines de Saint-Bertin et les chanoines de Saint-Omer provoque après 820 plusieurs conflits occasionnant une réécriture des origines chrétiennes. L'afflux de réfugiés à la fin du siècle, particulièrement des moines de Fontenelle avec leurs trésors et reliques, conduit à l'éclosion de nouvelles dévotions. Les destructions des Normands avant 892 et l'exil momentané des évêques de Thérouanne jusqu'à la restauration du siège par Baudouin (995-1030) sont la source de ruptures mémorielles et de réinterprétations du passé. Enfin, le culte des reliques est marqué par des enjeux politiques, l'émergence du pouvoir des comtes de Flandre se manifestant notamment par des actes d'appropriation des corps saints, comme en 944 lorsque le comte Arnoul (918-964) saisit à Boulogne des restes d'Ansbert et Wandrille pour les déposer à l'abbaye du Mont-Blandin à Gand².

- 4 L'implantation du culte maximien dans la cité de Thérouanne, fondée vraisemblablement dans le courant du VII^e siècle, est toutefois difficile à expliquer³. L'essor de la production hagiographique et son contexte dans la région flamande offrent des conditions favorables à l'assimilation d'un saint local avec un personnage célébré de toute antiquité tel Maxime de Riez⁴. Mais le détail et l'origine de cet amalgame restent obscurs. De la figure de Maxime de Riez, on ne sait initialement ce qui a retenu l'attention localement : celle de l'abbé fondateur d'une église cathédrale, important parmi les séculiers les usages et propos monastiques, celle d'un évêque en imposant aux moines eux-mêmes, dans une région de fragilité des cathédrales face aux puissants patrimoines monastiques⁵ ? Ou bien encore la seule antiquité du nom de Maxime ? À l'issue des mouvements réformateurs du XI^e siècle, cette dévotion a fini par jouer en faveur du pouvoir épiscopal de Thérouanne. Paradoxalement, ce sont pourtant les légendiers des établissements monastiques qui semblent avoir diffusé la *Vita Maximi* dans la région, si l'on en juge par les plus anciens témoins de sa *Vita* interpolée qui ne remontent cependant pas en deçà du XIII^e siècle (cf. tab. 3). Celle-ci cherche à justifier la présence de Maxime dans les pays flamands par un voyage en vue d'un passage en Bretagne et par sa mort à Wismes. Le propos revient à faire d'un abbé lérinien un adepte de la *peregrinatio* colombanienne séduit sur le tard par l'anachorète.
- 5 Les jalons écrits de ce culte sont tardifs. La plupart des manuscrits de la *Vita Maximi* procèdent d'une région comprise entre la Flandre et la vallée de la Seine. Cette zone connaît une intense activité de compilation hagiographique, menée par des établissements bénédictins puis cisterciens. Aussi nos manuscrits ne se présentent-ils jamais sous la forme de pièces isolées mais sont toujours compris dans des collections, passionnaires ou légendiers, organisées le plus souvent *per circulum anni*. La présence de la *Vita* dans ces recueils ne renvoie pas nécessairement au développement du culte à la cathédrale de Thérouanne. Tout au plus décrivent-ils une aire et des rythmes d'expansion du texte. En outre, l'interpolation vient localiser la mort de Maxime dans les pays flamands, mais ne fonde pas à elle seule le culte en la cathédrale de Thérouanne. Sa genèse en milieu monastique est plus probable, peut-être en lien avec Boulogne-sur-Mer qui semble prétendre posséder des reliques au XII^e siècle si l'on en juge par le récit de translation de 1133. Au demeurant, l'implantation du culte en pays thérouannais repose peut-être sur un malentendu initial : Wismes comporte un toponyme en Rietz, fréquent dans l'aire romane, qui a peut-être conduit à l'appropriation locale de la *Vita* maximienne⁶.
- 6 À l'appui des seuls légendiers, on ne peut donc aborder celle-ci en termes de diffusion d'un culte singulier. La figure maximienne s'est répandue grâce à l'effort créatif des milieux monastiques flamands et à l'influence considérable de leur travail sur les collections médiévales postérieures. Si l'on s'en tient à la reconstitution du légendier flamand telle que l'a proposée François Dolbeau⁷, la *Vita Maximi* est présente dans les recueils attestant une forme de collection dite brève, apparue en Flandre maritime, notamment à Marchiennes – fondée en 636-639 lors des missions d'Amand – et à Clairmarais – fondée en 1140, filiation de Clairvaux. Maxime appartient donc à un groupe de saints sans doute précocement intégré au légendier flamand⁸. Dès lors, son dossier hagiographique bénéficie de la dynamique de diffusion de cette collection. Aussi Maxime est-il attesté dans les légendiers des abbayes cisterciennes de Cambron – fondée en 1148, filiation de Morimond – et de Vaucelles – 1132, filiation de Clairvaux. Ces documents correspondent à ce que François Dolbeau appelle une version longue.

Elle s'est répandue à partir du foyer précédent, non seulement de manière géographique, vers le Cambrésis, le Hainaut et l'Artois, mais aussi chez les bénédictins et les chanoines réguliers par l'intermédiaire de Marchiennes et d'Arrouaise. Puis se sont constituées des « collections-filles » témoignant de la grande influence du légendier flamand sur les compilations postérieures.

- 7 Les caractéristiques de ces recueils hagiographiques destinés à la lecture de l'office conduisent à repenser cette diffusion moins en termes de contacts géographiques que d'influence intellectuelle et de réseaux de bibliothèques monastiques. Les copistes confectionnent un légendier en reprenant avec fidélité les récits hagiographiques compilés ailleurs, en d'autres temps. Ils n'opèrent pas forcément un choix en privilégiant les saints vénérés dans la région d'implantation de leur *scriptorium*. La *Vita* de Maxime a donc vraisemblablement dû se répandre dans les milieux monastiques flamands et singulièrement cisterciens sans que forcément cette diffusion ne repose sur une dévotion particulière à l'égard du saint provençal. En revanche, l'élaboration d'une interpolation expliquant la présence de reliques de Maxime en Flandre ressemble à un récit confectionné après coup, justifiant un culte et des reliques préexistantes (cf. Annexes, 3a). Il se pourrait qu'elle soit contemporaine du deuxième jalon du culte thérouannais, une translation placée en 1133-1134.
- 8 Pareille tradition thérouannaise s'est vraisemblablement structurée après la fin du XI^e siècle. Dans le diocèse de Thérouanne, la rivalité entre les établissements de Saint-Omer et de Saint-Bertin a d'ailleurs provoqué durant ce siècle une floraison de créations hagiographiques⁹. En outre, de Drogon (1030-1078) à Gérard (1083-1099) et à Jean de Warneton (1099-1130), les efforts de l'épiscopat pour veiller à la préservation des droits épiscopaux face aux fondations de prieurés, de chapitres réguliers, tout comme à l'introduction des coutumes clunisiennes à Saint-Bertin, pourraient donner aux premiers temps de la dévotion maximienne un tour particulier¹⁰. Les interpolations de la *Vita Maximi* de Dynamius se placeraient dans le prolongement de cette politique épiscopale. C'est toutefois plus tard que le siège de Thérouanne est connu pour ses productions hagiographiques, notamment sous le pontificat de Milon (1131-1158), prélat qui lance également le chantier de reconstruction de sa cathédrale. Proche de Norbert de Xanten dans les années 1120, puis fondateur du chapitre régulier de Saint-Josse-aux-Bois au diocèse d'Amiens, de l'abbaye de Marcheroux et de celle de Saint-Jean d'Amiens, il manifeste constamment un grand intérêt pour une réforme cléricale puisant aux sources du cénobitisme. Il défend les privilèges de son Église et obtient du comte de Flandre en 1142 et du pape Célestin II l'année suivante la confirmation de ses droits. Son œuvre hagiographique est avérée, avec un sermon sur Principius évêque de Soissons¹¹. Est-ce aussi dans son entourage que furent composés vers 1125-1150 les *Vita* et *Miracula* de Maxime de Vienne, disciple de Martin et condisciple de Séverin de Cologne ? Il ne nous semble pas, malgré leur proximité formelle. Le texte est certes en circulation dans les pays flamands et la province de Reims au sein des recueils apparentés au *Legendarium Flandrense*, comme la *Vita Maximi* interpolée. Mais s'il justifie la présence des reliques maximiennes auprès d'une obscure abbaye de chanoines appelée « Causiacus », où Maxime est fêté le 13 septembre, et mentionne l'église Sainte-Marie de *Vimme*, il ne concourt nullement à défendre la possession des reliques par la cathédrale de Thérouanne¹². Au rebours, il pourrait même servir à appuyer les prétentions des chanoines de Boulogne que cherche à contrecarrer le récit de translation placé en 1133.

- 9 La figure de Maxime de Riez assimilée à celle d'un évêque fondateur du siège de Thérouanne a pu séduire une zone conservant le souvenir de ses premiers prélats qui furent, à la suite de saint Omer, des moines évêques¹³. De fait, dès les XI^e et XII^e siècles, celui qui est localement nommé Masse ou Mans, suscite une dévotion repérable par la diffusion de ses reliques et ses premières mentions dans les calendriers et litanies des livres liturgiques (cf. tab. 7). Le culte de ce Maxime, considéré comme l'apôtre de la Morinie qu'il aurait évangélisée au V^e siècle, aurait été ponctué par une première invention de ses reliques effectuée à proximité de Saint-Omer dans la localité de Wismes¹⁴ et durant l'épiscopat de Wicfrid, si tant est que l'on confère une historicité à cet épisode mentionné à compter du XII^e siècle seulement (cf. Annexes, 3b)¹⁵. Dès le début du XI^e siècle, le culte est bien attesté dans les livres liturgiques locaux (cf. Annexes, 3h). La province ecclésiastique de Reims est d'ailleurs celle qui recèle le plus de documents liturgiques mentionnant les fêtes maximiennes¹⁶. Un psautier de l'abbaye bénédictine de Marchiennes, au diocèse d'Arras, en fournit le plus ancien exemple. Au siècle suivant, Maxime figure au sanctoral des diocèses de Thérouanne, Amiens, puis au XIII^e siècle dans ceux de Soissons et de Bruges ; au XV^e siècle, il est également mentionné dans la liturgie de Tournai et de Boulogne. Fêté partout le 27 novembre, Maxime est en outre célébré avec octave à Thérouanne ; la cité des Morins le vénère aussi le jour de la translation de ses reliques le 11 décembre et celui de leur *ostensio* à la cathédrale le 2 octobre. La date du 13 septembre est plutôt en usage pour Maxime de Vienne et le Maxime vénéré à Vernon (Eure)¹⁷.
- 10 Maxime de Riez est élevé au rang de saint diocésain à la suite de la translation de ses reliques à la cathédrale de Thérouanne qui donne au récit de la *Vita* interpolée une forme d'aboutissement. Dès l'épiscopat de Jean de Warneton, un autel lui est dédié près duquel ce prélat choisit de reposer. Le modèle épiscopal maximien, celui du pasteur fondateur issu des rangs monastiques, est réinterprété par le milieu grégorien¹⁸. La construction du corpus hagiographique de Maxime de Thérouanne s'insère alors probablement dans le prolongement des réorganisations des Églises locales¹⁹.
- 11 Le récit de translation est transmis par les leçons de l'office d'un bréviaire de la fin du XIV^e siècle (cf. Annexes, 3c)²⁰. Il rapporte comment, à l'occasion de la dédicace de la cathédrale de Thérouanne en 1133, le chef de Maxime est récupéré à la collégiale Sainte-Marie de Boulogne, où les reliques avaient été mises à l'abri cinquante ans auparavant²¹. À cette époque, le comté de Boulogne et le siège épiscopal de Thérouanne sont en effet marqués par une succession de conflits et par les destitutions successives des évêques Hubert, en 1081, puis Lambert de Bailleul, déposé pour simonie au concile de Meaux vers 1081-1082²². Le récit de translation évoque ce contexte comme pour rattacher le culte maximien aux efforts de réorganisation de l'Église des Morins et limiter les prétentions d'autonomie voire d'exemption de la collégiale. Les reliques de Maxime sont accueillies en la cathédrale Sainte-Marie de Thérouanne le 11 décembre, jour des saints Fuscien et Victorinus, martyrs d'Amiens. L'eschatocole de la relation mentionnant les règnes de Louis VI (1108-1137), d'Étienne de Blois comte de Boulogne (1125-1146) et « futur » roi d'Angleterre (1135-1146), de Thierry comte de Flandre (1137-1168), d'Hugues comte de Saint-Pol (1130-1141), tout comme la formulation de *Milono primo* pour désigner l'évêque, plaident en faveur d'une rédaction tardive, au moins de la seconde moitié du siècle. D'autant plus que sous l'évêque Milon II (1159-1169), les reliques de Maxime sont élevées et célébrées le 2 octobre 1165, en présence des prélats Robert d'Amiens et Baudouin de Noyon²³. On ne connaît cette

célébration que par la mention d'un martyrologe du xv^e siècle, la date fluctuant du reste entre le 2 et le 6 octobre selon les copies (cf. Annexes, 3d)²⁴.

- 12 Les deux jalons fondant le culte en la cathédrale de Thérouanne, l'invention de 1133 et l'ostension de 1165, correspondent à l'étape finale de remaniement de l'ancienne cathédrale carolingienne. Depuis le retour des évêques à Thérouanne sous Baudouin à la fin du x^e siècle, plusieurs phases de restaurations de l'édifice s'échelonnent jusqu'au début du xii^e siècle. C'est cette église que consacre Jean de Warneton en 1108. Puis son successeur Milon célèbre une nouvelle cérémonie de ce type en 1133, suivie entre 1134 et 1136 de fondations destinées à entretenir de nouveaux autels et chapelles. Enfin, entre ces années et 1157, date de la consécration d'une chapelle Sainte-Croix entièrement nouvelle, débute le chantier de construction d'un vaste édifice gothique²⁵. Le retour du chef de Maxime depuis Boulogne et sans doute aussi la fixation de sa légende dans le courant du xii^e siècle s'inscrivent dans cette œuvre de restauration.
- 13 Dès le xiii^e siècle, le culte de Maxime est bien implanté dans la province de Reims, au risque de certaines concurrences pour la détention de ses reliques. En 1270, ces dernières sont à nouveau signalées dans la cathédrale de Thérouanne²⁶. Mais un acte de 1216, mentionné en 1635, rappelle que l'église de Saint-Omer détient aussi des parties du corps de Maxime²⁷, de même à Saint-Bertin²⁸. Ce n'est qu'aux xiii^e et xiv^e siècles que paraissent les premières mentions du culte de Maxime et des fêtes le ponctuant dans les livres liturgiques de la cathédrale thérouannaise (cf. Annexes, 3g et 3h)²⁹. Le plus ancien témoin de la *Vita* interpolée remonte également au xiii^e siècle³⁰. Il est probable que ce culte a achevé de se structurer dans le courant de ce siècle, à l'appui de cette *Vita* retouchée et des épisodes de 1133 et 1165 qui l'inscrivent dans un propos favorable à Thérouanne. En revanche, la version remaniée de la *Vita Maximi* rapportée par le franciscain Jacques de Guise († 1399) dans ses *Annales du Hainaut*, composées vers 1390-1396 au couvent de Valenciennes, ne mentionne que les reliques d'Antoing et non celles de la cathédrale des Morins³¹. Enfin, la recomposition de la géographie diocésaine imposée par la destruction de Thérouanne en 1553³² a favorisé la dispersion des reliques entre les nouveaux sièges d'Ypres (collégiale Saint-Martin), Boulogne et Saint-Omer³³. La légende est ensuite régulièrement transmise jusqu'à l'époque moderne, si l'on en croit un mémoire de Michel Le Quien et un dossier récapitulatif dressé par un chanoine de Vernon (Eure) au début du xvii^e siècle³⁴. Mais elle ne laisse pas de soulever de nombreuses questions dès les temps modernes³⁵. À partir du xvi^e siècle, de nombreux érudits contestent l'assimilation entre les divers Maxime³⁶.
- 14 Le foyer flamand a pu constituer un pôle de rayonnement et d'inspiration pour d'autres appropriations de la figure maximienne. Pourtant, il est hasardeux d'établir un lien quelconque entre Maxime de Thérouanne et un Maxime vénéré entre Seine et Loire. Similarité de dates de célébrations liturgiques, échanges certains entre le milieu monastique de Fontenelle et de Flandre avant le x^e siècle, présence des moines et des reliques normandes à Boulogne, autant d'indices ténus suggérant une possible circulation de modèle. Mais les manuscrits de la *Vita Maximi* conservés à Rouen et à Copenhague, respectivement des xii^e et xiii^e siècles et provenant des établissements de Jumièges et de Saint-Wandrille, ne sont pas tributaires de la tradition de Thérouanne³⁷.
- 15 À la fin du x^e siècle, la basse vallée de la Seine célèbre en effet un martyr local nommé Maxime (Mauxe) associé à son compagnon Vénérand. Il dispose d'un *corpus* hagiographique propre, élaboré par les moines de l'abbaye Saint-Wandrille à Fontenelle alors qu'ils s'efforçaient de restaurer sans succès cet établissement. Comme les

religieux n'ont pas réussi à recouvrer les reliques de saint Wandrille, déposées à Boulogne pour les protéger des raids normands puis transférées à Saint-Pierre de Gand sur l'ordre du comte de Flandre Arnulf en 944, ils sont en quête de prestigieux patronages : Mause et Vénérand semblent en tenir lieu³⁸. L'*inventio* des corps saints met en scène leur accueil au monastère normand. En 964³⁹, sous l'abbé Mainer (960-966), qui tente de restaurer la vie monastique à Fontenelle, les reliques des martyrs Mause et Vénérand sont volées à Acquigny – au nord d'Évreux (Eure) – par un Saxon originaire des îles britanniques, comme le rapporte un passage de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* composé vers 1053-1054. Une fois récupérés, les restes sont installés à l'abbaye de Fontenelle. Quant au récit de la passion de Mause et Vénérand, qui justifie la présence des martyrs en Normandie, il a connu deux rédactions successives : la première, de la part d'un Pseudo Euthérius et du Pseudo Marc⁴⁰, la seconde, au XI^e siècle.

- 16 Ce n'est que dans un dernier temps que le culte normand tente de s'appropriier la figure de Maxime de Riez. Le souvenir de la présence ancienne des reliques de Fontenelle à Acquigny a pu susciter une rivalité entre cette abbaye et la collégiale de Vernon (Eure), fondée en 1152⁴¹. Des récits modernes rapportent comment un vol de reliques aurait été commis à Riez dans les années 1230 et le voleur démasqué dans la localité de Vernon⁴². Ce vol hypothétique n'aboutit pas et se serait soldé par une association spirituelle durable entre les chapitres de Riez et de Vernon. Une correspondance échangée entre l'évêque de Riez Rostaing de Sabran (1225-1240) et le doyen de Vernon est produite à l'appui, mais elle est douteuse au moins dans un cas⁴³. Certes, la collégiale située à une vingtaine de kilomètres d'Acquigny a pu chercher à capter ce culte local et à le stimuler par la présence de reliques, mais les livres liturgiques du diocèse d'Évreux célèbrent Mause et Vénérand et non Maxime de Riez. Quant à ceux du diocèse de Rouen, ils mentionnent tardivement ce saint. Le culte maximien ne semble entretenu qu'à Vernon, où l'on conserve des reliques et où le saint est fêté le 13 septembre⁴⁴. La collégiale de Vernon abrite dans le bas-côté sud une chapelle qui lui est vouée.

4.2. Valence et Vienne

- 17 Maxime de Riez suscite aussi des dévots dans la région rhodanienne⁴⁵. La zone est propice à l'émergence de légendes saintes. On connaît l'intensité de la production hagiographique qui a suivi la réorganisation de l'Église viennoise à l'époque carolingienne⁴⁶. Valence a compté deux évêques du nom de Maxime aux V^e et VI^e siècles⁴⁷. De plus, cette Église possède jusqu'au début du XIII^e siècle des biens à Puimoisson, dans le diocèse de Riez⁴⁸. À cette époque, une tradition célèbre les liens entre les saints évêques Apollinaire de Valence († apr. 523) et Maxime de Riez (cf. Annexes, 2c). Ainsi, dans une bulle de confirmation rédigée à Vienne et datée du 18 août 1178⁴⁹, la chancellerie de Frédéric I^{er} alors dirigée par l'archevêque de Vienne Robert rappelle un épisode légendaire de la vie de Maxime excipant d'un diplôme carolingien. On rapporte alors comment l'évêque de Riez et son homologue Apollinaire auraient eu coutume de se rencontrer dans un lieu proche de la cité de Riez, où se situe l'église confirmée en 1178 et dédiée à l'évêque de Valence. Mais le *corpus* hagiographique d'Apollinaire n'en fait nullement état⁵⁰. Liée à des revendications bénéficiales, cette légende semble avoir été élaborée dans les milieux valentinois plutôt

que riézois, autrement dit dans le sillage des récits entourant Apollinaire plutôt que Maxime⁵¹. Elle n'a pas généré de culte en faveur de ce dernier.

- 18 À Vienne, le processus d'assimilation a été plus complet sans susciter toutefois de production hagiographique écrite autonome. Il est fort probable que la *Vie de Maxime de Vienne* composée au XII^e siècle ne renvoie pas à des traditions viennoises et qu'elle procède d'une officine de la province de Reims⁵². La cité rhodanienne abrite sans doute dès la fin du IX^e siècle au moins des reliques explicitement attribuées à Maxime de Riez. Leur présence est attestée entre 901 et 920⁵³, à l'occasion d'une donation du comte Hugues en faveur de Saint-André-le-Bas de Vienne. À compter du X^e siècle, la dédicace de cet établissement invoque les saints André et Maxime⁵⁴. Les reliques de celui-ci attirent les fidèles, tel cet Artaud seigneur du Viennois connu entre 1003 et 1030, qui recourt à l'intercession du saint évêque en l'église Saint-André afin d'obtenir des héritiers mâles⁵⁵. Des témoins épigraphiques conservent la trace du culte dont Maxime est l'objet au XII^e siècle (cf. Annexes, 2b). Dans l'église Saint-André, près de la porte de la sacristie, une épitaphe rappelle le souvenir d'un certain Bernon, mort un 20 octobre, qui apporte les reliques de Maxime à l'abbaye viennoise. Le texte est daté de la seconde moitié du XII^e siècle⁵⁶. Une inscription mutilée et un bas-relief de la fin du siècle, situés sur le portail nord, pourraient également évoquer Maxime revêtu des ornements sacerdotaux et associé à saint André⁵⁷.
- 19 L'existence d'une dévotion maximienne à Vienne procède peut-être de l'assimilation de l'évêque de Riez à un homonyme local. Il pourrait s'agir de l'abbé de Saint-Jean de Limon (près de Simandres, Rhône) ou de Limony (Ardèche) qui serait mort en martyr en 625⁵⁸. Ce monastère semble ruiné à la fin du VIII^e siècle et son abbé Maxime paraît dépourvu de récit hagiographique avant une date tardive⁵⁹. Ses restes auraient pu être transférés à Saint-André dans le cours du siècle suivant, époque où Maxime de Riez figure désormais dans les martyrologes disponibles. Au X^e siècle, Saint-André-le-Bas connaît un mouvement de réforme qui le conduit à s'affirmer comme communauté de type monastique, un processus achevé en 975 avec l'adoption de la règle bénédictine. La référence à l'abbé puis évêque Maxime a vraisemblablement constitué le socle de ces aspirations cénobitiques, tandis que se constituaient d'autres collections de reliques allant dans le même sens⁶⁰.
- 20 C'est probablement à partir de Vienne que la légende maximienne a gagné les régions alpines. L'abbaye Saint-André possède une église à Chuzelles (Isère) dédiée à Maxime, édifiée dans le premier quart du XII^e siècle et objet d'un pèlerinage local jusqu'à l'époque contemporaine⁶¹. Une *villa Sancti Maximi* est attestée à Beaufort (Savoie) à partir du XIII^e siècle⁶². Le culte est aussi présent à Saint-Même au XII^e siècle – com. de Saint-Pierre d'Entremont, dép. de Savoie. Dans ces dernières localités, Maxime de Riez est considéré aux Temps modernes comme un compagnon d'un évêque local, Jacques de Tarentaise. Moine de Lérins, disciple d'Honorat qui, une fois devenu évêque d'Arles, lui donne mission d'évangéliser le Beaufortin, et considéré comme le fondateur du siège épiscopal de Moûtiers, Jacques est localement vénéré le 16 janvier, également *dies natalis* d'Honorat. Mais sa *Vita* est vraisemblablement tardive et ne mentionne aucunement Maxime⁶³. Elle est traditionnellement attribuée à Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne et pape Calixte II (1119-1124), mais il se pourrait qu'elle ait été composée plutôt dans le premier quart du XIII^e siècle⁶⁴. La légende locale de Maxime de Beaufort a dû se greffer postérieurement à ce récit.

- 21 Les moines de Saint-André de Vienne sont confrontés à partir de la fin du XI^e siècle à l'implantation du culte de Maxime à l'abbaye de Nantua, à la faveur d'une translation de reliques (cf. Annexes, 2a). Cet épisode est sans doute à l'origine du caractère insistant des manifestations de dévotion viennoises du XII^e siècle. Les auteurs de la translation de Nantua n'évoquaient-ils pas, pour justifier leur entreprise, la nécessité de donner à Maxime une sépulture digne de lui ? En outre, notons que l'acte de 1178 cité précédemment à propos de Valence a été rédigé à Vienne par les bureaux de l'archevêque, alors chancelier du royaume de Bourgogne. Il valorise les liens de Maxime avec les cités rhodaniennes à une époque où le culte maximien doit y être raffermi face aux prétentions du monastère de Nantua. La confirmation de 1178 peut donc en définitive se lire de deux manières : une assurance donnée par l'empereur à l'Église de Valence et un avertissement lancé par celle de Vienne aux moines clunisiens.
- 22 C'est à la fin du XI^e siècle que les reliques de Maxime sont attestées à Nantua, au diocèse de Lyon, à l'occasion d'une translation (cf. Annexes, 2a). Celle-ci est mentionnée à la suite de la *Vita* du pape Urbain II, elle-même rédigée vers le début du XII^e siècle⁶⁵. D'après ce récit, la cérémonie fut orchestrée par le cardinal d'Ostie Eudes de Châtillon en présence de l'abbé de Cluny Hugues de Semur. Le monastère Saint-Pierre de Nantua est un établissement attesté depuis le milieu du VIII^e siècle et restauré par le comte Gilbert en 1008. Au IX^e siècle, il relevait de l'Église cathédrale de Lyon⁶⁶. La translation des reliques de Maxime pourrait remonter à l'année 1085⁶⁷, époque où les moines de Nantua passent sous l'obédience de Cluny⁶⁸. C'est aussi une période de reconstruction de l'abbatiale sous l'égide du même Hugues de Semur⁶⁹. En novembre 1100, Pascal II fait de l'établissement un prieuré clunisien⁷⁰. Du reste, l'abbatiale d'Hugues de Semur s'avère fertile en textes hagiographiques alimentant un sanctoral clunisien en plein développement⁷¹.
- 23 Le culte de Maxime est attesté dans le martyrologe de Saint-Pierre de Nantua élaboré au XI^e siècle et complété jusqu'au XIV^e siècle, dans lequel le saint figure au 25 août, anniversaire de la translation de ses reliques⁷². Mais la dévotion paraît se trouver circonscrite au monastère. Malgré cet épisode placé sous les auspices de l'abbé de Cluny, il ne semble pas que le culte ait jamais été intégré à la liturgie des moines bourguignons. La figure de Maxime, au contraire de celles d'Eucher (16 novembre) ou de Consoce (22 juin) contemporains de l'évêque de Riez, ne se trouve pas dans leur sanctoral⁷³.
- 24 À l'origine de l'implantation de Maxime dans la vallée du Rhône et la région alpine, nous trouvons une confusion vraisemblable entre un saint local dont la geste s'est perdue et un saint bénéficiant d'une reconnaissance officielle, inscrit dans les martyrologes, d'une ancienneté prestigieuse et compatible avec les souvenirs encore conservés du Maxime local. Du reste, dans le cas de Vienne et de Nantua, la diffusion du culte maximien repose avant tout sur la possession de reliques et a stimulé les productions artistiques ou littéraires cherchant à valoriser ces dernières. Aussi, les textes anciens comme la *Vita Maximi* ne paraissent pas avoir été l'objet d'une diffusion particulière dans cette zone, sans doute parce qu'ils n'étaient d'aucune utilité pour justifier la présence des restes de Maxime à Vienne plutôt qu'à Nantua. Dans ces deux cas, des communautés monastiques se sont approprié un saint moine, tandis qu'à Valence c'est le souvenir d'un évêque qui semble avoir été valorisé.

4.3. Homonymies

- 25 Le Languedoc et l'Italie du nord recèlent des types de dévotion isolés reposant sur d'autres modes de diffusion. L'évêque de Riez est en faveur auprès des moines d'une abbaye du diocèse de Narbonne, Sainte-Marie de Lagrasse⁷⁴. Il ne s'agit probablement pas d'un culte local qui aurait absorbé le dossier hagiographique maximien⁷⁵. Sainte-Marie de Lagrasse⁷⁶ vénère Maxime de Riez sans lui donner de rayonnement. On ne rencontre ni à Lagrasse ni dans la zone d'influence spirituelle du monastère la moindre église ou chapelle qui lui soit dédiée. Le monastère ne comporte pas d'autel voué au saint⁷⁷. Les *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, élaborés vers le milieu du XIII^e siècle durant une période de restauration du monastère, ne mentionnent pas les reliques du saint au moment de la fondation légendaire de l'abbaye⁷⁸. Les attestations du culte sont postérieures. En avril 1351, l'abbaye choisit le jour de la Saint-Maxime (27 novembre) comme terme au paiement du cens dû par le prieur de Saint-Martin-des-Puits et Mayronnes⁷⁹. Des reliques de Maxime ne sont attestées qu'à la fin du XV^e siècle⁸⁰ et au début du XVIII^e siècle⁸¹. Le calendrier liturgique de l'abbaye de 1523⁸² comporte la fête de Maxime évêque et confesseur au 27 novembre. Ce culte est probablement d'implantation tardive et strictement limité à Lagrasse.
- 26 Serait-il le résultat d'une importation provençale, lors du rattachement passager de Lagrasse à l'abbaye Saint-Victor de Marseille ? Sainte-Marie de Lagrasse est affiliée à Saint-Victor après 1067 sous les auspices du comte de Barcelone et le reste jusqu'au début du XII^e siècle⁸³. Sous l'abbatit de Richard de Millau (1079-1106), devenu archevêque de Narbonne (1106-1120), les relations entre les deux établissements restent tendues. Des saints de l'abbaye marseillaise sont présents dans les documents liturgiques de Lagrasse en 1523, comme Victor et Cassien. Les moines marseillais ont joué un rôle dans la diffusion de nombreux cultes⁸⁴. Maxime n'est pourtant pas un saint particulièrement porté par ces religieux. Les calendriers liturgiques victorins mentionnent quelquefois Maxime, mais on ignore la date de son insertion dans le sanctoral de l'abbaye⁸⁵. En définitive, peut-on se risquer à une hypothèse ? N'y aurait-il pas à la base de l'implantation de ce culte une confusion entre *Redensis* ou *Radensis*, désignant le proche Razès, et *Regensis* ? Cette confusion aurait pu faire passer Maxime pour un saint local aux yeux des moines de Lagrasse. L'examen du cas de Reggio Emilia autorise à ne pas exclure pareille piste.
- 27 Saint Maxime compte en effet des fidèles dans la péninsule italienne où de nombreux homonymes, martyrs et confesseurs sont également attestés. Deux aires de dévotion paraissent : Reggio Emilia et Agliè, près d'Ivrée, toutes deux très localisées et où l'implantation du saint paraît tardive. C'est vers la fin du XII^e siècle que l'on dispose des premières attestations d'introduction de Maxime de Riez à Reggio Emilia, à la suite de la confusion opérée entre les deux toponymes. Maxime est considéré comme l'un des successeurs de Prospero au siège épiscopal⁸⁶. Une liste épiscopale s'achevant en 1163 ne mentionne Maxime que dans des remaniements très postérieurs au XII^e siècle⁸⁷. Pourtant, l'un des manuscrits de la *Vita Maximi* provient d'un lectionnaire-homélaire d'un baptistère puis église de Reggio, San Giovanni Battista *juxta plateam*, de la fin de ce siècle⁸⁸. Ce manuscrit atteste la présence du culte à Reggio dès cette époque, comme le souligne Salvatore Gennaro à la suite d'Angelo Mercati⁸⁹. De même, un lectionnaire du début du XIII^e siècle en usage à l'église San Prospero di Castello, une fondation épiscopale dans la cité vers l'an Mil, comporte des leçons sur Maxime, tout comme un

recueil comparable du XIV^e siècle⁹⁰. Une ferveur pour Maxime paraît s'imposer dans un climat de conflit opposant le monastère San Prospero du bourg à l'évêque pour la possession des reliques du fondateur de l'Église de Reggio. Une invention de reliques a lieu en 1144 au profit des moines⁹¹. Le culte de Maxime a pu servir de compensation pour un pouvoir épiscopal en quête d'identité, mais dépouillé des reliques de Prospero⁹².

- 28 Enfin, la présence de reliques de Maxime de Riez dans le Piémont pourrait s'expliquer par des considérations politiques, dans un contexte de précarité de l'influence angevine au XIV^e siècle. Des sources modernes indiquent qu'en 1354 la reine de Sicile Jeanne I^{re} autorise l'envoi de reliques du saint richement enchâssées à Agliè, au sud-ouest d'Ivrée. Il se serait agi d'un acte de gratitude à l'égard d'un fidèle du Canavese, le comte de Saint-Martin d'Agliè, d'une famille par ailleurs alliée aux comtes de Savoie⁹³. Le transfert aurait été confirmé par Innocent VI le 19 février 1354. Cette année est marquée par une reconquête angevine du Piémont, perdu en 1347 face aux Visconti de Milan, et par des opérations militaires lancées contre les comtés de Tende et de Vintimille⁹⁴. La chapelle du château d'Agliè est dédiée à Maxime⁹⁵. À proximité, les localités de Macugnano, ou Borgata della Rotonda, et de Rocca di Serro, comportent également des sanctuaires voués au même saint⁹⁶. Mais s'agit-il bien du saint de Riez ? Le Piémont vénère Maxime de Verceil, évêque de Turin au V^e siècle⁹⁷, ou peut-être l'un de ses successeurs homonymes qui lui aurait été finalement assimilé⁹⁸. Le culte de l'évêque turinois bénéficie d'ailleurs d'un renouveau depuis le début du XIII^e siècle, époque durant laquelle est rédigée l'unique source hagiographique l'évoquant⁹⁹.

5. Le renouveau d'un culte épiscopal (XIII^e-XIV^e siècles)

- 29 Ce n'est probablement qu'à partir de la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle que le saint évêque connaît un regain de dévotion à Riez. Cette chronologie est certes tributaire d'une moins grande rareté de la documentation écrite. Elle correspond aussi à une mutation du pouvoir épiscopal. Alors que le temporel de l'Église de Riez est en plein essor, le saint préside à l'affirmation de l'autorité de ses lointains successeurs¹⁰⁰.
- 30 Depuis la fin du VI^e siècle, des indices ténus témoignent de la persistance du culte de Maxime dans son diocèse d'origine. L'anthroponyme Maxime est attesté au début du IX^e siècle en haute Provence, sous ses formes masculine et féminine, dans un domaine de l'abbaye Saint-Victor de Marseille situé au nord de Digne, l'*Ager Galadius*¹⁰¹. Un examen des vocables d'églises entre les X^e et XIV^e siècles montre une place limitée, mais non négligeable, du pasteur riézois (cf. tab. 4). En Provence, le faible nombre de dédicaces en faveur d'évêques et confesseurs locaux, bien en deçà de Martin¹⁰², n'a rien pour surprendre. Paul-Albert Février avait déjà noté le phénomène en suggérant qu'à l'exception de celui d'Honorat, leur culte n'avait guère eu l'occasion de s'épanouir entre les saints romains ou scripturaires et l'avènement de légendes diffusées dans le sillage de la tradition magdalénienne¹⁰³. Honorat est bien attesté dans le diocèse de Fréjus, et son culte connaît un renouveau à la fin du Moyen Âge¹⁰⁴. Vincent se voit confier une église voisine de celle de Digne¹⁰⁵.
- 31 Maxime figure dans la titulature de la cathédrale médiévale de Riez en 1114 et sans doute dès les années 990¹⁰⁶. Les autres sanctuaires dédiés à cet évêque paraissent de manière sporadique. La première mention est celle de l'église de Valensole, au début du

x^e siècle¹⁰⁷, la deuxième à Trigance en 1056. Parmi les prébendes dont disposaient les chanoines de la collégiale Sainte-Marie de Barjols en 1135, on dénombre l'église Saint-Maxime au sud-ouest de Tavernes, citée avec celle de Saint-Cassien qui relevait au xi^e siècle de Saint-Victor de Marseille¹⁰⁸. Enfin, une église est attestée indirectement dans le territoire de La Roquette en 1344, à travers un toponyme et un *cemeterio Sancti Maximi*¹⁰⁹. D'autres églises ou chapelles n'ont laissé qu'un nom de lieu au Poil ou un patronage signalé à l'époque moderne à Châteauredon¹¹⁰. L'implantation de ces églises, toutes situées sur des territoires de marge à l'exception de la cathédrale, répond à la nécessité de marquer le territoire diocésain de l'empreinte épiscopale (cf. fig. 2). Le culte de Maxime de Riez apparaît donc intimement lié à son diocèse d'origine. Les dédicaces de Maxime dans le reste de la Provence sont peu nombreuses. Le diocèse de Sisteron comporte des églises dédiées à Maxime et attestées aux xi^e et xii^e siècles, mais dans cette région il est permis d'envisager une influence avignonnaise plutôt que riézoise¹¹¹. Dans le reste de la Provence, il s'agit de saints locaux homonymes, comme à Eyragues où l'on vénère un évêque d'Avignon sans doute légendaire¹¹². Dans le diocèse de Fréjus, prévaut la dévotion pour sainte Maxime de Callian¹¹³.

- 32 Rares sont les livres liturgiques provençaux célébrant Maxime avant le xiv^e siècle (cf. tab. 5). Ceux du diocèse de Riez sont tardifs. Il faut écarter les témoignages précoces provenant d'Avignon et concernant une dévotion en faveur de l'évêque homonyme local. Ce Maxime y est célébré au 27 novembre dès le début du xi^e siècle¹¹⁴. Dès 1026, il figure au calendrier de l'abbaye voisine de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon¹¹⁵. Ses reliques sont comptées au nombre de celles de la cathédrale Sainte-Marie-des-Doms¹¹⁶. Du reste, dans la province d'Arles Maxime « évêque et confesseur » n'est pas associé à un siège particulier. À Carpentras, sa fête correspond à celle du saint de la cathédrale, Siffrein, le 27 novembre¹¹⁷. Un sacramentaire d'Apt daté du xii^e siècle indique Maxime dans la litanie des saints, un psautier de la même cathédrale dans son calendrier, mais ils pourraient être aussi sous l'influence du sanctoral avignonnais¹¹⁸. Le martyrologe d'Arles en usage à la cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds de Toulon, de la seconde moitié du xii^e siècle, comporte cependant un éloge de Maxime rappelant la présence de ses reliques à Riez¹¹⁹. Dans les diocèses voisins de ce lieu-ci, on peut raisonnablement penser que les célébrations sont tributaires de celles de la cathédrale riézoise. Vers la fin du xii^e siècle ou au début du siècle suivant, le calendrier du bréviaire de Senez honore « Maxime évêque de Riez » de neuf leçons¹²⁰. Au xiii^e siècle, il se voit doté d'oraisons dans le formulaire du propre du sacramentaire de Digne¹²¹. Vers le milieu du siècle suivant, un lectionnaire de l'office de cette même cathédrale indique neuf leçons en partie tributaires de la *Vita Maximi*¹²². Au xiv^e siècle, un bréviaire d'Aix le mentionne au calendrier avec neuf leçons et lui donne une oraison et six leçons extraites de sa *Vita* dans le propre des saints¹²³. Maxime est signalé au début du xiv^e siècle dans le missel de Saint-Victor de Marseille (trois oraisons du propre) et au xv^e siècle dans le bréviaire de Lérins (oraisons et hymnes)¹²⁴. Le diocèse de Fréjus célèbre un office de Maxime dès le xiv^e siècle ainsi que dans son bréviaire du xv^e siècle¹²⁵. Mais le missel de Grasse et le bréviaire de Vence ne mentionnent Maxime que dans leur calendrier au début du xiv^e siècle. Il est possible que les diocèses voisins de l'abbaye de Lérins soient tributaires du renouveau des cultes anciens du monastère insulaire à la fin du Moyen Âge, dans le sillage de celui d'Honorat. Ni les autres documents de la province d'Embrun¹²⁶, ni le bréviaire de l'Église d'Apt daté de 1317-1323 ne comportent le nom du saint¹²⁷.

- 33 En Provence, le culte de Maxime est localisé et concerne son diocèse d'origine et les territoires voisins. À Riez, le retour de dévotion envers ce prélat est lié à la constitution de la puissance temporelle de l'évêque et de son chapitre, face aux familles de l'aristocratie locale. Elle s'opère dès le début du XIII^e siècle. Elle se trouve ponctuée par une longue bataille de procédure (1246-1263) qui voit l'évêque Foulque de *Calha* (1240-1273) évincer les derniers représentants des Augier-Spada qui contrôlaient la cité épiscopale depuis la fin du XI^e siècle¹²⁸. En outre, les successeurs de Maxime s'affirment alors comme de fidèles partisans de la papauté, avec Hugues (1202-1223) qui est nommé légat par Innocent III, puis des dynasties comtales catalane et angevine, sous Foulque de *Calha* puis Mathieu de Luzarches (1273-1288)¹²⁹. Il est possible que cette période corresponde également à une phase de reconstruction de la cathédrale Saint-Maxime installée sur le relief dominant le site de la ville antique, mais l'édifice médiéval détruit à la fin du XV^e siècle ne semble avoir laissé aucune trace.
- 34 Les principales attestations de la restauration du culte maximien sont tardives et difficiles à interpréter. Leur chronologie nous a été transmise au début du XVII^e siècle seulement, alors que le sanctoral de la cathédrale est refondu et que l'érudition locale s'attache à défendre la mémoire du saint fondateur de l'Église de Riez¹³⁰. Ainsi, au XIII^e siècle les reliques de Maxime auraient suscité une correspondance entre les prélats de Riez et d'Évreux dont deux copies sont dressées dans les années 1630 (cf. Annexes, 1g). Si une première lettre paraît vraisemblable, la seconde, beaucoup plus longue, à la datation aberrante, ressemble à une forgerie. Elle comporte toutefois des individus attestés. Selon ce faible et douteux corpus, les reliques de Maxime auraient connu un regain d'attention sous l'épiscopat de Rostaing de Sabran (1225-1240). Le 21 mai 1230, ce dernier aurait opéré la translation des restes de Maxime et commandé un reliquaire d'argent pour le bras et la tête du saint¹³¹. La cérémonie de 1230 aurait été suivie d'une péripétie. Un voleur de reliques venu de Riez aurait été saisi à Vernon, au diocèse d'Évreux¹³². Le chapitre collégial de Sainte-Marie de Vernon serait alors entré en relation avec l'Église de Riez, en lui proposant une restitution moyennant quelques éléments du corps. Le 14 mai 1232, l'évêque de Riez refuse de se délester des rares ossements de Maxime en sa possession mais il propose à son homologue d'Évreux Richard de Bellevue (1223-1236) et aux chanoines de Vernon quelques pièces de vêtements du saint et des reliques de Thècle, patronne de Riez¹³³. Une communauté spirituelle aurait alors été instituée entre les deux chapitres, mais celle-ci n'est jamais mentionnée avant les années 1630¹³⁴. L'authenticité de cet accord est sans doute discutable, mais l'idée d'un renouveau du culte maximien sous Rostaing de Sabran est plausible.
- 35 Malheureusement, les sources liturgiques sont rares et tardives à Riez (cf. tab. 5)¹³⁵. En 1294, l'évêque Pierre *Negrelli* (1288-1306) procéda à une réorganisation des offices propres dont nous ne connaissons pas le détail¹³⁶. Deux livres liturgiques ont abouti à Riez, sans pour autant y être en usage ni conserver les traces des cultes locaux. Un missel romain, confectionné entre 1342 et 1352 et ayant appartenu à l'évêque de Riez Jean Joffroi (1348-1352), célèbre le *dies natalis* de Maxime dans son calendrier¹³⁷. Un psautier attesté au couvent des Mineurs riézois à compter des années 1480 ne comporte également que cette célébration au calendrier, sans rit particulier, et en addition¹³⁸. En revanche, deux autres livres liturgiques se rapportent assurément à l'Église de Riez. Un missel romain du XV^e siècle provient d'un couvent des ermites de saint Augustin (cf. Annexes, 1h)¹³⁹. À l'extrême fin du XV^e siècle et au suivant, le livre semble utilisé à

l'église paroissiale Saint-Michel de Puimoisson, à proximité de la cité épiscopale, comme l'attestent les mentions nécrologiques ajoutées en marge de son calendrier depuis les années 1540 jusqu'en 1567 au moins¹⁴⁰. On peut supposer qu'il procède d'un couvent proche, soit celui de Barjols au diocèse de Fréjus, soit celui de Castellane au diocèse de Senez, tous deux voisins de Riez qui n'en comporte pas. C'est sans doute alors que le calendrier a subi diverses additions, dont deux de la même main, rubriquées et caractéristiques des célébrations riézoises, la première pour la fête de Thècle au IX des calendes d'octobre, la seconde pour celle de Maxime¹⁴¹. La fin du livre comporte également l'addition au XVI^e siècle de trois oraisons du propre (*Missa beati Maximi*)¹⁴². Après les messes votives en fin de missel, une main plus ancienne a ajouté au XV^e siècle le formulaire de la messe de la Saint-Maxime, vraisemblablement conforme à celui de la cathédrale, suivi par les trois oraisons du propre célébrant sainte Thècle. Si l'on excepte le bréviaire d'Aix du siècle précédent qui ne comporte que Maxime, ce missel est la plus ancienne attestation liturgique de messes en faveur de ces deux patrons de Riez. En outre, un bréviaire du XV^e siècle provenant vraisemblablement de Riez contient l'office de Maxime ainsi que celui de Thècle célébrée au 23 septembre¹⁴³. Le livre, partiellement mutilé, répartit les pièces liturgiques selon leur type, sans les combiner suivant le propre, et juxtapose un hymnaire, un collectaire, un lectionnaire et un responsorial. Maxime est ainsi honoré de deux hymnes¹⁴⁴, d'une collecte¹⁴⁵ et de neuf leçons empruntées à sa *Vita BHL 5853*¹⁴⁶. La présence de ces dernières, comme le suggérait le lectionnaire de Digne un siècle auparavant, confirme celle de la *Vita Maximi* à Riez à la fin du Moyen Âge.

- 36 Mais aucun de ces documents ne comprend un calendrier de la cathédrale Saint-Maxime de Riez et ne permet de vérifier la validité du cycle liturgique évoqué par l'érudition moderne¹⁴⁷. Certes, le *dies natalis* de Maxime fixé au 27 novembre avec octave le 4 décembre a un fondement évidemment ancien, mais on ignore quand se sont fixées les autres fêtes : le 21 mai, en commémoration des miracles accomplis lors d'une translation, attribuée à Rostaing de Sabran en 1230 ; le mardi de la Pentecôte, une procession entre la cathédrale et le bourg situé en contrebas de la cité¹⁴⁸. Comme la consécration de la cathédrale est célébrée le 19 novembre avec octave, le culte de Maxime rythme ainsi l'année liturgique, culminant au printemps et à l'automne où il prolonge les commémorations de la dédicace. D'autres indices suggèrent que ces célébrations ont dû vraisemblablement se fixer dans le courant du XIII^e siècle au plus tôt.
- 37 Il est fâcheux que la disparition de la cathédrale antique au début des Temps modernes puis celles de la cathédrale médiévale et du palais épiscopal à la fin du XVI^e siècle aient entraîné celle des témoins architecturaux du renouveau de la dévotion maximienne. Quelques témoins des programmes d'embellissement des édifices religieux de la cité au XII^e siècle nous sont cependant parvenus. L'épiscopat d'Henri (av. 1167-1180), civiliste devenu archevêque d'Aix (1180-1187) et premier évêque de Riez présent à un concile romain en 1179, a pu jouer un rôle déterminant¹⁴⁹. C'est sans doute d'alors que pourraient dater les réfections du baptistère antique¹⁵⁰, de même pour la mosaïque du pavement de la cathédrale représentant le baptême de Constantin et vraisemblablement exécutée vers 1178-1179, comme le suggère Henri Lavagne¹⁵¹. Au siècle suivant, d'autres indices témoignent de la pérennité du culte maximien. En 1255, est dédiée à Maxime l'église collégiale fondée à Sorps par l'évêque Foulque de Calha pour les chanoines assistant les sœurs du couvent Sainte-Catherine¹⁵². En outre,

en 1269 sont attestées une dédicace d'autel dans la cathédrale et des dépenses destinées au luminaire ornant les reliques de Maxime, sous l'administration du sacriste¹⁵³. Mais l'indulgence octroyée par Nicolas IV en 1289¹⁵⁴ en faveur des pèlerins se rendant à la cathédrale Saint-Maxime de Riez ne concerne que celles de Blaise et de Thècle. À la fin du siècle, Maxime semble l'objet d'une certaine attention de la part des moines de Lérins, comme l'indique sa mention dans les *Vite* latine et provençale d'Honorat où il est rangé parmi les compagnons et disciples de ce dernier¹⁵⁵. Un bréviaire de l'abbaye Saint-Honorat confirme la célébration d'un office de Maxime, honoré d'un rit *duplex* à douze leçons et de deux hymnes à la fin du xv^e siècle¹⁵⁶. Ces rares jalons permettent de placer à la fin du xii^e siècle au plus tôt le renouveau de la dévotion maximienne à Riez, si l'on se fie à la chronologie d'autres cultes épiscopaux en Provence comme à Carpentras. Mais l'absence d'autre source ne nous permet guère d'aller plus avant dans cette hypothèse.

- 38 Maxime relève d'une sainteté associée aux constructions institutionnelles. Sa diffusion repose non seulement sur l'ambivalence et la plasticité de la figure du moine évêque, mais aussi sur l'antiquité de sa légende. À l'origine, celle-ci recèle un propos ascétique issu du désert lérinien, s'adressant au milieu lettré d'une élite sociale gallo-romaine désireuse de pratiquer la vertu et en continuité avec un mode de vie antérieur à la christianisation de ce groupe social. Elle contribue à l'élaboration d'une nouvelle sociabilité aristocratique. Au près de moines devenus évêques, elle recèle aussi un idéal de mission, de pérégrination et de fondation chrétienne, ce qui peut la rendre perméable à la tradition plus tardive d'un *propositum* d'inspiration colombanienne¹⁵⁷. La figure maximienne peut aussi se trouver captée par un monachisme revendiquant l'exemption de l'ordinaire. Si elle peut jouer de subtils équilibres parfois distillés entre saint moine et saint évêque¹⁵⁸, à compter du xi^e siècle elle absorbe la dignité épiscopale pour en faire un appendice de la condition monastique. D'un côté sa veine cénobitique lui permet d'alimenter les mouvements de réforme canoniale d'un Milon de Théroouanne et, de l'autre, la solitude lérinienne séduit jusqu'à un chartreux comme Hugues de Lincoln (cf. tab. 3). Dans tous les cas, Maxime valorise un modèle ecclésial innervé et régénéré par le réseau monastique. Il fut aussi dès le vi^e siècle un protecteur et un patron, un confesseur bâtisseur et guérisseur. Ce charisme est au service de la charge épiscopale. Pareille *virtus* est susceptible d'inspirer une élite de purs qui émerge à la faveur du complexe processus de réforme du xi^e siècle. Comme l'atteste la collection d'Hugues de Lincoln, dès la fin du xii^e siècle Maxime intègre un corpus classique d'exemplaires et vénérables évêques appréciés par les nouveaux courants du monachisme. En définitive, le modèle maximien encourage l'œuvre pastorale des moines dans le cadre de la cité, tout en fondant l'autorité d'une institution séculière sur les établissements contemplatifs.
- 39 La sainteté épiscopale n'est pas en soi un genre hagiographique mais une forme régulièrement remotivée. Ce type de discours, en apparence rigide et figé, est paradoxalement le support d'une intense créativité et offre une remarquable souplesse interprétative. Certes, il demeure limité aux milieux savants, cléricaux et contemplatifs. Du reste, l'élaboration progressive de la légende maximienne et ses rhabillages successifs n'obéissent pas à un mouvement linéaire de diffusion à partir d'un unique foyer originel, qu'il s'agisse d'un pôle géographique ou bien d'une pieuse biographie. Un *corpus* hagiographique n'est jamais une œuvre homogène et n'est rien en soi sans la tradition interprétative qui l'accompagne et lui donne sens. Mais cette

dernière ne laisse guère de trace exploitable par l'historien. Sa construction est discontinuée, elle obéit à des motivations extérieures au texte et à restituer, elle combine l'oralité locale et les apports de sources écrites successives, l'apparente limpidité des interprétations savantes et la trompeuse évidence de la coutume. Constituée de strates, d'écritures feuilletées, tissée de contradictions, elle reste à l'image du mythe tout à la fois opaque et lumineuse.

Reçu : 5 décembre 2020 – Accepté : 13 avril 2021

ANNEXES

Les textes sont classés par ordre chronologique de composition et non par typologie documentaire.

Abréviations

AD13 : Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Bartel : S. BARTEL, *Historica et chronologica præsulum sanctæ Regiensis ecclesiæ nomenclatura*, Aix, 1636.

CAC : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. BERNARD et A. BRUEL, Paris, 1880-1894.

CSV : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. GUÉRARD, Paris, 1857.

GCNN : J.-H. ALBANÈS, L. FILLET et U. CHEVALIER, *Gallia christiana novissima*, t. 1, Montbéliard, 1899.

Gennaro : *Dinamii vita sancti Maximi episcopi Reiensis. Fausti Reiensis sermo de sancto Maximo episcopo et abbate*, éd. S. GENNARO, Catane, 1966.

Wiederhold : W. WIEDERHOLD, *Papsturkunden in Frankreich. Reiseberichte zur Gallia Pontificia*, t. 1 (1906-1910), vol. 4 (*Provence mit Venaissin, Uzegois, Alais, Nemosez und Nizza*), Rome, 1985.

2. Maxime de Riez vénéré dans les provinces de Lyon et de Vienne

a. BHL 5857

Translation des reliques de Maxime à Saint-Pierre de Nantua le dimanche 24 août 1085¹⁵⁹, sous l'abbatiat d'Hugues de Semur.

• Un manuscrit relatant la translation de 1085 et utilisé pour l'édition de 1724 puis de la *Patrologie latine* était encore conservé à Nantua au XVIII^e siècle et peut-être encore au milieu du XIX^e siècle. Celle-ci n'a pas édité les *miracula* qui suivaient le récit de translation. Pierre-François Chifflet († 1682)¹⁶⁰ avait relevé un manuscrit de la *Vita Maximi* originaire de Nantua, consigné dans BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*

[*Koninklijke Bibliotheek van België*], ms. 8957-8958 (3512), fol. 74-80^v. Ces textes constituaient peut-être un même ensemble.

- BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 8957-8958 (3512), fol. 112-113, « *In translatione sancti Maximi \Regensis/* » : copie du ^{xvii}e siècle, à partir d'un manuscrit comportant quelques légères variantes par rapport au précédent et d'origine inconnue.

Éd. : *Ouvrages posthumes de d. Jean Mabillon et de d. Thierry Ruinart*, t. 3, Paris, 1724, p. 335-338 (« *ex manuscripto codice Nantuacensi* »). *Patrologie latine*, t. 151, Paris, 1853, col. 265-268 (« *ex manuscripto codice Nantuacensi* » ; en appendice à la *Vita* d'Urbain II : Inc. « *Multis interea rutilantibus signis quibus constare poterat* », Expl. « *per tam laudabilium personarum manus expandere.* »), sans la dernière partie, conservée cependant dans le manuscrit de Bruxelles (fol. 113-113^v) et concernant les miracles de Maxime.

Miracula accomplis sur la tombe de Maxime à Saint-Pierre de Nantua.

- BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 8957-8958 (3512), fol. 113-113^v : Inc. : « *Satis denique extitit translatio dives nec multo post quinto* », Expl. : « *cui honos et imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum amen* ».

b. Vienne, inscriptions lapidaires et mobilier liturgique

- Mur nord de l'abbatiale Saint-André-le-Bas de Vienne. Épitaphe de Bernon, de la seconde moitié du ^{xii}e siècle.

† HIC SITUS EST.BERNO.VIVAT.CUM REGE.SUPERNO.
.FILI.CHRISTE.DEL.PARCE.BENIGNE.EI.
HUJUS NOSTRA BONIS EXORNANTUR LOCA DONIS
MAXIME RELIQUIAS HIC DEDIT ALME TUAS
OCTOBRIS LUCE BIRDENA TE DUCE CHRISTE
OBTATUM.NIMIUM BERNO.TULIT.BRAVIUM.

Éd. : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 15, *La ville de Vienne en Dauphiné*, éd. R. FAVREAU, J. MICHAUD et B. MORA, Paris, 1990, n° 77, p. 78-79.

- Portail nord de l'abbatiale Saint-André-le-Bas de Vienne, chapelle Saint-Esprit. Inscription supérieure d'un bas-relief représentant dans deux arcatures en arc brisé l'apôtre André et un second personnage, celui-ci revêtu de l'aube et de la chasuble et semblant prêcher, datant peut-être de la fin du ^{xii}e siècle ou du début du suivant.

[...] ANDRÆ APOSTOLI E[T] BEATI M[...] CONFESSORIS CHRISTI

Éd. : *Corpus des inscriptions...*, *ibid.*, n° 87, p. 87-88.

- Pyxide, ivoire (^{vi}e siècle, peut-être Ravenne, 12,7 cm de diamètre, 8,5 cm de haut), cycle de l'Annonciation (Lc 1, 26-38), de l'entrée à Jérusalem, de la résurrection de Lazare (Jn 11, 1-44) et de la guérison de l'aveugle né (Jn 9, 1-12), ponctués par une croix, un autel aux calices et une statue du Christ. L'objet aurait été réemployé comme reliquaire de la mâchoire de saint Maxime (Cleveland, *Museum of Fine Arts*, 1951.114)¹⁶¹. Il proviendrait plutôt de l'église Saint-Étienne de Lyon, près de la cathédrale Saint-Jean.

c. BHL –

Épisode légendaire de la vie de Maxime de Riez narrant ses conférences spirituelles avec Apollinaire de Valence en l'église Saint-Apollinaire de Puimoisson. À l'appui de cette tradition et d'un acte par lequel Charlemagne aurait donné cette église à son familier l'évêque de Valence Vualdus, le chapitre de Valence, à moins qu'il ne s'agisse des chanoines de Saint-Thyrse de Saou, obtient un diplôme de donation de l'empereur Frédéric I^{er}.

c-1. Bulle de donation

Bulle de donation et confirmation de l'*ecclesiola* Saint-Apollinaire « *in loco qui dicitur Lacunus* », au diocèse de Riez (com. Puimoisson)¹⁶², émise à Vienne le 18 août 1178 par l'empereur Frédéric I^{er} (1152-1190) en faveur de l'Église de Valence ou du chapitre Saint-Thyrse de Saou. Le diplôme invoque la légende des saints Maxime et Apollinaire. La bulle n'est connue que par la copie qu'en dresse l'érudite et chartreux Polycarpe de La Rivière († apr. 1638), faussaire à ses heures.

• CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 513, fol. 120v^o-122.

Éd. : *Acta imperii inde ab Heinrico I ad Heinricum VI usque adhuc inedita*, t. 2, éd. K.-F. STUMPF-BRENTANO, Innsbruck, 1873, n° 378, p. 533-535. MGH, *Diplomata regum et imperatorum Germaniæ*, t. 10/3, *Friderici I. Diplomata*, éd. H. APPELT, Hanovre, 1985, n° 754, p. 304-305. Y. CODOU, « Aux confins du diocèse : limites, enclaves et saints diocésains en Provence au Moyen Âge », in F. MAZEL (éd.), *L'espace du diocèse dans l'Occident médiéval*, Rennes, 2008, p. 208-211 [avec traduction].

[...] Hanc quidem ecclesiolam sanctus ^(a) Karolus Romanorum imperator rex Francorum Deo sanctoque Appollinari ^(b) egregio confessori cum tota mentis obtulit devotione cum universis appenditiis ad eandem ecclesiam pertinentibus, videlicet cum terris cultis et incultis necnon et pascuis ac palustribus, arboribus, domitis et indomitis, et omnia terminis subscriptis intercludentibus, Vualdo ^(c) antistite vivente et honestissime Valentinensem ecclesiam gubernante. In qua scilicet ecclesiola idem gloriosissimus confessor Appollinaris solitus erat hospitari quotiens ipse sanctissimusque Maximus ^(d) Regensis episcopus amicabile causa colloqui volebant convenire. Ipse namque Maximus adhuc in carne vivens beatissimo Appollinari predictæ ecclesiolæ devote tribuerat. Hac itaque causa rex immortalis memoriæ Karolus inductus dignius duxit hoc illi munusculum ibi tribuere quam in alio loco majus dare [...].

(a) Canonisé le 29 décembre 1165 par le pape Pascal III (1164-1168). R. FOLZ, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval*, Paris, 1950, p. 203-213.

(b) Apollinaire, évêque de Valence attesté entre 507 et 533, est le frère d'Avit de Vienne († 518), cf. M. HEIJMANS, s. v. « Apollinaris 6 », in L. PIETRI et M. HEIJMANS (éd.), *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, t. 4/1 (*La Gaule chrétienne, 314-614*), Paris, 2013, p. 167-170 ; s. v. « Avitus 2 », *ibid.*, p. 242-263. Apollinaire n'est pas contemporain de Maxime de Riez mais de l'un de ses successeurs, un homonyme attesté au concile de Marseille en mai 533. La *Vita* (BHL 634 ; MGH, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. 3, éd. B. KRUSCH, Hanovre, 1896, p. 197-201) de l'évêque de Valence († apr. 523) est rédigée peu après le décès du prélat. La composition des *Miracula* de saint Apollinaire (BHL 636) remonte à la première moitié du X^e siècle (apr. 911 : P.-A. SIGAL, « Le sud-est de la France », in G. PHILIPPART (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, t. 1, Turnhout, 1994, p. 312).

(c) Voir ci-dessous note a.

(d) Ce personnage pourrait résulter d'une confusion entre trois prélats homonymes : Maxime de Riez ; un autre Maxime, évêque de Riez signalé en 533 au concile de Marseille (*Concilia Galliaë, a. 511-a. 695*, éd. C. DE CLERCQ, Turnhout, 1963, p. 85) et contemporain d'Apollinaire ; un troisième Maxime, évêque de Valence attesté vers 567-570 (il envoie un représentant au concile de Lyon).

c-2. Notice

Ce récit est rapporté dans le *Chronicon episcoporum Valentinensium*, liste épiscopale composée vers 1540 par un clerc bénéficiaire. Il semble se fonder sur la bulle de 1178.

- VALENCE, *Bibliothèque capitulaire, cathédrale Saint-Apollinaire*, ms. perdu, vers 1540.
- DIE, *Sacristie de la cathédrale Sainte-Marie, Catalogus Valentinorum antistitum*, ms. perdu.
- PARIS, BnF, lat. 12768, p. 187-195, ici p. 188-189, copie de Claude Estiennot, ca 1676-1682.
- GRENOBLE, BM, R 80 (1), fol. 54-62, copie de Guy Allard (1635-1716), avocat au parlement de Grenoble.

Éd. : C. U. J. CHEVALIER, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. 2 (Cinquième livraison), Grenoble, 1868, p. 31-37, ici p. 32. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 1 (*Provinces du Sud-Est*), Paris, 1907², p. 217.

Ind. : J. DE FONT-RÉAULX, « Les chroniques des évêques de Valence », *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 59 (1925), p. 289-306.

Wadaldus^(a) familiaris fuerit Karolo imperatori manifestans ei primordia religionis christianæ in hac urbe et diœcesi. Quare religiosus imperator inter cætera dona dedit ei in episcopatu Rhegensis ecclesiam unam cum appenditiis suis, in qua beati confessores Maximus Rhegensis episcopus et Apollinaris convenire solebant de rebus divinis tractaturi.

(a) Évêque de Valence inconnu ou évêque de Marseille, Vuadalde, attesté en 813/814-818 (CSV, t. 2, p. 633 ; GCNN, Marseille, n° 46-47).

Tab. 6 – Les mentions du culte de Maxime dans les livres liturgiques de la province de Vienne.

PROVINCE DE VIENNE			
Bréviaire de Valence [ARRAS, BM, ms. 1142 (552)]	1 ^{re} moitié du XV ^e s.	litanies, fol. 89 sanctoral, fol. 369 : <i>Sancti Maximi</i>	III, 1, n° 35
Bréviaire de Valence [VALENCE, BM, ms. 80]	1 ^{re} moitié du XV ^e s.	calendrier : <i>Maximi ep. et conf.</i> litanies, fol. 69 ^v sanctoral, fol. 304, office tiré du commun des confesseurs : <i>Vespere dant sancti Maximi ut unus est confessor. Ad matutinas</i>	III, 4, n° 878
Bréviaire de Vienne [GRENOBLE, BM, R 8690 (3510)]	2 ^e moitié du XV ^e s.	sanctoral, fol. 354 ^v : <i>Sancti Maximi ep. et conf.</i>	III, 2, n° 287

Bréviaire de Vienne [PARIS, BnF, nouv. acq. lat. 1129]	XV ^e s.	litanies, fol. 79v ^o sanctoral, fol. 247 : <i>Maximi ep. et conf.</i>	III, 3, n ^o 680
---	--------------------	---	-------------------------------

Colonne de droite : I = V. LEROQUAIS, Les Sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1924. II = V. LEROQUAIS, Les Psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1940-1941. III = V. LEROQUAIS, Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1934.

3. Le dossier hagiographique de Maxime de Riez et Théroouanne

a. BHL 5854, *Vita Maximi Theruanensis episcopi*

Cette *Vita* résulte de l'interpolation de la *Vita Maximi Regensis episcopi* – BHL 5853 manuscrits de la famille z et légendier de Pietro Calò. Elle constitue le noyau principal du corpus hagiographique de Maxime de Théroouanne qui se greffe sur celui de Maxime de Riez au plus tôt vers le milieu du X^e siècle, plus vraisemblablement dans le courant du XII^e siècle. La principale transformation de BHL 5853 réside en l'insertion d'un récit du voyage de Maxime de Riez et de ses compagnons jusqu'à Théroouanne, puis de sa mort à *Vima*, sans doute Wismes – com. de Lumbres, dép. du Pas-de-Calais. La *Vita Maximi Theruanensis* comporte également le miracle de guérison consigné par Grégoire de Tours (BHL 5855).

La *Vita Maximi Theruanensis* est peut-être un texte du début du XII^e siècle constitué à la même époque que la *Vita* de Maxime de Vienne¹⁶³. Il semble entièrement réécrit en fonction de ce nouvel épisode de la vie de Maxime de Riez. Certains passages sont résumés, des transitions devenues inutiles disparaissent et l'ensemble est réorganisé afin de donner à l'existence terrestre de Maxime une cohérence. Les miracles sont regroupés à la suite de la *Vita* proprement dite.

Éd. des passages interpolés : Gennaro, § 17a, p. 110-112 et § 19a, p. 120-122. P.-A. JACOB et P. BOULHOL (éd.), *Maxime de Riez, entre l'histoire et la légende*, Valensole, 2014, p. 144-147.

Ind. : F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée : deux exemples de Vies épiscopales rédigées au XII^e siècle », *Sacris Erudiri*, 32 (1991), p. 223-268.

a-1. Les manuscrits de la *Vita Maximi Theruanensis*

• BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 7461 ; WIEN, *Österreichische Nationalbibliothek*, 12754 ; DOUAI, *BM*, ms. 838 et ms. 855 ; SAINT-OMER, *BM*, ms. 716, 746 et 715 (cf. tab. 3).

La *Vita* BHL 5854 est aussi transmise par des copies modernes intégrant également le récit de la translation de 1133 :

• BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 8957-8958 (3512), *Collectanea Bollandiana de sanctis* pour les 27-28 novembre :

fol. 63-65v^o, « *Vita sancti Maximi Regensis in provincia Narbonensi episcopi et patroni ecclesiae Morinensis seu Theruanorum ex antiquis codicibus manuscriptis ejusdem ecclesiae*

P. Sirmundi submisso a P. Ciffleto 1667 », copie du XVII^e siècle par Daniel Papebroch († 1718), transmise par Pierre François Chifflet en 1667¹⁶⁴ : Inc. « *Beatus Maximus in vico proprio cui vocabulum est de Comeco vitæ* », Expl. « *curatum fuisse apparuit vix ibidem cicatricis vestigium conspicendum* » ;

fol. 66-66v^o, « *Historia de inventione corporis sancti Maximi Regensis episcopi de sermone venerabilis Petri Morinensis decani* » ; Inc. : « *Anno dominicæ incarnationis millesimo* », Expl. : « *qui regit et disponit omnia* » ;

fol. 112-113v^o, « *In translatione sancti Maximi \Regensis/* » : Inc. « *Multis interea rutilantibus signis quibus constare poterat* », Expl. : « *sine fine permanet in sæcula sæculorum amen* ».

• PARIS, BnF, lat. 11066, recueil de divers documents à propos de Boulogne-sur-Mer, fin du XVII^e siècle :

fol. 146-150, « *Vita sancti Maximi in Provincia Narbonensi episcopi et patroni ecclesiæ Morinorum seu Terruanensis ex antiquis codicibus manuscriptis ejusdem ecclesie* » ;

fol. 150-153, « *Miracula edita post transitum sancti Maximi ad ejus reliquias atque totius intercessione* » ;

fol. 153-156, « *Alia miracula a sancto vivente edita* » ;

fol. 156v^o-159, « *Historia de inventione corporis sancti Maximi Regensis episcopi ex sermone venerabilis Petri Morinensis decani* », récit de la translation de 1133.

• PARIS, BnF, Picardie 65, recueil de vies de saints, XVII^e-XVIII^e siècles, rassemblé probablement après 1763 par le bénédictin Pierre Nicolas Grenier († 1789)¹⁶⁵ :

fol. 21-24v^o, « *Vita sancti Maximi Regensis in Provincia Narbonensi episcopi et patroni ecclesiæ Morinorum seu Theruanensis ex antiquis codicibus manuscriptis ejusdem ecclesie* » ;

fol. 24v^o-25v^o, récit de la translation de 1133.

Un examen des transcriptions de certains noms de lieux montre la parenté de ces copies avec les manuscrits de BHL 5853 de la famille z. Ainsi pour *Decima* (§ 19, l. 459 de l'édition de Salvatore Gennaro), terme lu *Sithia* dans les manuscrits PARIS, BnF (Picardie 65 et lat. 11066) et BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 7461, tandis que ceux de Saint-Omer, de Douai et de Vienne indiquent *Scicia* ou *Scitia*. Ces glissements favorisent l'identification avec le Sithiu mérovingien, à proximité de Thérouanne, où saint Bertin fonde une abbaye.

a-2. Structure de la *Vita Maximi Teruanensis*

La *Vita* ne comporte pas les § 1 [lettre dédicatoire de Dynamius à l'évêque Urbicus] et § 2 [introduction à la *Vita*, jour de la fête de Maxime], ni les § 9 [Maxime défenseur de sa cité et évocation de la topographie riezoise], 15 et 17 [Maxime et le port du cilice ; bref passage destiné à ménager des transitions]¹⁶⁶. Le § 21, discours final et prière de l'auteur, est également absent. La *Vita* ainsi remaniée se présente en deux parties :

• Vie de Maxime

§ 3, origine et éducation de Maxime ;

§ 4, formation et vocation ascétique [lignes 79-85 absentes] ;

§ 5, abbé à Lérins, apparition du diable en dragon de feu [l. 117-123 absentes, fin interpolée] ;

§ 6, abbé à Lérins, apparition du diable en bateau fantôme [s'achève à la l. 154] ;

§ 7, élection à l'évêché de Riez [texte remanié, s'achève à la l. 159] ; passage interpolé ;

§ 16, miracle : guérison d'un jeune aveugle par Maxime, rôle d'intermédiaire du sous-diacre Rusticus [début résumé] ;

§ 17a, à la suite d'une injonction évangélique (Lc 14, 27 et Mt 10, 38), Maxime

accompagné de Valerius, diacre, et Rusticus, sous-diacre, gagne Luxeuil puis la cité des Morins, où il séjourne à Saint-Martin, avant de s'installer en un lieu qu'un rêve lui désigne, qu'il nomme *Vima* (anagramme de *viam*) et où il fonde un oratoire voué à sainte Marie et à saint André. Il y meurt au bout de huit ans et trois mois ;
 § 18, prémonition de sa propre mort et décès de Maxime en odeur de sainteté [début à la l. 445, légèrement remanié].

• Miracles de Maxime

§ 19, miracle d'une jeune fille ressuscitée à *Decima-Sithia* ;
 § 19a, miracle de guérison rapporté par Grégoire de Tours (*BHL* 5855) ;
 § 20, office mystérieux de la Saint-André, récit du sous-diacre Carriatus ;
 § 8, miracle à l'occasion de la construction de la *basilica* de Riez [remanié, s'achève à la l. 201] ;
 § 10, miracle à la *basilica* de Riez : résurrection du neveu du diacre Ausanius ;
 § 11 et 12, miracle d'une adolescente ressuscitée, fille d'une veuve ; les vêtements de Maxime sont considérés comme des reliques [l. 287-293 résumées] ;
 § 13, miracle d'un adolescent étouffé par un chien enragé et guéri par Maxime ;
 § 14, guérison de la victime d'un bœuf emballé [s'achève à la l. 347].

a-3. Autres formes

• Le récit *BHL* 5854 est incorporé dans les *Annales de Hainaut* composées entre ca 1390 et 1396 par Jacques de Guise, OFM (ca 1350-1399)¹⁶⁷, mais sans la relation de la translation de 1133.

Éd. : JACQUES DE GUISE, *Annales Hanoniæ*, lib. XI, cap. 56-65¹⁶⁸ : *Histoire de Hainaut par J. de Guise*, t. 8, éd. et trad. A. J. FORTIA D'URBAN, Paris/Bruxelles, 1830, p. 222-260, « *Legenda sancti Maximi Regensis episcopi cujus sanctum corpus in ecclesia Antogniensi requiescit* », à partir du manuscrit PARIS, BnF, lat. 5995. *MGH, Scriptores*, t. 30/1, éd. O. HOLDER-EGGER, Hanovre, 1896, p. 144-145 (éd. partielle par E. Sackur).

• *BHL nov. suppl.* 9042 : abrégé de la *Vita Maximi Theruanensis*

JEAN GIELEMANS, *Sanctilogium*, t. 2¹⁶⁹.

WIEN, *Österreichische Nationalbibliothek*, Ser. n. 12812 (9397 a), II, fol. 98-99v^o : Inc. « *Vita sancti Maximi Regensis episcopi que est quinto kalendas decembris. Beatissimus Maximus Regensis ecclesie presul gloriosus christianis parentibus editus est et factus ilico christianus de vico proprio cui Decomeco vocabulum est exordium vite sumpsit.* » [...] Expl. : [...] « *Sit igitur nomem ejus benedictum in secula qui virum tam re quam nomine Maximum ad omnimode virtutis cumulum sua clementia augmentavit.* »

b. Invention des reliques de Maxime à Wismes

Un évêque Wicfrid aurait procédé à l'invention des reliques et à leur transfert dans la cathédrale de Théroouanne, à une date inconnue et fixée par la tradition moderne à 954. Cet événement, peut-être fictif, est mentionné dans la relation de l'invention de 1133 et célébré au V des ides de juillet dans le martyrologe de Théroouanne.

Ind. : O. BLED, *Regestes des évêques de Théroouanne (500-1553)*, t. 1, Saint-Omer, 1904, n° 159, p. 66.

c. Translation des reliques de Maxime, le 11 décembre 1133

Récit de la récupération des reliques de Maxime à Boulogne-sur-Mer et de leur rapatriement à Thérouanne sous l'évêque Milon (1131-1158) en 1133, attribué dans les recensions du XVII^e siècle à Pierre, doyen du chapitre de Thérouanne. Le reliquaire du chef de Maxime « *Regensis episcopi* » est découvert vide et fracturé (*capsa effracta*) à l'occasion de la dédicace de la cathédrale en 1133. Les chanoines de Boulogne sont accusés de l'avoir conservé lors de son dépôt provisoire vers les années 1080 – *quinquagesimo retro/abhinc anno apud Boloniam*. On rappelle que Maxime décède *in vico Wima* et est transféré par l'évêque Wicfrid *in ecclesiam Morinensem*, où il est conservé jusque sous l'évêque Girard, quand un déplacement à Bologne est rendu nécessaire par les menaces du comte de Flandre. La relique est aussitôt récupérée par un coup de main chez les chanoines de Bologne à la faveur des célébrations de la Saint-Fuscien et Victoricus, et accueilli en liesse à Thérouanne. Le texte est muni d'un eschatocole daté de 1134 et mentionnant les règnes de Louis VI Crassus (1108-1137), Étienne de Blois comte de Boulogne et futur *rex Angliæ*, un titre plutôt employé à partir d'Henri II (1154-1199), Thierry comte de Flandre (1137-1168) et Hugues comte de Saint-Pol (1130-1141).

Outre certaines de ces titulatures, la formulation *Milono primo* suggère une rédaction du texte au moins sous l'épiscopat du neveu homonyme de celui-ci, entre 1159 et 1169. La plus ancienne trace de cette relation figure dans le bréviaire de la cathédrale à la fin du XIV^e siècle, sous une forme plus courte. La relation a pour objet de reconstituer l'histoire des reliques de Maxime, depuis leur invention à Wisnes jusqu'à leur retour à Thérouanne, en passant par leur séjour chez les chanoines de Sainte-Marie de Boulogne. Il y a tout lieu de penser que cette œuvre est une fiction ou réécriture destinée à mettre un terme aux contestations sur la possession des reliques maximiennes et vraisemblablement liée à l'*ostentio* de 1165.

• PARIS, BnF, lat. 17997, fol. 262v^o-263, fin du XIV^e siècle : dans le sanctoral, le début du récit occupe les leçons 7 à 9 de ce bréviaire de la cathédrale de Thérouanne, *pars hyemalis* [Inc. : « *Lectio septima. Anno itaque dominice incarnationis millesimo centesimo tricesimo tercio* » ; Expl. : « *unctus est sacerdos unctus magnus devotione suscipientium et pregaudio flentium. Tu autem Domine. Agitur festum duplex* »]. Les leçons 1 à 6 sont tirées de la *Vita BHL* 5853 (§ 10, éd. Gennaro, p. 90-96).

• BRUXELLES, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 8957-8958 (3512), fol. 66-66v^o, « *Historia de inventione corporis sancti Maximi episcopi ex sermone venerabilis Petri Morinensis decani* », copie du XVII^e siècle par le jésuite Daniel Papebroch († 1718), à partir d'un manuscrit de Saint-Omer¹⁷⁰. Inc. : « *Anno dominice Incarnationis millesimo centesimo trigesimo tertio expleta Morinensis ecclesie solemnè lætitia* » ; Expl. : « *regnat et disponit omnia* ».

• PARIS, BnF, lat. 11066, fol. 156v^o-159, « *Historia de inventione corporis sancti Maximi Regensis episcopi ex sermone venerabilis Petri Morinensis decani* », copie du XVII^e siècle.

• PARIS, BnF, Picardie 65, fol. 24v^o-25v^o, « *Historia de inventione corporis sancti Maximi episcopi ex sermone venerabilis Petri Morinensis decani* », copie du XVIII^e siècle.

Ind. : O. BLED, *Regestes des évêques...*, op. cit., n° 284, p. 87 et n° 540, p. 124. F. DOLBEAU, « *Hagiographie latine...* », op. cit., p. 244, n. 74.

d. Ostention des reliques à Thérouanne le 2, 5 ou 6 octobre 1165

Ostentio des reliques à la cathédrale de Thérouanne par l'évêque Milon II (1159-1169) en présence des évêques Baudoin de Noyon et Robert d'Amiens, mentionnée dans le martyrologe et l'obituaire de l'Église cathédrale de Thérouanne.

• BRUGGE, *Bisschoppelijk Archief*, Y 284, fol. 163-174, obituaire de la cathédrale de Thérouanne, XV^e siècle.

Éd. : *Cartulaire de l'Église de Térouane*, éd. T. DUCHET et A. GIRY, Saint-Omer, 1881, p. 307-329 et ici p. 323-324 [d'après le manuscrit de Bruges ci-dessus].

Ind. : J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia olim contracta a diversiis ecclesiis, propter sanctum Maximum episcopum Regii in Provincia*, Paris, 1636, p. 61. Ind. : O. BLED, *Regestes des évêques...*, op. cit., n° 736, p. 129-130. J.-L. LEMAITRE, *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris, 1980-1992, n° 2056.

[2] VI nonis oct. Ostensio Sancti Maximi cum processione, distributione et libis. Vicarii XII d. II liba. Rector scholarum XVI s. Hac die ostensum Teruanne corpus beati Maximi Regensis episcopi a venerabilibus episcopis Milone secundo Morinensi, B[alduino Noviomensi, R[oberto] Ambianensi anno 1165°.

[6] VI^o mensis octobris ostensum est Teruanne corpus beati Maximi Regensis episcopi a venerabilibus episcopis Milone secundo Morinensi, Balduino Noviomensi, Roberto Ambianensi anno Domini M^oC^oLXV^o. Dum starent isti magni sacerdotes cum ipsius reliquiis super gradus stella venusti aspectus et oculos populi in se convertentes desuper radiabat. Et cum non soleant stelle inter dies apparere est latere et fulgori solis obumbrari et abscondi lucis diurni claritate, hujus vis adeo emicuit ut adversus diem suum fulgorem vendicaret.

• BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 8957-8958 (3512), fol. 97, extrait du martyrologe manuscrit parchemin du chapitre cathédral de Thérouanne, copie du XVII^e siècle.

[5] III non. oct. Ipso die ostensum est Teruanne corpus beati Maximi Regensis episcopi a venerabilibus episcopis Milone secundo Morinensi¹⁷¹, Balduino Noviomensi¹⁷², Roberto Ambianensi¹⁷³ anno Domini millesimo centesimo sexagesimo quinto.

e. Inventaire des reliques de la cathédrale, le 8 novembre 1286

Le corps de Maxime se trouve dans l'*archa magna* avec celui de l'évêque Hunfridus († 870).

Ind. : *Cartulaire de l'Église de Térouane...*, op. cit., n° 231, p. 206. O. BLED, *Regestes des évêques...*, op. cit., n° 1904, p. 309.

f. Martyrologe de la cathédrale Sainte-Marie de Thérouanne

Maxime est célébré le 27 novembre (*dies natalis* à Wismes) avec octave le 4 décembre ; l'*inventio* de ses reliques à Wismes et sa première translation à Thérouanne le 11 juillet. La fête de la translation du chef depuis Bologne (1133) est fixée au 11 décembre. Le 5 octobre est commémorée l'ostension de 1165.

BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 8957-8958 (3512), fol. 97-97v^o, copie du XVII^e siècle.

Ind. : N. HUYGHEBAERT, « De heilige bisschop Maximus van Riez. Zijn verering in Vlaanderen », *Biekorf*, 68 (1967), p. 242.

/fol. 97./

[5] III non. oct. Ipso die ostensum est Teruane [...] [voir ci-dessus].

[4] II non. dec. Octave sancti Maximi Regensis episcopi suscitatoris mortuorum magnifici.

[27] V kal. dec. In territorio Teruannensi vico qui dicitur Vima¹⁷⁴ depositio beati Maximi episcopi et confessoris qui a primeva etate virtutum omnium gratia predictus primum Lyrinensis cenobii pater deinde Regensis ecclesie episcopus signis et prodigiis inlyctiis extitit denique inter alia gesta magnifica tres mortuos vivens unum tactu quod ad sepulchrum vehebatur locumli mortuus suscitavit.

[11] III id. dec. Ipso die relatio capitis beati Maximi Regensis urbis episcopi de Bolonia in Morinensium civitatem.

/fol. 97v°./

[11] V id. jul. Eodem die inventio et translatio corporis beati Maximi Regensis urbis episcopi qui dum genitale solum dereliq[ui]ssit in occidentalem plagam descendit verbi in villa que dicitur Vima Christo spiritum [[sed]] reddidit post longum V° tempus predictum corpus illius dierum revelatione inventum in sanctam Morinensem ecclesiam translatum est.

g. Hymnes de l'office de Maxime, évêque de Riez et de Thérouanne

• Hymne *Ad vespas et nocturnum* : « *Gaude Sion hymnidica [...] Conregnat in cœlestibus* », tiré d'un Bréviaire de Thérouanne (fin du XIV^e siècle, PARIS, BnF, lat. 17997). L'hymne aurait été composé à l'époque de l'évêque Wicfrid de Thérouanne, après l'invention des reliques de Maxime ca 950, la veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, un 13 septembre. Il semble au moins postérieur au XII^e siècle.

Éd. : J. MALBRANCQ, *De Morinis et Morinorum rebus*, Tournai, t. 2, 1647, p. 550. E. VAN DRIVAL, « Mémoire liturgique et historique sur saint Maixme », *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2^e sér., 14 (1883), p. 314-315. *Analecta Hymnica Medii Aevi*, t. 11 (*Hymni inediti. Liturgische Hymnen des Mittelalters aus Handschriften und Wiegendruckten*), 2^e sér., éd. C. BLUME et G. M. DREVES, Leipzig, 1891, n° 360, p. 195-196.

Ind. : *Repertorium hymnologicum. Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes, en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*, éd. U. CHEVALIER, Louvain, 1892-1920, n° 6949, d'après le *Breviarium insignis Ecclesie Morinensis*, Paris, 1507.

• Hymne *Ad laudes* : « *Christe mundi pro salute [...] Spiritui quoque sancto amborum paraclito* », issu de deux bréviaires de Thérouanne (fin du XIV^e siècle, PARIS, BnF, lat. 17997 ; seconde moitié du XV^e siècle, ARRAS, BM, ms. 393).

Éd. : E. VAN DRIVAL, « Mémoire liturgique... », *op. cit.*, p. 321. *Analecta Hymnica Medii Aevi*, t. 11 (*Hymni inediti. Liturgische Hymnen des Mittelalters aus Handschriften und Wiegendruckten*), 2^e sér., éd. C. BLUME et G. M. DREVES, Leipzig, 1891, n° 361, p. 196.

• Répons du second nocturne des vêpres : « *Virtutum signis resplendens pastor herilis [...] camine plures. Ad Benedictus. Antiphona. Stella fulgens matutina [...] Lucem eis impetrando et pacis remedia* » (*Breviarium insignis Ecclesie Morinensis*, Paris, 1507).

Éd. : E. VAN DRIVAL, « Mémoire liturgique... », *op. cit.*, p. 318 et 322. *Analecta Hymnica Medii Aevi*, t. 18, *Hymni inediti. Liturgische Hymnen des Mittelalters aus Handschriften und Wiegendruckten*, 2^e série, éd. C. BLUME, G. M. DREVES, Leipzig, 1886, n° 62, p. 166-167.

Analecta Hymnica Medii Aevi, t. 28 (*Historiæ Rhythmicæ. Liturgische Reimofficien des Mittelalters aus Handschriften und Wiegendruckten herausgegeben*), 7^e sér., éd. C. BLUME et G. M. DREVES, Leipzig, 1898, n° 175, p. 311.

Ind. : *Repertorium hymnologicum*, n° 34683.

h. Livres liturgiques

Tab. 7 – Les mentions du culte de Maxime dans les livres liturgiques de la province de Reims¹⁷⁵.

PROVINCE DE REIMS			
Psautier-Hymnaire de Marchiennes (diocèse d'Arras)	X ^e s.-début XI ^e s.	litanies	II, 1, n° 153
Missel de Saint-Bertin [SAINT-OMER, BM, ms. 252]	XI ^e s.	calendrier, add. XI ^e s., fol. 4 : <i>Sancti Maximi conf. et ep.</i>	III, 4, n° 1041
Psautier-Hymnaire de Saint-Fuscien d'Amiens OSB [AMIENS, BM, ms. 19]	2 ^e moitié du XII ^e s.	litanies	II, 1, n° 5
Sacramentaire de Saint-Bertin [BOURGES, BM, ms. 37 (32)]	2 ^e moitié du XII ^e s.	sanctoral, brève mention, fol. 74v° : <i>Maximi ep. require Johannis Crisostomi</i>	I, 1, n° 134
Bréviaire de Soissons [PARIS, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 102 (126TL)]	XIII ^e s.	sanctoral, fol. 367 : <i>Maximi ep.</i>	III, 2, n° 388
Psautier-Hymnaire de Saint-Bertin [SAINT-OMER, BM, ms. 232]	début du XIII ^e s.	calendrier, fol. 5 : <i>Maximi ep. \XII lect./</i>	II, 2, n° 410
Missel d'Évreux [ROUEN, BM, ms. 305 (A166)]	1 ^{re} moitié du XIII ^e s.	calendrier de Théroüanne ? « <i>Maximi ep.</i> » 13/9 et 27/10	I, 2, n° 253
Missel d'Arras [ARRAS, BM, ms. 959 (309)]	1 ^{re} moitié du XIII ^e s.	calendrier d'Arras, fol. 4 : <i>Maximi ep. et conf.</i> sanctoral, fol. 103, trois oraisons du propre : <i>Secreta. Sacrificium tibi Domine laudis [...] intercessionibus assequamur. Per. Communio. Beatus servus quem [...] constituet eum. Post communionem. Tua sancta sumentes [...] presidia per dominum nostrum.</i>	I, 2, n° 331

Psautier de Bruges [PARIS, <i>Bibliothèque de l' Arsenal</i> , ms. 604]	2 ^e moitié du XIII ^e s.	calendrier, fol. 6 : <i>Maximi presb.</i>	II, 2, n° 253
Psautier de Thérouanne ou Saint- Omer [PARIS, <i>BnF</i> , Smith-Lesouëf 20]	2 ^e moitié du XIII ^e s.	calendrier, fol. 6 : <i>Maximi ep.</i> litanies	II, 2, n° 496
Missel de Mont-Saint- Éloi OSA (diocèse d'Arras) [ARRAS, <i>BM</i> , ms. 58 (38)]	2 ^e moitié du XIII ^e s.	calendrier : <i>Maximi ep.</i> sanctoral, office composé de lectures bibliques, fol. 168 : <i>Maximi ep.</i>	I, 2, n° 317
Psautier d'Arras	2 ^e moitié du XIII ^e s.	calendrier : <i>Maximi ep. et conf.</i>	II, 1, n° 31
Psautier-Hymnaire de Saint-Bertin	XIII ^e -XIV ^e s.	litanies	II, 2, n° 412
Psautier d'Arras	fin XIII ^e s.- déb. XIV ^e s.	calendrier de Saint-Omer : « Sant Maxeme vesque »	II, 1, n° 37
Psautier de Thérouanne [NICE, <i>BM</i> , ms. 4]	fin XIII ^e s.- déb. XIV ^e s.	litanies	II, 1, n° 236
<i>Ordo missarum sanctorum secundum usum Morinensis diocesi</i> [SAN MARINO (Californie), <i>Henry E. Huntington Library</i> , Ms HM 51] ^(a)	XIV ^e s.	sanctoral, fol. VII-Xv ^o : <i>dies natalis</i> avec octave ; <i>inventio</i> au 13/09 ; <i>ostensio</i> au 2 octobre	
Psautier de Saint- Omer, OFP [DOUAI, <i>BM</i> , ms. 193]	déb. XIV ^e s.	litanies	II, 1, n° 161
Bréviaire d'Arras [ARRAS, <i>BM</i> , ms. 717 (412)]	1 ^{re} moitié du XIV ^e s.	sanctoral, fol. 617 : <i>Maximi ep.</i>	III, 1, n° 27
Bréviaire de Mont- Saint-Éloi OSA (diocèse d'Arras) [ARRAS, <i>BM</i> , ms. 903 (509)]	1 ^{re} moitié du XIV ^e s.	sanctoral, fol. 312-312v ^o : <i>Maximi ep. et conf. ad matutinas praeter sex lectiones de communi. Lectio prima. Beatus Maximus in vico proprio cui vocabulum est Decometo [...] Lectio VI. Postquam vero vir apostolicus [...] cognitam suis omnibus ne timerent predixit. Evangelium Vigilate. Si dominica fuerit Evangelium erit de dominica.</i>	III, 1, n° 31

Missel d'Arras [ARRAS, BM, ms. 848 (297)]	2 ^e moitié du XIV ^e s.	calendrier, fol. 4v ^o : <i>Maximi ep. et conf.</i> sanctoral, fol. 112-113 : « <i>Maximi</i> », trois oraisons : « <i>Deus qui hodiernam diem sacratissimam [...] muniatur suffragus. Per.</i> » « <i>Secreta. Sacrificium ejus tibi Domine [...] intercessionibus assequamur. Per.</i> » « <i>Post communionem. Tua sancta summentes quesumus Domine [...] continuata presidia. Per.</i> »	I, 2, n° 504
Missel d'Arras [ARRAS, BM, ms. 960 (303)]	XIV ^e s.	sanctoral, trois oraisons du propre, fol. 110-110v ^o : <i>Maximi ep. et conf.</i>	I, 2, n° 359
Bréviaire de Théroouanne [PARIS, BnF, lat. 17997]	fin du XIV ^e s.	calendrier : 13/09 « <i>Inventio sancti Maximi ep. IX lect. duplex</i> » – 02/10 « <i>Ostensio sancti Maximi IX lect. duplex</i> » – 27/11 « <i>Sancti Maximi ep. conf. IX lect. duplex</i> » – 04/12 « <i>Octava sancti Maximi ep. et relatio ejusdem IX lect. duplex</i> » sanctoral : fol. 251v ^o -254 « <i>In natali sancti Maximi [oraisons], Lectio prima. Beatissimus Maximus Regensis urbis antistes in vico proprio cui vocabulum est Decomeco [...] Lectio IX Dormientibus vero ceteris [...] ibi dominus viam suam consumavit.</i> » ; fol. 254-254v ^o [oraisons], « <i>Hymnus. Christe mundi pro salute</i> », [oraisons] ; fol. 255-256 « <i>Sequuntur lectiones per octavam, Posquam vero vir apostolicus [...] in eternum viventem ostenderet post mortem mortuam suscitavit. Tu autem.</i> » ; fol. 260v ^o « <i>Fit memoria de adventu de sancto Maximo</i> » fol. 261v ^o « <i>Fit memoria de sancto Maximo</i> »	III, 3, n° 642
Bréviaire d'Amiens	XV ^e s.	sanctoral	III, 1, n° 6
Missel d'Arras	XV ^e s.	sanctoral	I, 3, n° 670
Missel de Bruges	XV ^e s.	sanctoral	I, 3, n° 619
Bréviaire de Tournai	1407	sanctoral	III, 1, n° 121
Psautier de Tournai	1 ^{re} moitié du XV ^e s.	calendrier	II, 1, n° 186
Bréviaire de Notre-Dame de Boulogne OSA [BOULOGNE, BM, ms. 93A]	2 ^e moitié du XV ^e s.	calendrier : 03/01 « <i>Relatio sancti Maximi ep. VI lect.</i> » – 27/11 « <i>Maximi Regensis ep. festum duplex cum octava</i> » – 04/12 « <i>Octava sancti Maximi ep. IX lect.</i> » litanies	III, 1, n° 102
Psautier-Hymnaire de Saint-Bertin	1456	litanies	II, 2, n° 415

Bréviaire de Théroouanne [ARRAS, BM, ms. 393 (550)]	1456-1485	calendrier : 13/09 « <i>Inventio Maximi ep. et conf. IX lect. duplex</i> » – 02/10 « <i>Ostensio Maximi IX lect. duplex</i> » – 27/11 « <i>Maximi ep. et conf. IX lect. duplex</i> » – 04/12 « <i>Ostensio sive relacio Maximi ep. et conf. IX lect. duplex</i> » sanctoral : fol. 281v ^o -283v ^o [antiennes] « <i>De inventione sancti Maximi episcopi et confessoris</i> » ; « <i>Himnus. Christe mundi pro salute</i> » ; oraisons ; neuf leçons ; fol. 301v ^o -302 [oraisons] « <i>Ostentio sancti Maximi</i> » ; fol. 304 add. « <i>Sequitur messa de octava sancti Maximi</i> »	III, 1, n° 34
Bréviaire de Tournai	1479	sanctoral	III, 2, n° 306
Missel d'Arras	1480	sanctoral	I, 3, n° 798
Bréviaire de Tournai	fin du XV ^e s.	sanctoral	III, 2, n° 248

Colonne de droite : I = V. LEROQUAIS, Les Sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1924. II = V. LEROQUAIS, Les Psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1940-1941. III = V. LEROQUAIS, Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1934.

(a) Cette Bible composée en Angleterre dans la première moitié du XIII^e siècle comporte en addition du siècle suivant un *Ordo missarum sanctorum secundum usum Morinensis diocesis* (fol. VII-Xv^o). C. W. DUTSCHKE, *Guide to medieval and Renaissance manuscripts in the Huntington Library*, t. 1, San Marino (California), 1989, p. 110-116.

NOTES

1. M.-O. GARRIGUES, s. v. « Massimo di Riez », in *Bibliotheca sanctorum*, t. 9, Rome, 1967, col. 64-65 ne mentionne pas Nantua. L'article des *Vies des saints et des bienheureux*, t. 11, Paris, 1954 est beaucoup plus complet : avec Théroouanne, il recense Bruges, Tournai, Arras, Amiens et, avec Évreux et Vernon, Rouen ainsi que Nantua.
2. A. HÖDUM, « La réforme monastique d'Arnoul le Grand, comte de Flandre », *Bulletin trimestriel de la Société académique des antiquaires de la Morinie*, 18 (1956), p. 577-603. L'instrumentalisation de la réforme monastique menée par Gérard de Brogne († 959) se perçoit aussi pour Saint-Pierre de Gand en 941, Saint-Bavon vers 944-948 ou Saint-Bertin notamment et conduit au contrôle comtal sur les abbayes de Flandre au détriment du roi.
3. Si Boulogne est évangélisé par Victrice dès le début du V^e siècle, le siège épiscopal de Théroouanne n'est attesté qu'à partir de l'épiscopat d'Omer (638-670), malgré les listes épiscopales composées aux XII^e et XIII^e siècles et remontant jusqu'au début du VI^e siècle (telle la liste épiscopale dressée par le chanoine Lambert de Saint-Omer vers 1120-1122, dans son *Liber Floridus* : GAND, *Bibliothèque de l'université* [GENT, *Universiteitsbibliotheek*], ms. 92, fol. 230v^o ; L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 3, Paris, 1915, p. 130-137 ; L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les Vitæ des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain/Paris, 1907, p. 399-425 pour Théroouanne). Maxime est souvent absent des réflexions sur l'hagiographie ancienne du diocèse des Morins, du fait de la tardive genèse de sa légende. C. MÉRIAUX, *Gallia*

irradiata. *Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006, p. 166-169 et 172-189. *Id.*, « La Morinie et les Morins dans les sources du haut Moyen Âge », in O. BLAMANGIN, A. DEMON et C. HOËT-VAN CAUWENBERGHE (éd.), *Boulogne-sur-Mer antique, entre terre et mer : Gesoriacum-Bononia, le port et son arrière-pays*, Villeneuve-d'Ascq, 2020, p. 363-373. La topographie et l'histoire de la ville ont donné lieu à diverses études et sondages archéologiques coordonnés par l'École nationale des chartes : G. NOYÉ, É. BARRET et F. PLOTON-NICOLLET, *Thérouanne, archéologie d'une ville abandonnée*, Paris, 2010, en ligne [<http://el.enc.sorbonne.fr/therouanne/>].

4. C. MÉRIAUX, *La formation des diocèses septentrionaux de la Gaule du VI^e au X^e siècle (Arras/Cambrai, Tournai et Thérouanne) : mission, topographie chrétienne et culte des saints*, thèse de doctorat, université de Lille 3, 2002 ; *Id.*, « Thérouanne et son diocèse jusqu'à la fin de l'époque carolingienne : les étapes de la christianisation d'après les sources écrites », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 158 (2000), p. 377-406. Germain Morin avait formulé une hypothèse sur l'identification d'un Maxime attesté par une correspondance du début du V^e siècle, en proposant Avranches comme siège épiscopal, mais en n'excluant pas la Morinie en dernière analyse : G. MORIN, « L'évêque gaulois "Africanus", Maxime et sa lettre à Théophile d'Alexandrie. Un évêque d'Avranches du V^e siècle », *Revue Charlemagne*, 2 (1912), p. 89-104, ici p. 104, n. 1.

5. Le corps de l'évêque Victrice n'est ainsi pas conservé dans la cité, mais d'abord à Wanvres lieu de son décès, ensuite à Sithiu où se développent le puissant complexe monastique de Saint-Bertin puis l'agglomération connexe de Saint-Omer. Le chef-lieu du diocèse, marqué par la rivalité économique avec Boulogne puis avec Sithiu, est également confronté à la puissance d'établissements monastiques d'inspiration colombanienne, aux liens étroits avec Luxeuil, mais aussi avec la basse vallée de la Seine : l'abbaye de Fontenelle établie par Wandrille qu'ordonne Omer, dispose ainsi de nombreux biens en Morinie. Le titre d'« évêque des Morins », attesté dans les années 830, caractérise probablement la faiblesse du siège face aux centres monastiques, en termes de structure ecclésiale. Sur la genèse des territoires ecclésiastiques : A. LEDUQUE, *Essai de topographie historique sur la Morinie*, Lille, 1968 ; Ch. MÉRIAUX, *La formation des diocèses septentrionaux...*, *ibid.*

6. Au sud de l'église Saint-André de Wismes, le versant du plateau abrite un hameau du nom de Rietz-Mottu (Riemoulu sur la carte de Cassini, en 1740), un toponyme fréquent depuis la Champagne jusqu'à la Picardie, de formation romane et désignant à la fois une friche ou un pâtis, accompagné ici de ce qui désigne sans doute une motte seigneuriale.

7. F. DOLBEAU, « Nouvelles recherches sur le *Legendarium Flandrense* », *Recherches augustiniennes*, 16 (1981), p. 399-455. François Dolbeau reprend les conclusions de plusieurs articles antérieurs dans lesquels il a pu reconstituer un légendier dit flamand, à partir des collections des abbayes locales et des inventaires de documents aujourd'hui disparus. L'archétype de ce légendier a vraisemblablement été élaboré à l'abbaye des Dunes, dans le milieu monastique cistercien.

8. Notons que la légende de Maxime de Riez coexiste dans ces recueils avec celle de Maxime de Vienne qui s'efforce, elle aussi, de justifier la présence des reliques du saint à Thérouanne. F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée : deux exemples de Vies épiscopales rédigées au XII^e siècle », *Sacris Erudiri*, 32 (1991), p. 236-240.

9. B. DE GAIFFIER, « L'hagiographie dans le marquisat de Flandre et le duché de Basse-Lotharingie au XI^e siècle », in *Études critiques d'hagiographie et d'iconologie*, Bruxelles, 1967, p. 415-507, qui reprend les éléments d'une thèse de l'École nationale des chartes soutenue en 1926.

10. C. DEREINE, « Gérard, évêque de Thérouanne (1083-1096) face aux moines exempts. Le cas des prieurés de Nieppe, Andres et Framécourt », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, 10 (1980), p. 249-264 ; *Id.*, « Les limites de l'exemption monastique dans le diocèse de Thérouanne au XI^e siècle : Messines, Saint-Georges-lez-Hesdin et Saint-Bertin », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, 13 (1983), p. 39-56. B.-M. TOCK, « Le chapitre cathédral de Thérouanne et ses chartes au XII^e siècle », *Revue du Nord*, 356-357 (2004), p. 633-648.

11. F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *op. cit.*, p. 223-268.
12. F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *ibid.*, p. 223-268.
13. J. HEUCLIN, « Le diocèse de Thérouanne à l'époque de saint Omer », in *Mélanges de sciences religieuses. Vies de saints dans le nord de la France (VI^e-X^e siècles)*, 1999, p. 81-88. H. BERNARD, « Les cathédrales de Thérouanne. Les découvertes de 1980 et la cathédrale gothique (état des fouilles en octobre-novembre 1980) », *Archéologie médiévale*, 13 (1983), p. 7-45.
14. Com. de Lumbres, dép. du Pas-de-Calais. Sur l'identification de ce toponyme également attesté comme *Vimma* dans la *Vie de Maxime de Vienne* : F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *op. cit.*, p. 236, n. 43. Certaines sources rapportent la date du 13 septembre 948 pour l'invention de Wismes, à la suite du récit de la translation de 1133 (PARIS, *BnF*, Picardie 65, fol. 24v^o-25v^o) : J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia olim contracta a diversiis ecclesiis, propter sanctum Maximum episcopum Regii in Provincia*, Paris, 1636, p. 61, qui mentionne le règne de Louis IV (936-954). L'épiscopat de Wicfrid, prévôt de Saint-Bertin sous l'abbé Arnulf († 944), s'étend du 20 juin 935 au 19 août 959 : FOLCUIN, *Gesta abbatum Sancti Bertini Sithiensium*, in *MGH, Scriptorum*, t. 13, éd. O. HOLDER-EGGER, Hanovre 1881, p. 626 et 630-632 ; H. VAN WERVEKE, *Het Bisdom Terwaan, van den Oorsprongtot het Begin der Veertiende Eeuw*, Gand/Paris, 1924, p. 45. L'église paroissiale Saint-André passe pour avoir été fondée par Maxime. Elle est aujourd'hui composite : le chevet a été refait à l'époque gothique, la nef romane subsistant pour les premières travées. F.-J. PARENTY, « Notice sur la commune de Wismes », *Bulletin de la Commission des antiquités départementales (Pas-de-Calais)*, 1 (1849), p. 80-84. M. CARNIER, *Parochies en bidplaatsen in het bisdom Terwaan vóór 1300. Een repertorium van de dekenijen Veurne en Ieper en een overzicht van alle bidplaatsen van het bisdom*, Bruxelles, 1999. J. THIÉBAUT, *Nord Gothique : Picardie, Artois, Flandre, Hainaut. Les édifices religieux*, Paris, 2006, p. 434.
15. On ignore ce qui fit nommer Maxime le saint exhumé à Wismes. La découverte d'une inscription antique a-t-elle pu favoriser cette identification ? La commune ne recèle pourtant que très peu de traces d'occupation antique, essentiellement au sud, le long de la voie Thérouanne-Boulogne : R. DELMAIRE (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, t. 62/2, *Pas-de-Calais*, Paris, 1994, n° 549. On sait par ailleurs que des reliques de saints homonymes et provenant vraisemblablement du gisement romain ou italien circulaient dès le IX^e siècle. Ainsi, en avril 838, un marchand de reliques présente-t-il à l'abbaye de Fulda des restes de Maxime, Vincent et Digna, probablement martyrs romains (*Miracula Sanctorum in Fuldenses ecclesias translatorum auctore Rudolfo*, in *MGH, Scriptores*, t. 15/1, éd. G. WAITZ et W. WATTENBACH, Hanovre, 1887, p. 336. P. GEARY, *Furta sacra. Thefts of Relics in the Central Middle Ages*, trad., Paris, 1990, p. 81).
16. Voir l'inventaire dressé *infra* tab. 7, à partir des répertoires de Victor Leroquais. Nous renvoyons en outre, pour le culte de Maxime en Flandre, aux deux travaux mentionnés par F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *op. cit.*, p. 237, p. 45.
17. F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *ibid.*, p. 223-268 ; J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, *op. cit.*, p. 61.
18. On pourrait rapprocher ce lointain archétype, du modèle épiscopal grégorien mis en évidence dans P. TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval*, Rome, 1973, p. 806-840.
19. Notamment à l'époque de l'évêque Jean de Warneton, contemporain de Geoffroy d'Amiens (1104-1115) et de Lambert de Guines (évêque d'Arras entre 1093 et 1115) : A. GIRY, « Grégoire VII et les évêques de Thérouanne », *Revue historique*, 1 (1876), p. 387-409. J. DESMET, *De heilige Jan van Waasten en de Gregoriaansche Hervorming in het Bisdom Terwaan*, mémoire de licence d'histoire, université de Louvain, 1943. W. SIMONS, « Jean de Warneton et la réforme grégorienne », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, 17 (1987), p. 36-54. L. MORELLE, « Un grégorien au miroir de ses chartes : Geoffroy d'Amiens (1104-1115) », in M. PARISSÉ (éd.), *À propos des actes d'évêques : hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991, p. 177-218. B.-M. TOCK, « Jean de Warneton, évêque de Thérouanne (1099-1130), un grégorien ? », in J. RIDER et B.-M. TOCK (éd.), *Le*

diocèse de Théroouanne au Moyen Âge, Arras, 2010, p. 107-118. La *Vita* de Jean de Warneton est composée par son archidiacre Gautier de Théroouanne peu après 1130 (MGH, *Scriptores*, t. 15-2, éd. O. HOLDER-EGGER, Hanovre, 1888, p. 1136-1150 ; *Walteri archidiaconi Tervanensis Vita Karoli comitis Flandrie et Vita domini Ioannis Morinensis episcopi*, éd. J. RIDER, A. FRIEDMAN et D. GUTH, Turnhout, 2006, p. 125-155 ; B. MEUNS, « The “Life of Bishop John of Théroouanne” by Archdeacon Walter (1130) and the Bishop’s Pastoral Activities », in W. VERBEKE, L. MILIS et J. GOOSSENS (éd.), *Medieval narrative sources. A gateway into the medieval mind*, Louvain, 2005, p. 77-90). Ce milieu est particulièrement réceptif aux modèles épiscopaux valorisant la vie commune des clercs et la reconstruction des Églises cathédrales. J. DEPLOIGE, « Intériorisation religieuse et propagande hagiographique dans les Pays-Bas méridionaux du 11^e au 13^e siècle », *Revue d’histoire ecclésiastique*, 93/3-4 (1999), p. 808-831.

20. PARIS, BnF, lat. 17997, fol. 262v^o-263, uniquement le début du récit. Trois copies tardives mais plus complètes, des XVII^e et XVIII^e siècles, attribuent ce récit à un certain Pierre, chanoine de Théroouanne : BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique* [Koninklijke Bibliotheek van België], 8957-8958 (3512), fol. 66-66v^o ; PARIS, BnF, lat. 11066, fol. 156v^o-159 et PARIS, BnF, Picardie 65, fol. 24v^o-25v^o (copie du mauriste Pierre-Nicolas Grenier). On connaît un Pierre, doyen du chapitre en 1190-1198 et un archidiacre du même nom, devenu évêque de Théroouanne (1230-1250). Les érudits du XVII^e siècle leur prêtent à tous deux une chronique de Théroouanne.

21. Récit également rapporté par un chanoine de Vernon (Eure) : J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 61-64. La collégiale Sainte-Marie de Boulogne, qui revendique un privilège d’exemption, dispose en fait d’importants droits de patronage sur les églises voisines reconnus par l’évêque de Théroouanne en 1129 (I. CLAUZEL-DELANNOY, « Les collégiales régulières de Boulogne-sur-Mer », in R. LE BOURGEOIS, A. MASSONI et P. MONTAUBIN (éd.), *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX^e-XVII^e siècles)*, Amiens, 2010, p. 197-210).

22. N.-N. HUYGHEBAERT, « Les origines de l’abbaye Saint-Jean-au-Mont près de Théroouanne », *Bulletin trimestriel de la Société académique de la Morinie*, 18 (1956), p. 447-473.

23. Martyrologe-obituaire de Théroouanne : *Cartulaire de l’Église de Térouane*, éd. T. DUCHET et A. GIRY, Saint-Omer, 1881, p. 323. M. LE QUIEN, *De saint Maxime évêque de Riez, ancien patron de l’Église de Térouanne*, s. l., s. d. (CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 706, fol. 449-450v^o). A. BUTLER, *Vies des Pères, des martyrs et des autres principaux saints*, trad. J.-F. GODESCARD, t. 11, 2^e éd., Versailles, 1820, p. 367-371.

24. Voir la 1^{re} livraison de cet article <https://journals.openedition.org/cem/18054>.

25. H. BERNARD, « Les cathédrales de Théroouanne. Les constructions du haut Moyen Âge », *Archéologie médiévale*, 10 (1980), p. 105-152 ; *id.*, « Les cathédrales de Théroouanne. Les découvertes de 1980 et la cathédrale gothique (état des fouilles en octobre-novembre 1980) », *Archéologie médiévale*, 13 (1983), p. 7-45. L’édifice du VII^e siècle est reconstruit sans doute sous l’épiscopat de Folquin (816-855). Ce n’est qu’à partir de la pacification de la région que l’évêque recouvre son siège à la fin du X^e siècle, avec Baudouin. Plusieurs consécration de chapelles sont repérées sous Jean de Warneton puis Milon, avant que ne débute la reconstruction proprement dite de la cathédrale.

26. J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 16-18. Nicolas IV accorde des indulgences à ceux qui visitent la cathédrale de Théroouanne pour les fêtes mariales et celle du Baptiste en 1289, puis pour celle de Maxime en 1291 : O. BLED, *Regestes des évêques de Théroouanne (500-1553)*, t. 1, Saint-Omer, 1904, n^o 1920, p. 312.

27. J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 46. Des reliques de saint Maxime étaient conservées dans l’une des châsses de la collégiale Saint-Omer d’après une liste du XIII^e siècle (SAINT-OMER, BM, ms. 698, fol. 1, « relique [...] de sancto Maximo episcopo » ; éd. E. SACKUR, « Reise nach Nord-Frankreich », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 15 (1890), p. 472-473 et A. BOINET, « Un manuscrit à peintures de la bibliothèque de Saint-Omer », *Bulletin*

archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1904, p. 415-416. L'abbatiale de Saint-Bertin conservait également des reliques de Maxime d'après un inventaire de septembre 1465 conservé au milieu du XIX^e siècle dans une collection privée : « Inventaire des reliques de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (1465) », *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du Midi de la Belgique*, nouv. sér., 4 (1842), p. 127-136. Je remercie Charles Mériaux pour ces informations, ainsi que pour celle de la note suivante. En 1422, des objets destinés à la dévotion maximienne sont encore attestés dans un inventaire dressé par le chapitre de Théroouanne : O. BLED, *Inventaire des ornements et joyaux de l'Église de Théroouane en 1422*, Paris, 1903, n° 302.

28. Reliques mentionnées dans un inventaire du monastère de Saint-Bertin, de 1465, édité dans *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, nouv. sér., 4 (1842), p. 129.

29. Le plus ancien document liturgique de Théroouanne mentionnant le *dies natalis* de Maxime dans son calendrier est un psautier-hymnaire de la seconde moitié du XIII^e siècle. Un bréviaire de Théroouanne de la fin du XIV^e siècle mentionne les fêtes de l'invention des reliques (13 septembre), de l'élévation (2 octobre), outre le *dies natalis* du 27 novembre avec son octave du 4 décembre.

30. BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 7461, fol. 92v°-96, du XIII^e siècle. Ce légendier comporte la *Vita Maximi* suivie du panégyrique de Fauste. Il provient de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie de Vaucelles (diocèse de Cambrai) selon W. LEVISON, « Conspectus codicum hagiographicorum », in *MGH, Scriptores rerum Merovingicarum*, t. 7, *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, Hanovre/Leipzig, p. 564.

31. BHL 5854, voir les annexes 3 ci-dessous. Antoing (Hainaut), collégiale Sainte-Marie dépendant de Saint-Ursmer de Lobbes : J. NAZET, *Les chapitres de chanoines séculiers en Hainaut du XII^e au début du XV^e siècle*, Bruxelles, 2010, p. 101-107 ; M. MAILLARD-LUYPAERT, « Les collégiales du Hainaut. Le cas du chapitre collégial de Saint-Ursmer, déménagé de Lobbes, en principauté épiscopale de Liège, à Binche, "bonne ville" du comte de Hainaut (1409) », in R. LE BOURGEOIS, A. MASSONI et P. MONTAUBIN (éd.), *Les collégiales et la ville...*, op. cit., p. 183-195.

32. Le diocèse de Théroouanne, après le sac de la cité et de la cathédrale par les troupes de Charles Quint en avril 1553, est divisé en trois nouvelles circonscriptions par Pie IV en 1559 et 1561 : Boulogne puis Saint-Omer (avec la cité ancienne de Théroouanne) et Ypres. P. MARTENS, « La destruction de Théroouanne et d'Hesdin par Charles Quint en 1553 », in G. BLIECK et al. (éd.), *La forteresse à l'épreuve du temps. Destruction, dissolution, dénaturation (XI^e-XX^e siècle)*, Paris, 2007, p. 63-117. O. BLAMANGIN, L. DALMAU et J. MANIEZ, « "Il commanda qu'elle fust rasée et démolie jusques aux fondemens". La destruction de la ville et de la cathédrale de Théroouanne (Pas-de-Calais) en 1553 », *Archéopages*, 39 (2014), p. 22-31. P. MARTENS, « La destruction de la cathédrale de Théroouanne en 1553 et le sort de son portail », *Revue du Nord*, hors sér., 25 (2017), p. 51-55.

33. Comme l'atteste la correspondance de J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 20-23 et p. 61. Saint-Omer devient siège épiscopal en 1561.

34. La Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras conserve les notes du dominicain Michel Le Quien, auteur d'un mémoire *De saint Maxime, évêque de Riez, ancien patron de l'Église de Téroouanne* (CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 706, fol. 449-450v°), vraisemblablement écrit vers la fin du XVII^e siècle. Il récapitule les diverses mentions de reliques du saint, rappelle les traditions de Riez, de Théroouanne, d'Amiens, Boulogne et Vernon, et conclut en l'existence de deux saints homonymes. Le Quien (1661-1733) est un érudit qui a donné plusieurs ouvrages sur l'histoire de sa ville natale, Boulogne-sur-Mer : *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 24, Paris, 1819, p. 229-230.

35. CHÂTELAIN, *Martyrologe universel*, Paris, 1709, p. 817, qui distingue les saints de Riez, d'Évreux (Mauve) et de Théroouanne (Masse).

36. Sur cette question, voir le récapitulatif dans F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », op. cit., p. 238-239, n. 49-50. À Riez, on revendique la possession des reliques du saint,

même si l'association spirituelle conclue avec le chapitre de Vernon est renouvelée dans les années 1630 par l'évêque Louis Doni d'Attichy (1628-1652), par ailleurs réorganisateur des offices propres de sa cité et éditeur du sermon de Fauste sur Maxime (*Homilia seu oratio panegyrica in laudem S. Maximi episcopi Regiensis, habita Regii in die natali ipsius a Sancto Fausto ejus successore*, Paris, 1644) : J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 11-14 ; J.-J.-M. FÉRAUD, *Histoire de la ville de Riez (Basses-Alpes)*, Aix, 1885, p. 79, qui reprend un dossier élaboré au XVIII^e siècle par l'érudit riezais Jean Solomé († 1758). À Théroouanne, le Maxime local continue de bénéficier d'ardents défenseurs rappelant sa mort à Riez, le transfert de ses reliques à Wismes puis leur découverte à la fin du X^e siècle et enfin leur élévation : J. MALBRANCQ, *De Morinis et Morinorum rebus*, Tournai, t. 1, 1639, lib. 2, XXXVII, p. 197-199, et t. 2, 1647, lib. 7, XLVI, p. 548-550, avec une édition d'un hymne attribué à l'évêque Wicfrid en l'honneur de Maxime.

37. ROUEN, BM, ms. 1397 (U 141), fol. 186-191^v. COPENHAGUE, *Det Kongelige Bibliotek*, Thott 135 Fol, fol. 27-27^v (fragment).

38. F. LOT, *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, Paris, 1913, p. XLIV-XLV. P. GEARY, *Furta sacra...*, op. cit., p. 83. Remarquons que l'abbaye de Saint-Wandrille dispose entre ca 675-677 et 737 d'une possession dans la basse vallée du Rhône, le monastère de Donzère (com. de Grignan, dép. de la Drôme) : F. LOT, *Études critiques...*, op. cit., p. 4-5, n° 8.

39. Épisode rapporté dans l'*Inventio et miracula Sancti Wolfrani* [BHL 8740], éd. J. LAPORTE, *Mélanges de la Société d'histoire de Normandie*, 14 (1938), § 15, p. 33-34. E. M. C. VAN HOUTS, « Historiography and hagiography at Saint-Wandrille : the "Inventio et miracula sancti Vulfranni" », in M. CHIBNALL (éd.), *Anglo-Norman Studies. Proceedings of the Battle Conference*, 1989, p. 233-251. J. LE MAHO, « En marge des invasions hongroises du X^e siècle en France : translations de reliques aux portes de la Normandie », *Les cahiers vernonnais*, 26 (2004), p. 5-16. L. TRAN-DUC, « Une entreprise hagiographique au XI^e siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », *Tabularia*, 2008 [L'écrit et les morts dans la Normandie médiévale], en ligne. Ce récit a été composé vers le milieu du XI^e siècle afin de s'opposer aux prétentions des moines de Gand : I. VAN'T SPIJKER, « Gallia du Nord et de l'Ouest. Les provinces ecclésiastiques de Tours, Rouen, Reims (950-1130) », in *Corpus Christianorum, Hagiographies, Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, t. 2, éd. G. PHILIPPART, Turnhout, 1996, p. 258-259. Par ailleurs, la localité d'Acquigny ne paraît pas comporter de très nombreuses traces d'occupation antique et alto-médiévale : D. CLIQUET, *Carte archéologique de la Gaule*, t. 27 (Eure), Paris, 1993, n° 397, p. 190-191.

40. BHL 5848 (AA SS, maii, 25 mai) ; J.-B. MESNEL (dir.), *Les saints du diocèse d'Évreux*, t. 5, Évreux, 1917, p. 8-26. M. SAUVAGE, « Légende de saint Maxime et de saint Vénérand (vulgairement s. Mauxe et s. Vénérand) traduite sur un manuscrit de la bibliothèque d'Évreux », *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département de l'Eure*, 2^e sér., 7 (1847), p. 181-205. Cette *Passio*, dont la finalité est d'expliquer la présence des restes de Mauxe et Vénérand à Acquigny, n'est probablement pas antérieure à la fin du X^e siècle.

41. La collégiale aurait été fondée par Guillaume de Vernon à cette date. Elle est bien attestée dans les années 1180 (*Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame des Vaux-de-Cernay de l'ordre de Cîteaux au diocèse de Paris*, éd. L. MERLET et A. MOUTIÉ, t. 1/1, Paris, 1857, n° 75-76, ca 1185).

42. J. THÉROUDE, *Abrégé de la vie de s. Maxime ou Maxe, évêque de Riez en Provence, apôtre du Teroïennois, et patron de la ville de Vernon sur Seine, au diocèse d'Évreux. Ensemble quelques miracles faits au dit lieu de Vernon par l'intercession de ce saint*, Paris, 1635. Cet ouvrage a été rédigé alors que les chanoines de Vernon et de Riez avaient réactivé en 1632 leur association fondée en 1232 : J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 11-14, lettre de l'évêque de Riez Louis Doni d'Attichy en 1632. Le chanoine Théroude rassemble un dossier destiné à établir les liens spirituels entre sa collégiale et les diverses églises où Maxime est vénéré, et correspond avec les chapitres de Saint-Omer, Ypres et Boulogne.

43. Voir annexes, 1g. L'affaire de Vernon est exhumée au moment même où la liturgie riezoise connaît une refonte qui se solde par la publication d'un propre par l'évêque Louis Doni d'Attichy en 1635 : L. DONI D'ATTICHY, *Officia propria sanctorum sanctæ Regiensis Ecclesiæ*, Aix, 1635.
44. Cette date, identique à celle de l'inventio fêtée à Thérrouanne, est celle aussi de l'invention des reliques de Maxime à Acquigny. J. THÉROUDE, *Abrégé de la vie de s. Maxime...*, *op. cit.*, et *id.*, *Epistolæ quædam de amicitia...*, *op. cit.*, p. 61 et 72.
45. Les relations des régions viennoise et valentinoise avec la haute Provence au haut Moyen Âge semblent régulières. La patronne de l'Église de Riez, sainte Thècle, est aussi particulièrement vénérée à Vienne (sur sa *Vita* : G. DE MANTEYER, *La Provence du premier au douzième siècle. Étude d'histoire et de géographie politique*, Paris, 1908, p. 185-195). Faudrait-il y voir la trace d'une ancienne obédience de Riez à la province viennoise, durant les luttes opposant cette dernière à sa rivale arlésienne ?
46. F. DESCOMBES, « Hagiographie et topographie religieuse : l'évêché de Vienne en Dauphiné », in *Hagiographie, cultures et société, IV^e-XII^e siècle*, Paris, 1981, p. 361-378. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence (V^e-XI^e siècle). La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge*, Rennes, 2014, p. 81-84 et 162-166.
47. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence...*, *ibid.*, p. 354-355.
48. Puimoisson, cant. de Riez, dép. des Alpes-de-Haute-Provence.
49. CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 513, fol. 120v^o-122. MGH, *Diplomata regum et imperatorum Germaniæ*, t. 10/3, *Friderici I. Diplomata*, éd. H. APPELT, Hanovre, 1985, n° 754, p. 304-305. En présence de l'évêque de Valence Odon.
50. Ni sa *Vita* rédigée peut-être aux lendemains de sa mort ou plus vraisemblablement aux VIII^e-IX^e siècles (BHL 634 ; MGH, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. 3, éd. B. KRUSCH, Hanovre, 1896, p. 197-303), ni les *Miracula* rapportant des événements datés de 911 (BHL 636 ; U. CHEVALIER, « Vies de saints dauphinois », *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 15 (1895), suppl., p. 38-40) n'évoquent une quelconque amitié entre les deux évêques. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence...*, *op. cit.*, p. 18 et p. 354-355. F. PELOUX, « L'écriture hagiographique dans les diocèses suffragants de la métropole viennoise (c. VIII^e-XI^e s.) », in M. GAILLARD et M. GOULLET (dir.), *Hagiographies, Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, t. 8, Turnhout, 2020, p. 650-654.
51. Voir la tentative de Jean-Pierre Poly pour reconstituer cette tradition : J.-P. POLY, « La "Petite Valence". Les avatars domaniaux de la noblesse romane en Provence », in *Saint Mayeul et son temps*, Digne, 1997, p. 137-183. Un évêque de Valence attesté en 570 et nommé Maxime, parent du saint riezois et possessionné dans le diocèse, aurait apporté à l'Église de Valence (Drôme) un bien patrimonial, celui de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence). Au début du IX^e siècle, ce domaine aurait été confié par Charlemagne à l'évêque de Marseille Vuadalde, Valence recevant en compensation les terres proches (com. de Puimoisson) où se situe l'église Saint-Apollinaire confirmée en 1178. C'est dans le diplôme carolingien aujourd'hui perdu qu'est rapportée la légende de Maxime et d'Apollinaire. La *Chronique des évêques de Valence* (L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 1, Paris, 1907², p. 217), rédigée sous l'évêque Eustache (1107-1141), utilise cet acte et reprend l'épisode des deux saints évêques cité à nouveau en 1178. Selon nous, la légende a pu prendre corps peu de temps avant sa première rédaction écrite à partir d'une assimilation entre Maxime de Valence et Maxime de Riez, alors que ce dernier était connu dans les milieux rhodaniens comme en témoigne sa première intégration dans un martyrologe à Lyon puis par Florus. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence...*, *op. cit.*, p. 354-355 pour les pontificats des deux Maxime de Valence (419 et 570).
52. F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *op. cit.*, p. 223-268.

53. *Recueil des actes des rois de Provence (855-928)*, éd. R. POUPARDIN, Paris, 1920, n° 58, p. 105-106, entre février 901 et le 25 décembre 920 : « [...] *vendo beato sancto Maximo, Regensi episcopo, cujus sacra ossa in ipsa tumulata habentur basilica [...]* ». *Gallia Christiana*, t. 16, *Vienne, Instr.*, n° 18, Paris, 1865, col. 14, qui date l'acte de 920.
54. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne, IX^e-XII^e siècles*, éd. U. CHEVALIER, Vienne/Lyon, 1869, notamment n° 23 (ca 994-997), n° 180 (ca 1009) et n° 251 (ca 1070), *passim*. *Die Urkunden der Burgundischen Rudolfinger (888-1032)*, éd. T. SCHIEFFER et H. E. MAYER (dir.), in *MGH, regum Burgundiæ et stirpe rudolfina diplomata et acta*, Munich, 1977, n° 53 (ca 981-990), p. 185-186 ; n° 71 (ca 975-990), p. 213 ; n° 76 (994), p. 220-221 ; surtout n° 159 (1013 ou 1015), p. 340, qui mentionne les reliques de Maxime aux côtés de celles de Vincent, Oronce et Victor (ces saints sont également vénérés à Embrun), Pancrace et Formasius. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence...*, *op. cit.*, p. 284 et n. 156-158.
55. CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 518, R. JUVENIS [† 1703], *Histoire ecclésiastique et séculière du Dauphiné et de ses dépendances*, t. 2, livre I, qui paraît confondre cet Artaud avec un homonyme comte de Forez († ca 1011-1017). J.-M. DE LA MURE, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, éd. R. DE CHANTELAUZE [à partir de MONTBRISSON, BM, ms. 22-23, de 1675], t. 1, Paris, 1860, p. 71-72. Ce seigneur et son épouse Pétronille sont attestés dans le cartulaire de l'abbaye : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas...*, *ibid.*, *passim*.
56. *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 15, *Vienne*, éd. R. FAVREAU et J. MICHAUD, Paris, 1990, p. 78-79, n° 77 et pl. XXVIII. Pour le rôle de l'épigraphie dans les programmes d'exaltation et de légitimation du culte des reliques : R. FAVREAU, « Épigraphie médiévale et hagiographie », in *Id.* (éd.), *Le culte des saints aux IX^e-XIII^e siècles*, Poitiers, 1995, p. 63-83.
57. *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 15, n° 87, p. 86-87 et pl. XXX.
58. BHL 5850 : AA SS, *ian.*, t. 1, col. 91-94, 2 janvier. Maxime de Limon ou de Limony, originaire de Cahors, devient abbé de Saint-Jean près de Vienne, où il est assassiné sur l'ordre d'un officier royal. Sa *Passio* est signalée en 1627 par le jésuite Pierre-François Chifflet († 1682), correspondant des Bollandistes : M. COENS, « Le plan d'une hagiographie de la Franche-Comté et des régions voisines par P.-F. Chifflet en 1627 », *Analecta Bollandiana*, 83 (1965), p. 24, sans doute le même saint que p. 44 et n. 1. Pierre-François Chifflet, *Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance*, éd. B. JOASSART, Bruxelles, 2005, p. 54 et 87.
59. BHL 5850 : TRIER, *Stadtbibliothek*, Hs. 1376/141 8°, fol. 37v^o-42, du début du XVI^e siècle et provenant du monastère Saint-Mathias *Extra Muros* : « *Incipit passio sancti Maximi presbiteri et martiris* » précédée d'une généalogie. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence...*, *op. cit.*, p. 18.
60. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence...*, *ibid.*, p. 284-285.
61. X. CHENU, *Notice historique sur la chapelle et le pèlerinage de Saint-Maxime*, Vienne, 1872.
62. Maxime est le patron de la paroisse. Le 7 février 1226 (n. st.), une sentence arbitrale attribue la villa Saint-Maxime à l'archevêque Herluin de Tarentaise. J.-A. BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759, chap. *Preuves*, p. 376-377, n° 46. Le toponyme disparaît après le XVIII^e siècle au profit de Beaufort.
63. Sur la légende locale : J.-A. BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève...*, 2^e éd., Moûtiers, 1871, p. 190-192 ; F.-M. HUDRY, *Histoire des communes savoyardes. Albertville et son arrondissement*, Roanne, 1982, p. 150. BHL 4112 (AA SS, *ian.*, t. 2, p. 26-28 et *Patrologie latine*, t. 163, Paris, 1893, col. 1411-1414). Le manuscrit de la *Vita* est signalé par l'érudit Pierre-François Chifflet aux Bollandistes et aurait été composé au début du XII^e siècle. L'attribution du texte à Guy de Bourgogne paraît fort douteuse à L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 1 (*Provinces du Sud-Est*), Paris, 1907², p. 243-244. Des variantes sont attestées par deux manuscrits des XIII^e et XIV^e siècles, des légendiers conservés à Aoste : BHL *nov. sup.* 4112^b, édités dans *Mélanges de*

documents historiques et hagiographiques valdôtains, t. 1, Aoste, 1951, p. 101-110. C. DUPONT, s. v. « Giacomo », in *Bibliotheca sanctorum*, t. 6, Rome, 1965, col. 421-422.

64. J. ROUBERT, « Les origines et les limites du diocèse et du comté de Tarentaise », *Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques*, t. 1, Paris, 1960, p. 421-427. *Id.*, « La seigneurie des archevêques comtes de Tarentaise du x^e au xvi^e siècle », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, 5-6 (1961), p. 33-235.

65. BHL 5857 : *Patrologie latine*, t. 151, Paris, 1853, col. 265-268, *Historia translationis reliquiorum Sancti Maximi apud Nantuacum*. L'indigence de la série H aux Archives départementales de l'Ain pour le monastère et la période concernés ne permet pas de plus amples investigations. Le récit rappelle l'origine viennoise des ossements, mais aussi l'indignité de la précédente sépulture. La translation est suivie d'une élévation à la « basilique » de Nantua. Toutes les opérations, la prise de décision, la recherche et la découverte du corps, son élévation, s'effectuent sous l'œil du chapitre, de l'abbé de Cluny et du cardinal d'Ostie, représentant alors le pape qui confirme lui-même en dernier recours la célébration, le 1^{er} septembre suivant. Le saint lui-même manifeste régulièrement son approbation ; c'est la venue à Nantua du légat pontifical qui a, semble-t-il, motivé sa décision de se manifester. L'assentiment populaire manifeste la concorde dans laquelle l'événement se déroule.

66. Confirmation de Louis le Bègue en août 878 : analyse dans J.-B. MARTIN, *Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion du Lyonnais à la France en 1312*, Lyon, 1905, n° 175, p. 51.

67. La translation a lieu sous l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109), alors qu'Eudes de Châtillon était cardinal évêque d'Ostie (vers 1079-1088), sous le pontificat de Grégoire VII (1073-1085). L'allusion à un dimanche 24 août et la fin, en 1085, de la légation d'Eudes de Châtillon en Allemagne, qui pourrait expliquer sa présence dans le Jura, permettent d'envisager la date de 1085 comme probable. Cette date concorde tout à fait avec l'itinéraire à cette époque du légat Eudes, qui, après un séjour à Cluny à la fin du mois d'avril, s'est ensuite rendu à Nantua, conformément aux conclusions de A. BECKER, *Papst Urban II. (1088-1099)*, t. 1 (*Herkunft und kirchliche Laufbahn. Der Papst und die lateinische Christenheit*), Stuttgart, 1964, p. 75-76 et n. 221-222 ; de même pour l'itinéraire d'Hugues de Semur reconstitué par A. KOHNLE, *Abt Hugo von Cluny (1049-1109)*, Sigmaringen, 1993, p. 151-152 et 317. Le souvenir du passage d'Hugues de Semur à Nantua est rappelé dans la *Vita sancti Hugonis, XXV (Studi Gregoriani)*, t. 11, éd. A. M. STICKLER et al., Rome, 1978, p. 134).

68. En février 1146, Nantua est compris parmi les possessions clunisiennes confirmées par Eugène III : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. BERNARD et A. BRUEL Paris, 1880-1894, n° 4112.

69. N. REVEYRON, « Hugues de Semur et l'architecture clunisienne. Influences de la liturgie et des coutumes monastiques sur les programmes architecturaux dans l'*ecclesia cluniacensis* », in *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 91 (2012), p. 91-147.

70. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...*, op. cit., n° 3739 ; analyse dans J.-B. MARTIN, *Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion du Lyonnais à la France en 1312*, Lyon, 1905, n° 437, p. 119.

71. D. IOGNA-PRAT, « Panorama de l'hagiographie abbatiale clunisienne (v. 940-v. 1140) », in M. HEINZELMANN (éd.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, 1992, p. 105-106.

72. PARIS, BnF, lat. 12740, fol. 343-345^{bis}, manuscrit de l'érudit Claude Estiennot. *Obituaire de la province de Lyon*, in *Recueil des historiens de la France. Obituaires*, t. 5, éd. G. GUIGUE et J. LAURENT, Paris, 1951, p. 339 et 342.

73. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1, Mâcon, 1934, p. 104-106. K. HALLINGER (dir.), « Das Sanktorale Klunys nach der mitte des 11. Jahrhunderts », in *Corpus consuetudinum monasticarum*, t. 7/4, Siegburg, 1986, p. 21-32. À l'exception de celle de

Valensole, aucune église clunisienne n'est placée sous le patronage de Maxime si l'on en croit la liste dressée par D. W. PÆCK, *Cluniacensis Ecclesia. Der Cluniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert)*, Munich, 1998, et p. 523 pour Valensole.

74. Lagrasse, cant. de Corbières, dép. de l'Aude.

75. À moins d'établir un lien improbable entre Maxime de Riez et le seul Maxime vénéré dans la zone (mais de l'autre côté des Pyrénées) l'évêque Maxime de Saragosse († ca 619) : AA SS, febr. ; I. P. B. GAMS, *Die Kirchengeschichte von Spanien*, t. 2/2, Regensburg, 1874, p. 63-65.

76. *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse*, t. 1 (779-1119), éd. É. MAGNOU-NORTIER et A.-M. MAGNOU, Paris, 1996. Sur l'abbaye : É. MAGNOU-NORTIER, « À propos du temporel de l'abbaye de Lagrasse : étude sur la structure des terroirs et sur les taxes foncières du IX^e au XII^e siècle », in *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève/Paris, 1982, p. 235-264 ; C. PAILHÈS, « La crise de la communauté monastique de Lagrasse au XIII^e siècle », in *Sous la règle de saint Benoît...*, *ibid.*, p. 265-275. *Id.*, « Le rayonnement de l'abbaye de Lagrasse de 1100 à 1270 », *Cahiers de Fanjeaux*, 19 (1984), p. 65-89. J. BLANC, « Une abbaye en réforme : Lagrasse, de la fin du XIII^e à la fin du XIV^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, 19 (1984), p. 91-115. P. AMARGIER, « Relations de Saint-Victor de Marseille avec ses prieurés languedociens », *Cahiers de Fanjeaux*, 19 (1984), p. 215-237.

77. C'est ce qui transparait dans l'accord de 1359 conclu entre la communauté et l'abbé sous l'arbitrage de l'évêque de Carcassonne, à propos de l'érection d'une nouvelle église paroissiale, Saint-Michel : on ne pourra y élever d'autel consacré à un saint déjà vénéré à Sainte-Marie de Lagrasse ; Maxime n'est pas cité. J. BLANC, *L'abbaye de Lagrasse au Moyen Âge (1278-1502)*, thèse de troisième cycle, université de Toulouse, 1978 (dactylographié), p. 470-471.

78. On en connaît une version latine et une version occitane, toutes deux identiques et contemporaines, éditées dans : *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam, Lateinischer Text und Provenzalische Übersetzung mit Einleitung*, éd. F. E. SCHNEEGANS, Halle, 1898, p. 74-85 pour l'énumération des reliques ; de même pour la version latine, l'édition de C. HEITZMANN, *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, Florence, 1999, p. 30-33. C. PAILHÈS, « La crise de la communauté monastique de Lagrasse au XIII^e siècle », in *Sous la règle de saint Benoît...*, *op. cit.*, p. 275. Le texte a sans doute été composé sous l'abbatiat de Bernard Imbert (1237-1255) : A. G. REMENSNYDER, *Remembering Kings Past. Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, Ithaca/Londres, 1995, p. 285-287 et 317. É. DECLERCQ, « La place des reliques dans le mobilier liturgique et l'architecture d'après les "Gesta Karoli Magni" de l'abbaye de Lagrasse », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 14 (1983) [non paginé].

79. Cant. de Corbières, dép. de l'Aude. *Rotulus Moysis*, statuts de l'abbé Hélie de Champiers (1349-1362) codifiant des coutumes antérieures, copiés dans le *Livre vert*. À la fin du XV^e siècle : Narbonne, AD11, H 8, fol. 53-75 ; *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, t. 2, éd. A. MAHUL, Paris, 1859, p. 322-355, ici p. 333.

80. PARIS, BnF, lat. 12857, J. TRICHAUD, *Chronicon seu historia regalis abbatiæ beatæ Mariæ de Crassa*, composé peu avant 1677. PARIS, BnF, Doat 66 (rédigé entre 1668 et 1669).

81. Plusieurs érudits les mentionnent. J. TRICHAUD, *Chronicon seu historia...*, *ibid.* ; A. MAHUL, *Cartulaire et archives...*, *op. cit.*, p. 434, et n. 1 (Père BOUGES, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, p. 58-59 qui remarque la présence conjointe de reliques à Riez). En revanche, l'inventaire de l'argenterie qui se fonde sur un document du 30 juillet 1663 évoque saint Maximin, évêque d'Angers : Narbonne, AD11, H 10, fol. 18 ; A. MAHUL, *Cartulaire et archives...*, *ibid.*, p. 420-422. La piste de l'anthroponymie est peu probante : *Maximus* apparaît à deux reprises, vers 880-882 (*Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse...*, *op. cit.*, n° 32) et dans un acte daté de 908, mais probablement rédigé après le début du XII^e siècle (*ibidem*, t. 1, n° 45 et n. 1 p. 75).

82. A. MAHUL, *Cartulaire et archives...*, *ibid.*, p. 437-439. Des saints victorins sont mentionnés : Victor (21 juillet) et Cassien (23 juillet).

83. Ce rattachement est de peu antérieur à sa confirmation de 1070 (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. GUÉRARD, Paris, 1857, n° 817). G. ARNAUD D'AGNEL, « les possessions de Saint-Victor de Marseille dans le bas-Languedoc (Hérault, Gard, Aude) », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1907, p. 215-243 ; É. GRIFFE, « La réforme monastique dans les pays audois (seconde moitié du XI^e siècle) », in *Annales du Midi. Actes du colloque international de Moissac*, 1963, p. 457-469, ici p. 462-463. P. AMARGIER, « Relations de Saint-Victor de Marseille avec ses prieurés languedociens », *Cahiers de Fanjeaux*, 19, 1984 [*Les moines noirs (XIII^e-XIV^e siècles)*], p. 215-237. *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse...*, op. cit., n° 122 (18 avril 1081), n° 124 (ca 1083), n° 137 (1088 et 1095) et n° 141 (ca 1091-1113) ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, op. cit., n° 839 (1089).

84. V. SAXER, « Les calendriers liturgiques de Saint-Victor et le sanctoral médiéval de l'abbaye », *Provence historique*, 16 (1966), p. 497-500. Par ailleurs, Maxime est vénéré le 27 novembre au diocèse de Tarbes, à Saint-Savin de Lavedan (cant. de la Vallée des Gaves, dép. des Hautes-Pyrénées), établissement confié à Saint-Victor de Marseille par le vicomte de Béarn en 1080 (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille...*, *ibid.*, n° 483). On conserve pour le prieuré de Saint-Savin deux livres liturgiques, le premier célébrant Maxime au sanctoral, l'autre dans son calendrier avec XII leçons : un bréviaire du XIV^e siècle (BAGNÈRES-DE-BIGORRE, BM, ms. 31 (45), fol. 96^v-97^v), « *Sancti Maximi episcopi* ». Collecte, leçons : « *Incipit vita beati Maximi episcopi. Lectio I. Beatus Maximus Regensis urbis antistes in vico proprio cui vocabulum est Decomecum [...]. Lectio VIII. [...] quod vir Dei pietate victus nec differre potuit nec negare. Evangelium. Sint lumbi vestri precincti* » ; V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits...*, op. cit., t. 1, n° 69) ; un psautier de la seconde moitié du XIV^e siècle (TOULOUSE, BM, ms. 70 (III, 153), fol. 179^v) ; V. LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, t. 2, Paris, 1941, n° 426).

85. V. SAXER, « Les calendriers liturgiques de Saint-Victor... », *ibid.*, p. 463-519, et spécialement p. 477. Les calendriers 2 (vers 1312-1324), 3 (vers 1496-1497) et 4 mentionnent Maxime évêque et confesseur, les deux derniers avec un rit de douze leçons. Le calendrier 1 (vers 1324-1328) n'indique pas Maxime. L'un des documents utilisés par Victor Saxer, composé en 1498, a été décrit par V. LEROQUAIS, « Un bréviaire de Saint-Victor de Marseille (collection privée) », *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, 8 (1931), p. 1-38, ici p. 19 : Maxime est célébré aux fol. 403^v-404^v du sanctoral (« *Sancti Maximi episcopi et confessoris. Deus qui es gloria [... oraison]. Lectio prima. Beatissimus Maximus Regensis urbis episcopus in vico proprio cui vocabulum est Decus mecum [...]. Lectio VIII. [...] ostendens nautas solito ritu fervere nihil navis instrumenta colligere. Evangelium. Sint lumbi vestri precincti* ») ; ce Bréviaire porte aujourd'hui la cote MARSEILLE, BMVR, ms. 2126.

86. Maxime est mentionné dans un hymnaire de la cathédrale de Reggio du XIII^e siècle : *Reggio Emilia*, Biblioteca Panizzi, Regg. C 408, fol. 46^v (« *Ad festum Maximum. Deus qui es tuorum antistitum potentissimus illustrator tribue quesumus ut beatissimi sacerdotis et confessoris tui Maximi magnificis exemplis informati seculi istius caliginenti sine periculo transeamus. Per* »). Son culte est bien attesté au début du XIII^e siècle. P. GOLINELLI, *Culto dei santi e vita cittadina a Reggio Emilia (secoli IX-XII)*, Modène, 1980, p. 29-33 et 146-150. G. GABBI, *Vita de' tre ss. Massimi della città di Reggio di Lombardia e di Provenza, e di s. Albino vescovo d'Angers, e di s. Venerio eremita*, Parme, 1645. Inversement, à l'époque moderne, on célèbre à Riez Prospero comme un évêque du cru : L. DONI D'ATTICHY, *Officia propria sanctorum...*, op. cit., p. A.

87. C. AFFAROSI, *Memorie storiche del monastero di San Prospero di Reggio*, t. 2, Padoue, 1737, p. 301 pour la liste du XII^e siècle (dernier évêque mentionné : Alberio, 1140-1163), et p. 291-294 pour les ajouts postérieurs, notamment du XVI^e siècle. J.-C. PICARD, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X^e siècle*, Paris, 1988, p. 498-500.

88. OXFORD, *Bodleian Library*, Rawl. D 873, fol. 214v^o-223 : « *Vita sancti Maximi Regensis episcopi* » répartie en neuf leçons. L'érudit anglais Richard Rawlinson (1690-1755) a collecté ce manuscrit en Italie vers 1720.
89. S. GENNARO, « Note sulla tradizione manoscritta della *Vita sancti Maximi episcopi Reiensis* », in *Oikoumene. Studi paleocristiani in onore del concilio Ecumenico Vaticano II*, Catane, 1964, p. 542, qui reprend les conclusions de A. MERCATI, « Per la storia letteraria di Reggio Emilia », in *Saggi di storia e letteratura*, t. 1, Rome, 1951, p. 100-102.
90. P. GOLINELLI, *Culto dei santi e vita cittadina...*, op. cit., p. 29-33 (n. 104 et 109) et 146-149.
91. BHL 6969-6970, voir aussi l'introduction de I.-M. MERCATI, « Miracula B. Prosperi episcopi et confessoris ad fidem librorum manu scriptorum restituit et illustravit », *Analecta Bollandiana*, 15 (1896), p. 161-256.
92. P. GOLINELLI, *Culto dei santi e vita cittadina...*, op. cit., p. 150. À ses débuts, le culte de Maxime n'est en outre attaché à aucune faction urbaine précise : *Id.*, *Città e culto di santi nel medioevo italiano*, Bologne, 1991, p. 120-121.
93. H. BOUCHE, *La chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du même pays*, t. 1, Aix, 1664, p. 932 (additions à la p. 595). À l'époque d'Honoré Bouche (1599-1671), les reliques sont toujours conservées dans le château d'Agliè par la famille de Filippa di San Damiano, héritière des comtes de San Martino. Les comtes de San Martino d'Agliè possessionnés dans le Canavese descendent de Guido attesté au début du XII^e siècle : *Chronicon Parvum Ripaltæ seu Chronica pedemonta minora*, éd. F. GABOTTO, Castello, 1911, p. 6 et n. Ils sont signalés aux côtés des Angevins à partir de 1273 et sous le roi Robert entre 1328 et 1338 : G. M. MONTI, *La dominazione Angioina in Piemonte*, Turin, 1930, p. 40, 65, 178 et 193-194.
94. Nous n'avons cependant trouvé aucune trace de la confirmation pontificale de février 1354. É. G. LÉONARD, *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples et comtesse de Provence (1343-1382)*, t. 2 (*La jeunesse de la reine Jeanne*), Monaco/Paris, 1932, p. 104-105 ; *Id.*, *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples et comtesse de Provence (1343-1382)*, t. 3 (*Le règne de Louis de Tarente*), Monaco/Paris, 1937, p. 223-227. E. L. COX, *The Green Count of Savoy. Amadeus VI and Transalpine Savoy in the Fourteenth Century*, Princeton, 1967, p. 124-129.
95. Sur cet édifice : D. BIANCOLINI et M.-G. VINARDI (éd.), *Il castello di Agliè. Alla scoperta della capella di San Massimo*, Turin, 1996, p. 33-35.
96. P. PANEGROSSI, *Memorie sulla Vita di s. Massimo di Riez, protettore di Rocca di Serro*, Rome, 1865. Pour les restes de l'église de Macugnano : R. ANTONIONO, « Edifici religiosi nel territorio d'Agliè », in D. BIANCOLINI et M.-G. VINARDI (éd.), *Il castello di Agliè...*, *ibid.*, p. 63-65. Cette dernière église est mentionnée en 1329 à l'occasion d'une visite pastorale : *Visite pastorali in diocesi di Ivrea negli anni 1329 e 1346*, éd. I. VIGNONO, Rome, 1980, p. 11-12, alors que l'église paroissiale d'Agliè est dédiée à saint Gaudens (*ibid.*, p. 7-8).
97. Son épiscopat semble devoir être placé au début du siècle ; il est mort entre 408 et 423. AA SS, *iun.*, 25 juin. BHL 5858 (XII^e siècle). Il est connu pour sa collection de sermons : éd. A. MUTZENBECHER, Turnhout, 1962 ; pour une étude de ces derniers : A. MERKT, *Maximus I. von Turin. Die Verkündigung eines Bischofs der frühen Reichkirche im zeitgeschichtlichen, gesellschaftlichen und liturgischen Kontext*, Leiden, 1997. *Atti del convegno internazionale di studi su massimo di Torino, nel VI centenario del concilio di Torino (398)*, Turin, 1999, avec une bibliographie exhaustive p. 242-259 par Luigi Cervellin ; G. TUNINETTI, « Culto (e fama) di san Massimo nella Chiesa torinese », *Atti del convegno internazionale...*, *ibid.*, p. 228-241.
98. Maxime, évêque de Turin, attesté entre 451 (concile de Milan) et 465 (concile de Rome), et distingué du précédent : F. SAVIO, *Gli antichi vescovi d'Italia delle origini al 1300 descritti per regioni : il Piemonte*, Turin, 1898 (réimpr. Bologne, 1971), p. 283-295. C'est probablement son culte qui est originellement présent dans la dédicace de l'église piémontaise San Massimo in Quintum, plutôt que celui de son prédécesseur avec lequel il s'est toutefois confondu : D. DE BERNARDI FERRERO,

« Saint-Maxime de Collegno », in *Congrès archéologique de France, 129^e session, Piémont, 1971*, Paris, 1978, p. 502-509 ; A. CROSSETO, « Collegno (Torino). Parrocchia dei ss. Monica e Massimo. Antica pieve », in *Atti del V congresso nazionale di archeologia cristiana. Torino, Valle di Susa, Cuneo, Asti, Valle d'Aosta, Novara, Rome, 1982*, p. 147-150. L'édifice attesté à partir de 1047 semble comporter des traces d'occupation remontant à la fin du V^e siècle. J.-C. PICARD, *Le souvenir des évêques...*, *op. cit.*, p. 328-329.

99. Si l'on excepte la brève mention du confesseur turinois chez Gennade (*De Viris illustribus*, 41, éd. G. HERDING, Leipzig, 1879, p. 90). La *Vita* de Maxime de Turin est rédigée au début du XII^e siècle par un moine de La Novalaise : BHL 5858 (AA SS, iun., t. 7, 3^e éd., éd. D. PAPEBROCK, p. 44-46 ; M. P. BRUNO, *Studi sulla « Vita » di San Massimo di Torino attribuita ad un anonimo monaco della Novalesa*, thèse de doctorat, université de Turin, 1991 [non vidi]). *Corpus Christianorum, Hagiographies...*, *op. cit.*, t. 1, p. 131. Pour la cathédrale de Turin : *Manuale secundum usum et consuetudinem ecclesiae maioris Taurinensis*, des XIII^e-XIV^e siècles. On notera que la seule église dédiée à un Maxime de Turin, San Massimo de Collegno, n'est attestée qu'en 1047 : J.-C. PICARD, *Le souvenir des évêques...*, *ibid.*, p. 328, n. 2. G. SERGI (éd.), *Storia di Torino*, t. 1 (*Della Preistoria al comune medievale*), Turin, 1997, p. 255-277 et 315-336, spécialement p. 324 (n. 100).

100. T. PÉCOUT, « Le patrimoine des cathédrales : le grand essor des XII^e-XIII^e siècles », *Provence historique*, 66 (2016), p. 119-136 ; *id.*, « L'évêque et le chapitre de Riez : formation du temporel et emprise territoriale, XII^e-XIV^e siècle », in P. BORGARD (éd.), *Riez une capitale en Haute Provence, de l'Antiquité aux Temps modernes. Actes du colloque international de Digne et Riez, 25-27 septembre 2009*, à paraître.

101. Limite septentrionale du diocèse de Digne, dép. des Alpes-de-Haute-Provence. L'anthroponyme *Maximus* est attesté dans le polyptyque de Saint-Victor de Marseille dressé vers 813-814 (AD13, 6 G 1 ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille...*, *op. cit.*, t. 2, p. 641-649) : Esclangon, in *Ventonis*, La Toue (com. de Barles), Auset ; *Maxima* est signalé à La Chappe, in *Nezitenis*, in *Durulo*. Pour la restitution et la localisation des toponymes : É. SAUZE, « Le polyptyque de Wadalde : problèmes de toponymie et de topographie provençales au IX^e siècle », *Provence historique*, 44 (1984), p. 17-21.

102. Le culte du confesseur tourangeau est signalé en Provence au VI^e siècle : Saint-Martin de Cavaillon est mentionné par Grégoire de Tours (*Livres sur les miracles de saint Martin*, trad. L. BORDIER, III, 60, Paris, 1860, p. 647). E. EWIG, « Le culte de saint Martin à l'époque franque », in H. ATSMAN (éd.), *E. Ewig, Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, t. 2, Munich, 1979, p. 355-370.

103. P.-A. FÉVRIER, « Les saints évêques de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule (genèse et développement de leur culte) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7^e sér., 6 (1985), *Le peuple des saints. Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge*, p. 39-40. P.-A. FÉVRIER, « La marque de l'Antiquité tardive dans le paysage religieux médiéval de la Provence rurale », in M. FIXOT, É. ZADORA-RIO (éd.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Paris, 1994, p. 27-35. Cette situation se retrouve par ailleurs dans l'onomastique où seul Honorat à la fin du Moyen Âge dispose d'un quelconque dynamisme : N. COULET, « Les saints locaux dans l'onomastique provençale », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7^e sér., 6 (1985), p. 167-178.

104. V. SAXER, « Saints diocésains de Fréjus dans les livres liturgiques du XI^e au XVII^e siècle », *Provence historique*, 42 (1992), p. 443-444. Fréjus, ch.-l. de cant., dép. du Var. G. BUTAUD, « Le culte de saint Honorat en Provence et les pratiques dévotionnelles sur "l'île sacrée" de Lérins (XIII^e-début XVI^e siècle) », in Y. CODOU et M. LAUWERS (éd.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, 2009, p. 601-668 ; C. CABY, « Écrire la Vie d'Honorat à Lérins au début du XV^e siècle. Autour de la *Vita Honorati* du manuscrit Stresa, Biblioteca Rosminiana, 4 », in Y. CODOU et M. LAUWERS (éd.), *Lérins, une île sainte...*, *ibid.*, p. 669-730.

105. P.-A. FÉVRIER, « Les saints évêques de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule (genèse et développement de leur culte) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7^e sér., 6 (1985), *Le peuple des saints. Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge*, p. 17-40. Digne, préfecture, dép. des Alpes-de-Haute-Provence. V. SAXER, *Saint Vincent, diacre et martyr : culte et légendes avant l'An Mil*, Bruxelles, 2002.

106. Le vocable de « Sainte-Marie et Saint-Maxime » est attesté vers les années 990 et en 1052, et on peut sans doute dès cette époque l'appliquer à l'église édifiée sur la colline Saint-Maxime, mais c'est seulement en 1114 que cette localisation est assurée (*Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...*, op. cit., n° 1991 ; *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. 1, éd. H. MORIS et E. BLANC, Paris, 1883, n° 211). Saint-Maxime apparaît aussi pour désigner une « *aula Sancti Maximi* » ou « salle verte » (« *in camera virida que vulgo appellatur camera beati Maximi* » en 1406, ainsi qu'un toponyme *ad Fontem Sancti Maximi*, près du chemin public ; AD13, B 1984, fol. 72-72v° en 1341 et fol. 357, deuxième registre ; B 1986, fol. 34v°-36v° en 1355 ; B 1986, fol. 11-12 en 1369).

107. Pour les références des mentions d'églises, nous renvoyons à la livraison 1 tab. 4. Valensole, ch.-l. de canton, dép. des Alpes-de-Haute-Provence.

108. GCNN, t. 1, col. 372 pour 1114 ; cependant, la dédicace de la cathédrale apparaît de manière implicite dès 1052 (*Cartulaire de l'abbaye de Lérins...*, op. cit., n° 211), lors de l'évocation du chapitre cathédral Saint-Maxime. W. WIEDERHOLD, *Papsturkunden in Frankreich. Reiseberichte zur Gallia Pontificia*, t. 1 (1906-1910), 4, *Provence mit Venaissin, Uzegois, Alais, Nemosez und Nizza*, Rome, 1985, n° 17, p. 81-82. Barjols, cant. de Saint-Maximin-la-Sainte-Beaume, dép. du Var.

109. AD13, 56 H 4717, le 2 novembre 1344, reconnaissance d'une terre à La Roquette par Bertrand Girandi de Quinson à frère Bertrand Rebolli de Puimoisson représentant le commandeur d'Aix et Saint-Maurice Isnard de Albarono, prieur de Capoue. La commanderie de Saint-Maurice,auj. Saint-Maurin, com. de Montmeyan, dép. du Var. L'église Saint-Maxime (*Maximus*),auj. Saint-Maime sur la rive du Verdon, com. de Montmeyan. L'église du site de Sainte-Maxime (*Maxima* ;auj. com. de Quinson, dép. des Alpes-de-Haute-Provence) sur la rive gauche du Verdon, où se trouvent des traces d'un habitat castral, est probablement ainsi dédiée à une époque récente. Cette titulature en faveur de cette vierge vénérée à Fréjus (XVII calendes de juin) est attestée tardivement, comme patronne de l'église de Quinson ; à Callian, la dédicace de l'église locale est attestée dès 1038 (*Cartulaire de l'abbaye de Lérins...*, *ibid.*, n° 32) ; les reliques de Maxime sont déposées à la cathédrale de Fréjus en 1391 et transférées à Callian en 1517 par Louis de Grasse, alors gouverneur de Provence, et son culte désormais promu par cette maison (L. DONI D'ATTICHY, *Officia propria sanctorum...*, op. cit., p. 80 ; [un prêtre de Callian], *Relation sur les reliques de sainte Maxime*, Aix, 1749, p. 15 ; V. SAXER, « Saints diocésains de Fréjus dans les livres liturgiques du XI^e au XVII^e siècles », in *Provence historique*, 42 (1992), p. 441-456). Le titre médiéval du lieu de Sainte-Maxime serait plutôt Saint-Pierre, ce site castral étant probablement celui de Brauch (attesté depuis juin 1033, à l'occasion d'une donation en faveur des moines de Lérins, avant de passer aux Templiers de Saint-Maurice en novembre 1237 ; *Cartulaire de l'abbaye de Lérins...*, *ibid.*, n° 95-97 et t. 1, n° 201).

110. Trigance et Tavernes, cant. de Flayosc, dép. du Var ; Quinson, cant. de Riez, dép. des Alpes-de-Haute-Provence ; Le Poil, com. de Senez, cant. de Riez, dép. des Alpes-de-Haute-Provence ; Châteauredon, cant. de Riez, dép. des Alpes-de-Haute-Provence.

111. Sisteron, ch.-l. de canton, dép. des Alpes-de-Haute-Provence. On note à proximité une église Saint-Alban. Maxime est parfois associé à Alban de Verulamium (*BHL* 34-36), protomartyr d'Angleterre, dont le culte est attesté à Riez même dès le pontificat de Maxime. *Vies des saints et des bienheureux*, t. 6, Paris, 1948, p. 356. C. TESTORE, s. v. « Albano », in *Bibliotheca sanctorum*, t. 1, Rome, 1961, col. 656-658. La ville haute de Riez abritait une basilique *in Rhegiensi castello* dédiée à Alban au VI^e siècle : *Dinamii vita sancti Maximi episcopi Reiensis. Fausti Reiensis sermo de sancto Maximo episcopo et abbate*, éd. S. GENNARO, Catane, 1966, p. 83 (l. 169-170) et p. 160 (§ 8). À Ampus (Var), au

diocèse de Fréjus, se trouve une église vouée aux saints Honorat et Alban, une possession des moines de Lérins (*Cartulaire de l'abbaye de Lérins...*, *op. cit.*, n° 55, ca 1019-1024). L'association d'Honorat et d'Alban suggérerait-elle que le saint breton doit sa diffusion en Provence à ces religieux ?

112. Eyragues, cant. de Châteaurenard, dép. des Bouches-du-Rhône. Pierre Riché identifie cet évêque avec un individu mentionné au début du VII^e siècle (vers 613, sous Clothaire II) dans la *Vita Rusticulæ* (BHL 7405 ; MGH, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. 4, éd. B. KRUSCH, Hanovre/Leipzig, 1902, p. 337-351) : P. RICHÉ, « Note d'hagiographie mérovingienne : la *Vita s. Rusticulæ* », *Analecta Bollandiana*, 72 (1954), p. 374. É. DUPRAT, *Les origines de l'Église d'Avignon (des origines à 879)*, Paris, 1909, p. 72-73 et n. 4.

113. Callian, cant. de Roquebrune-sur-Argens, dép. du Var. V. SAXER, « Saints diocésains de Fréjus... », *op. cit.*, p. 452-453.

114. É. DUPRAT, *Les origines de l'Église d'Avignon...*, *op. cit.* G. DE MANTEYER, « La marche de Provence et l'évêché d'Avignon », in *Bulletin de la Société d'études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes*, 58 (1939), p. 5-238, ici p. 20-21, 171-191 et 212-218. De même pour APT, *Trésor de la cathédrale*, ms. 10, sacramentaire d'Apt doté d'un calendrier avignonnais, de la fin du XII^e siècle.

115. MADRID, *Biblioteca nacional de España*, ms. 9605, fol. 27^v-37^v (P. HERNÁNDEZ APARICIO, *Inventario general de manuscritos de la biblioteca nacional*, Madrid, 2000, p. 82-83 ; A. CORDOLIANI, « Un autre manuscrit de comput ecclésiastique mal connu de la bibliothèque nationale de Madrid », *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, t. 61/2 (1955), p. 435-481) ; aux folios 27^v-37^v, le calendrier dit *hagiologium* a été copié par Claude Estiennot : PARIS, BnF, lat. 11771, fol. 7-17 (J.-M. BESSE, « Quelques antiquités bénédictines », *Revue Mabillon*, 1909-1910, p. 232-241). Ce calendrier martyrologique connaît une histoire complexe : il est transcrit vers 1026 à l'abbaye Saint-André (com. de Villeneuve-lès-Avignon, dép. du Gard), en même temps que divers traités de comput. La mention de Maxime de Riez au folio 37^v provient sans doute d'un emprunt au martyrologe d'Adon. G. DE MANTEYER, « La marche de Provence... », *ibid.*, p. 191 et 212.

116. AVIGNON, *Médiathèque Ceccano*, ms. 98, fol. 35^v, martyrologe d'Adon du chapitre cathédral Sainte-Marie des Doms, seconde moitié du XI^e siècle (T. PÉCOUT, *Martyrologues de Provence*, à paraître). Deux bréviaires du XV^e siècle, l'un de l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, l'autre comportant un calendrier avignonnais, mentionnent aussi Maxime au 27 novembre dans leurs calendriers respectifs : V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits...*, *op. cit.*, t. 1, n° 93, et t. 2, n° 315. Georges de Manteyer précise qu'au début du XI^e siècle le souvenir des premiers évêques d'Avignon était déjà lacunaire et que la mémoire de l'Église cathédrale ne remontait pas au-delà du VII^e siècle.

117. CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 1261. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits...*, *op. cit.*, t. 1, n° 146, p. 242-244. T. PÉCOUT, « Le culte de Siffrein et du saint mors de Carpentras », in *Hagiographica. Rivista di agiografia e biografia della Società per lo studio del Medio evo latina*, 28 (2021), à paraître.

118. APT, *Trésor de la cathédrale*, ms. 11 et 9. C'est peut-être aussi le cas de la cité d'Arles, où Maxime apparaît dans le calendrier d'un psautier de Saint-Césaire, de la seconde moitié du XIII^e siècle, mais en addition (V. LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits...*, *op. cit.*, t. 1, n° 74), et dans un missel de Saint-Trophime du début du XIV^e siècle, où il dispose cette fois d'oraisons dans le sanctoral (V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels...*, *op. cit.*, t. 2, n° 376).

119. CITTÀ DEL VATICANO, *Biblioteca Apostolica Vaticana*, Reg. lat. 540 (187 folios), fol. 171 pour Maxime dont on mentionne la présence des reliques à Riez : « *V kal. dec. Regensi sancti Maximi et apud eandem urbem dormiens in Christo quievit* ». T. PÉCOUT, *Le livre du chapitre du chapitre cathédral Notre-Dame de la Seds de Toulon*, Paris, 2020.

120. CARPENTRAS, *Bibliothèque Inguimbertaine*, ms. 72, les folios 2-6 sont parmi les plus anciens (fin XII^e siècle ou début XIII^e siècle) de ce volume composite. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits...*, *op.*

cit., t. 1, n° 144, p. 237-239. T. PÉCOUT, *Le calendrier obituaire de Sainte-Marie de Senez*, Valensole, 2016, p. 66.

121. DIGNE-LES-BAINS, BM, ms. 1, fol. 142v°-143.

122. Lectionnaire de l'office de Digne, AVIGNON, Médiathèque Ceccano, ms. 219, fol. 242v°-244v°, correspondant à la *Vita Maximi BHL 5853 (Dinamii vita sancti Maximi episcopi Reiensis...*, op. cit., § 2-7, p. 69-83) : « *In festo sancti Maximi Regensis episcopi. Lectio I. Beatissimi Maximi Regensis urbis antistitis hodie dies sancte sollempnitatis excolitur [...] et in regnis celestibus triumpharet. Tu autem. Lectio II. Fuit itaque bonorum omnium [...] et cruciatu fecit et merito. Tu autem. Lectio III. Cunctam quin etiam facultatem [...] succederet et meritis quoquearet. Tu autem. Lectio IIII. Ubi dum commissum gregem [...] igneis est febribus violenter accesus. Tu autem. Lectio V. Rursus tamen pertinax ille deceptor [...] gaudet monachus quod recepit. Tu autem. Lectio VI. Dum singulis similiter noctibus pastor [...] quo votis omnium expectaris. Tu autem. Lectio VII. Expositionem Evangelii scilicet Sint Lumbi vestri [Lc 12, 35] require in communi unius confessoris in tali numero. Lectio VIII. Vir itaque Dei insidias inimici esse cognoscens [...] per quem illi successerat victoria triumphalis. Tu autem. Lectio IX. Quem cum tantis virtutum misteriis [...] equitas singularem humilitas pauperem dignitas affluentem. Tu autem.* » Le Bréviaire de Digne de l'extrême fin du xv^e siècle, qui résulte d'une réorganisation des offices par l'évêque Pierre Turelure en 1455, comporte aussi des oraisons pour Maxime (PARIS, BnF, nouv. acq. lat. 1113, fol. 216).

123. Bréviaire d'Aix : AD13, 2 G 1859, f. F et 305v°-306. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits...*, op. cit., t. 2, n° 335, p. 205-207. E. MARLOT, « Deux bréviaires manuscrits aixois (xiii^e et xiv^e siècles) », *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1895, Paris, 1896, p. 389.

124. V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels...*, op. cit., t. 2, n° 456 et *Id.*, *Les bréviaires manuscrits...*, *ibid.*, t. 3, n° 601 (PARIS, BnF, lat. 10486).

125. PARIS, BnF, lat. 1261, fol. 434-434v°. V. SAXER, « Saints diocésains de Fréjus... », op. cit., p. 443-444. Les livres liturgiques du siècle précédent fêtent aussi Maxime : PARIS, BnF, lat. 767, fol. 8 (calendrier d'un psautier de Fréjus du xiv^e siècle) : « *V kal. dec. Maximi ep. et conf.* » [indiqué au VI des calendes par erreur] ; PARIS, BnF, lat. 1068, diurnal de Fréjus du même siècle (après 1323, Thomas d'Aquin étant célébré au calendrier) : Maxime est cité dans le calendrier (fol. 6), le sanctoral avec une oraison (fol. 82v°) et la litanie des saints (fol. 90v°).

126. R. DE LABRIOLLE, « Livres liturgiques manuscrits ou imprimés de l'ancien archidiocèse d'Embrun, du xi^e au xvi^e siècle », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1958, Paris, 1959, p. 129-154. *Id.*, « Livres liturgiques de l'ancien archidiocèse d'Embrun », *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1979, p. 7-36.

127. V. SAXER, « Un bréviaire d'Apt du xiv^e siècle retrouvé à Toulon », *Provence historique*, 21 (1971), p. 109-127 ; *Id.*, « Deux tropaires d'Apt du xi^e siècle », *Provence historique*, 38 (1988), p. 165-168.

128. T. PÉCOUT, « Les Augier Spada, seigneurs de Riez aux xii^e et xiii^e siècles », *Chroniques de Haute Provence*, 362 (2009), p. 7-29.

129. Pour tous ces éléments, nous nous permettons de renvoyer à T. PÉCOUT, *Une société rurale du xii^e au xiv^e siècle en haute Provence : les hommes, la terre et le pouvoir dans le pays de Riez*, doctorat d'histoire, université d'Aix-Marseille I, 1998 (dactylographié), p. 494-567 ; *Id.*, « À propos de l'épiscopat provençal au xiii^e siècle : un évêque de Riez dans la croisade albigeoise, Hugues Raymond, légat du pape », *Provence historique*, 49 (1999), p. 385-396 ; *Id.*, « Un symptôme : le concile provincial de Riez en 1286 et les redéfinitions de l'*officium episcopi* en Provence », *Annuario Historiæ Conciliorum. Internationale Zeitschrift für Konziliengeschichtsforschung – Rivista Internazionale per la Ricerca della Storia dei Concili*, 37/1 (2005), p. 109-138 ; *Id.*, « L'évêque et le chapitre de Riez : formation du temporel et emprise territoriale, xii^e-xiv^e siècle », in P. BORGARD (éd.), *Riez une capitale...*, op. cit.

130. Jean Solomé, prêtre bénéficiaire de la cathédrale († 1758), paraît avoir été le premier après Simon Bartel († 1649) à avoir tenté d'établir de manière indubitable l'origine riezoise de Maxime et la présence de ses reliques à Riez. Il projetait d'écrire un ouvrage en ce sens, dont il ne reste que des notes manuscrites : MARSEILLE, BMVR, ms. 1240 (Ab48^{bis} – R 134), deux cahiers manuscrits, reliés, 29 folios, sans nom d'auteur. Discours servant de préface à l'histoire de saint Maxime évêque de Riez, qui répertorie des citations et mentions antiques de Maxime chez Fauste de Riez, Euchère de Lyon, Sidoine Apollinaire et Dynamius ; des extraits des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles* de Louis Sébastien Le Nain de Tillemont, abbé de Fleury († 1698) ; une documentation sur la cité de Thérouanne et la collégiale de Vernon (Eure), la cité de Boulogne, à propos des reliques du saint ; une table des matières de l'ouvrage projeté et divers chapitres de l'histoire du culte de Maxime. Le propos général est de démontrer que Riez est la véritable cité d'origine de Maxime. Voir également d'autres notes éparses : Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 55 J 18.

131. Ce reliquaire semble avoir été encore en possession de la cathédrale à l'époque moderne, puisque Jean Solomé le mentionne en 1717 (« la châsse du chef de Maxime ») en indiquant qu'il comportait la date de 1230 (PARIS, BnF, lat. 16976, fol. 201).

132. La collégiale de Vernon est de fondation récente : Guillaume de Vernon l'a instituée vers 1160, dans une église attestée depuis le milieu du siècle précédent et reconstruite à partir de la seconde moitié du XII^e siècle.

133. Les documents rapportant l'ensemble de ces faits sont deux lettres de l'évêque de Riez à l'évêque d'Évreux et au chapitre de Vernon, datées de mai 1232 et publiées presque simultanément par deux historiens locaux, l'un de Riez, l'autre de Vernon. S. BARTEL, *Historica et chronologica præsulum sanctæ Regiensis ecclesiæ nomenclatura*, Aix, 1636, p. 196-202, qui utilise une copie effectuée en 1632 par les chanoines de Vernon venus visiter le chapitre de Riez, ce qui suppose qu'à cette date les archives riezaises ne disposent plus de l'original. De même chez les chanoines de Vernon : J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, op. cit., p. 5-9 et 11-14. Le dominicain Michel Le Quien (cf. ci-dessus note 34) rapporte aussi tous ces éléments, mais transcrit seulement la lettre du 14 mai 1232, sans en indiquer l'origine. La fondation de la collégiale de Vernon remonte au siècle précédent. Les liens entre les pays provençaux et le comté d'Évreux dans les années 1230 peuvent ne pas être fortuits : il faut noter que la maison de Montfort, disposant du comté de Toulouse entre 1215 et 1224, a détenu jusqu'en 1200 le comté d'Évreux, et que ses affidés sont présents en Provence : T. PÉCOUT, « La construction d'un office : le sénéchalat des comtés de Provence et Forcalquier entre 1246 et 1343 », in R. RAO (éd.), *Les grands officiers dans les territoires angevins*, Rome, 2016, p. 153-188 et 375-376.

134. La lettre de l'évêque de Riez Rostaing comporte une datation insolite, au « neuf des ides de mai », la septième année du pontificat de Grégoire IX, qui débute en 1227, et se référant à la fois aux règnes de l'empereur et du roi de France : *Datum apud Regium, anno Dominicæ Incarnationis millesimo ducesimo trigesimo secundo, nono idus maii, Gregorio nono sedi apostolicæ præsidente, anno pontificatus eius septimo, imperante Frederico secundo, imperatore romanorum, Ludovico Francorum rege, Ricardo Ebroicensis ecclesiæ feliciter gubernante, Rostagno de Sabrano Regensi episcopo* (J. THÉROUDE, *Epistolæ quædam de amicitia...*, *ibid.*, p. 5-9).

135. Le rapport du prêtre bénéficiaire et érudit Jean Solomé à l'oratorien Pierre Lebrun (1661-1729), avec sa lettre du 16 avril 1717, indique que tous les livres liturgiques de Riez ont brûlé lors de la prise de la cité par les protestants en 1574, à l'exception d'un « gros *vesperale secundum usum Ecclesiæ Regensis* », antérieur à 1542, et d'un « beau missel » « en caractère gothique » mais imprimé à Lyon en 1527, à l'usage d'Aix et donné au chapitre de Riez le 31 mai 1545. L'évêque Louis Doni d'Attichy fait détruire les calendriers anciens pour établir un nouveau propre en 1635 (PARIS, BnF, lat. 16976, fol. 201-209v^o).

136. J.-J.-M. FÉRAUD, *Histoire de la ville de Riez...*, op. cit., p. 97.

137. PARIS, BnF, lat. 828, fol. 6 : « *Sancti Maximi episcopi et confessoris* ». La carrière de Jean Joffroi, né en 1309, est connue grâce aux notes biographiques dont il a ponctué le calendrier de son missel : É. BALUZE, *Vitæ paparum Avinionensium* [1693], éd. G. MOLLAT, t. 4, Paris, 1922, p. 118-120. *Gallia christiana novissima*, t. 1, col. 608-610 et *Instr.*, col. 396-401 ; N. COULET, « Les dates mémorables du missel de Jean Joffroi », in P. CABANEL et al. (éd.), *Montagnes, Méditerranée, mémoire. Mélanges offerts à P. Joutard*, Aix-en-Provence, 2002, p. 209-212.
138. NEW YORK, *Pierpont Morgan Library*, MS 101 (voir livraison 1 tab. 5).
139. PARIS, BnF, lat. 849 : V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels...*, op. cit., t. 3, n° 590, p. 34-35 ; J.-L. LEMAITRE, *Répertoire des documents nécrologiques français. Supplément*, Paris, 1987, n° 3166bis, p. 129. Puimoisson, cant. de Riez, dép. des Alpes-de-Haute-Provence.
140. Puimoisson, cant. de Riez, dép. des Alpes-de-Haute-Provence. J.-L. LEMAITRE, *Répertoire des documents nécrologiques...*, *ibid.*, n° 3166^{bis}, p. 129. L'addition au XVI^e siècle d'un formulaire célébrant Michel archevêque plaide dans le sens de cette attribution (PARIS, BnF, lat. 849, fol. 231).
141. PARIS, BnF, lat. 849, fol. 5 et 6 : « *Thecle virginis et martyris III^{or} capas* », « *Maximi episcopi et confessoris III^{or} capas* ». Les autres additions sont de mains diverses : Clair, au III des nones de janvier, sans doute Clair abbé de Vienne (fol. 1), Brigitte [vierge] aux calendes de février, Apollonia vierge et martyre au III puis au V des ides (fol. 1v^o), Ambroise évêque, confesseur et docteur au II des nones d'avril (fol. 2v^o), Cyrice et Julitte au XVI des calendes de juillet, les Dix mille martyrs au X des calendes (fol. 3v^o), Anne mère de la vierge au VII des calendes d'août (fol. 4), la Transfiguration, ajoutée par grattage, et Sixte pape et martyr au VIII des ides d'août (fol. 4v^o), Réparate vierge au VIII des ides d'octobre (fol. 5v^o).
142. PARIS, BnF, lat. 849, fol. 232 : *Supplicationibus servorum tuorum auctor omnium deus miserator addesto ut quibus beatum Maximum pontificem dedisti patronum respectu gratie tue roborati eum apud te senciunt precatorem. Per. Secreta. Munera Domine sancti Maximi confessoris tui atque pontificis tibi oblata sufica in emundatione corporis animeque offerentium transfer atque ardentium. Per. Sacramentis refeti vita libet quesumus deus noster ut beati Maximi confessoris tui atque pontificis fulti juvaminibus pabulo celesti intius sciemus. Per. J.-J.-M. FÉRAUD, Les saints tutélaires de l'église de Riez ou vies des saints évêques Maxime et Fauste et de sainte Thècle*, Digne, 1850, p. 106, 119 et 125 pour l'oraison *Supplicationibus*.
143. DRAGUIGNAN, BM, ms. 3 (R6), fol. 118-119 pour les neuf leçons honorant Thècle. J. H. ALBANÈS, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 14 (Clermont-Ferrand, Caen, Toulon, Draguignan, Fréjus, Grasse, Nice, Tarascon), Paris, 1890, p. 397 ; V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits...*, op. cit., t. 2, n° 254, p. 80-82.
144. DRAGUIGNAN, BM, ms. 3 (R6), fol. 13v^o-14 : *In festo sancti Maximi hymnus. Vir excelsi meriti athleta Christi [...] et utriusque spiritum ardamus omni tempore. Amen. Hymnus. Stella fulgens matutina lux salubris [...] per quem clero populoque vite dantur premia. Amen.*
145. DRAGUIGNAN, BM, ms. 3 (R6), fol. 26v^o : *Sancti Maximi ep. et conf. Supplicationibus servorum tuorum [...] apud te senciunt peccatorem.*
146. DRAGUIGNAN, BM, ms. 3 (R6), fol. 132v^o-134 : « *Beati Maximi Regensis ep. et conf. Lectio prima. Beatissimi Maximi Regensis urbis antistitis hodie dies sollempnitatis excolitur [...]. Lectio IX. [...] evanuit inter hec navis fictilis ab oculis exorantis* », qui correspondent à *Dinamii vita sancti Maximi...*, op. cit., § 2-6, p. 69-81.
147. L. DONI D'ATTICHY, *Officia propria sanctorum...*, op. cit., p. A-B : 21 mai : « *Triumphus sancti Maximi Regensis episcopi et confessoris, duplex* » ; 23 septembre : « *Sanctæ Theclæ virginis et martyris Ecclesiæ Regiensis patronæ, duplex I classæ cum octava* », avec octave le 30 septembre ; 19 novembre : « *Dedicatio basilicæ Sancti Maximi Regiensis episcopi celebranda per omnes ecclesias ipsius diæcesis exceptis iis que habent peculiarem diem, duplex I classæ cum octava* » ; 26 novembre : « *Octava dedicationis, duplex cum commemoratione* » ; 27 novembre : « *Sancti Maximi Regiensis episcopi et confessoris ac ejusdem Ecclesiæ patroni, duplex I classæ cum octava* » ; 4 décembre : « *Octava sancti Maximi, duplex et commemoratio* ». Le propre décrit ensuite l'office honorant Maxime (*ibid.*, p. 1-10).

son octave (p. 21-25), le triomphe de Maxime le 21 mai (p. 33-35). On dispose toutefois d'extraits du calendrier d'un missel vespéral qui a survécu aux destructions des livres liturgiques riezais de 1574, cités par Jean Solomé dans une lettre à Pierre Lebrun de 1717, ou bien de sa copie de 1613 (PARIS, BnF, lat. 16976, fol. 201-209v^o). Ce « gros vesperale » est au moins antérieur à 1542. Il mesurait environ 75 cm sur 56 cm. Son calendrier indiquait : « XII kal. jun. Triumphus beati Maximi Regensis episcopi factus per reverendum in Christo patrem dominum Rostagnum de Sabrano condam Regensem episcopum anno Domini 1240 » [à rectifier en 1230 nous dit Jean Solomé] ; « IX kal. oct. Tecele virginis et martyris IIII caparum », avec octave ; « XIII kal. dec. Dedicatio ecclesie Sancti Maximi Regensis episcopi IIII caparum » ; « V kal. dec. Maximi Regensis episcopi IIII caparum. Siffredi episcopi commemoratio » ; la fête des martyrs de Cordoue a été dissociée pour mettre en avant Fauste confondu avec l'évêque successeur de Maxime : « IV kal. oct. Fausti Regensis episcopi IIII caparum » avec octave, « Januarii et Martialis martyrum commemoratio » ; on relève aussi les fêtes d'Honorat « duplex » au XVII des calendes de février et de Trophime « II caparum » au III des calendes de janvier ; celles de Basile, Augustin, Martin et de la Purification comportaient un octave. La célébration de Fauste évêque de Riez semble une introduction tardive, si l'on en juge par son absence dans les calendriers liturgiques médiévaux avant la fin du xv^e siècle. Jean Solomé décrit par ailleurs dans ses notes manuscrites ce « gros et magnifique vespéral » (Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 55 J 28, p. 13) : il lui semble copié en 1542 sur un livre ancien, en parchemin, rédigé en lettres gothiques aux initiales ornées, avec une représentation des chanoines, une vue de la cathédrale médiévale et du château épiscopal sur le feuillet suivant le calendrier.

148. J.-J.-M. FÉRAUD, *Les saints tutélaires de l'église de Riez...*, op. cit., p. 37 ; *id.*, *Histoire de la ville de Riez...*, op. cit., p. 215. Jean-Joseph-Maxime Féraud (1810-1897) utilise nombre de documents des archives diocésaines aujourd'hui disparues, mais il ne cite pas ses sources. L'érudit tire ainsi « du plus ancien calendrier » de l'Église de Riez la mention rubriquée, impossible à dater, « Triumphus sancti Maximi a reverendo domino Rostagno de Sabrano Regensi episcopo prædicto anno MCCXXX summo apparatu, in quo multa facta fuere miracula » (la citation exacte comporte « Rostaing de Sabran » et « 1230 »). J.-J.-M. Féraud a vraisemblablement recouru au calendrier du vespéral cité à la note précédente.

149. Sur le juriste et le prélat : A. GOURON, « *Dilectus Henricus*, archevêque d'Aix et juriste », *Provence historique*, 34 (1984), p. 97-101. Il a également entretenu des liens avec les chanoines de Saint-Ruf et l'école juridique de Montpellier : A. GOURON, « *Dilectus Henricus...* », *ibid.*, p. 97. Sur ce dernier foyer : A. GOURON, *Les juristes de l'école de Montpellier*, Milan, 1970. T. PÉCOUT, « À propos de l'épiscopat provençal au XIII^e siècle : un évêque de Riez dans la croisade albigeoise, Hugues Raymond, légat du pape », *Provence historique*, 49 (1999), p. 385-396 ; *id.*, « L'épiscopat au crible de la réforme dans les provinces d'Arles, Aix et Embrun au XII^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, 48, 2013 [La réforme grégorienne dans le Midi (milieu XI^e-début XIII^e siècle)], p. 343-392.

150. P. BORGARD et C. MICHEL D'ANNOVILLE, « Le groupe épiscopal de Riez », in *Albenga città episcopale. Tempi e dinamica della Cristianizzazione tra Liguria di Ponente e Provenza*, Albenga, 2007, p. 839-862. P. BORGARD, « Le baptistère de Riez, de Simon Bartel à Marcel Provence. Heurs et malheurs d'un "Panthéon" converti en musée lapidaire », in J.-E. BROCHIER, A. GUILCHER et M. PAGNI (éd.), *Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*, Aix-en-Provence, 2008, p. 767-789. P. BORGARD et C. MICHEL D'ANNOVILLE, « Le groupe épiscopal de Riez : insertion et évolution des bâtiments au sein de la ville à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen-Âge », in S. GUIZANI (éd.), *Urbanisme et architecture en Méditerranée antique et médiévale à travers les sources archéologiques et littéraires*, Tunis, 2013, p. 293-306.

151. La mosaïque n'est connue que par des descriptions de l'époque moderne : celles du poète local Honorat Rey en 1578, transmises par des notes de l'érudit Jean Solomé (Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 55 J 13) ; celles de Nicolas Peiresc (PARIS,

BnF, lat. 8957, *Inscriptiones antiquæ*, t. 1, fol. 86 et 88), en particulier. H. LAVAGNE, « Triomphe et baptême de Constantin, recherche iconographique à propos d'une mosaïque médiévale de Riez », *Journal des savants*, juillet-septembre 1977, p. 164-190 ; *id.*, « Le triomphe de Constantin. Documents inédits sur la mosaïque médiévale de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) », *Cahiers archéologiques*, 39 (1991), p. 51-62. En 1178, Frédéric I^{er} est présent dans le royaume d'Arles où il vient se faire couronner à la cathédrale Saint-Trophime d'Arles.

152. Localité aujourd'hui noyée sous la retenue de Sainte-Croix-du-Verdon, com. de Bauduen, cant. de Flayosc, dép. du Var.

153. Copie de 1460 tirée de l'étude du notaire Cogordan, citée dans J.-J.-M. FÉRAUD, *Les saints tutélaires de l'église de Riez...*, *op. cit.*, p. 93 ; les séries des minutes des notaires Cogordan de Riez ne débutent aujourd'hui qu'à la fin du XVIII^e siècle aux Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.

154. E. LANGLOIS, *Les registres de Nicolas IV : recueil de bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican*, t. 1, Paris, 1905, n° 1414.

155. Il est probable que l'abbaye de Lérins ait alors disposé d'un exemplaire de la *Vita Maximi*. La *Vita* latine d'Honorat est rédigée dans le courant du siècle et la *Vida* en vers provençaux à la fin de ce dernier. Ces récits mentionnent les disciples d'Honorat : Maxime dont l'ermite de Fréjus et compagnon de Léonce, Magons, devenu archevêque de Vienne, fait la connaissance sur le chemin de Lérins, à Cornet (« A Comet es vengutz, un castell de Reges » ; RAIMON FÉRAUD, *La vida de Sant Honorat*, éd. P. T. RICKETTS et C. P. HERSHON, Turnhout, 2007, vers 2311, p. 293 ; il s'agirait de Cornet, com. de Châteauredon, mentionné dans la *Vita Maximi* de Dynamius comme un bien propre de l'évêque. La *Vida* d'Honorat fait du jeune Maxime un fils du noble Augier. Après sa guérison miraculeuse, il suit Magons à Lérins et participe auprès d'Honorat à la fondation et aux premiers temps du monastère (R. FÉRAUD, *La vida de Sant Honorat...*, *ibid.*, vers 2310-2407, p. 293-299). La *Vida* rapporte aussi son élection sur le trône de Riez. La *Vita* latine rédigée au XIII^e siècle a été signalée par P. MEYER, « La *Vida* de saint Honorat, compte rendu », *Romania*, 5 (1876), p. 237-251 ; *id.*, « La Vie latine de saint Honorat et Raimon Féraud », *Romania*, 8 (1879), p. 481-508. Elle a été éditée par B. MUNKE, « Die Vita sancti Honorati nach drei Handschriften herausgegeben », *Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie*, 32 (1911), p. 1-133. W. SCHÄFER, « Das Verhältnis von Raimon Ferauts Gedicht "La Vida de Sant Honorat" zu des Vita Sancti Honorati », *Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie*, 32 (1911), p. 134-162. E. MAGNANI, « Parenté et fraternité monastique dans les miracles posthumes de saint Honorat (*Vita sancti Honorati*, BHL 3976, fin du XIII^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, 43 (2008) [*Famille et parenté dans la vie religieuse du Midi (XII^e-XV^e siècle)*], p. 65-78. La composition de la *Vida* provençale par le moine de Lérins Raymond Féraud, à la demande de l'abbé Gaucelin de Meyrières (1295-1309) et dédiée à la reine Marie de Hongrie (1269-1303), remonte au début du XIV^e siècle. R. FÉRAUD, *La vida de Sant Honorat...*, *ibid.* R. FLACHAIRE DE ROUSTAN, « Les Manuscrits du poème de Raimon Féraud sur la vie de saint Honorat de Lérins », *Le Moyen Âge*, 35 (1924), p. 255-284. A. SERPER, « La Vida de Sant Honorat », in G. GASCA QUEIRAZZA (éd.), *Atti del Secondo Congresso Internazionale della Associazione internazionale d'Études occitanes*, Turin, 1993, p. 389-399. K. BUSBY, « Hagiography at the confluence of epic, lyric, and romance : Raimon Feraut's La vida de Sant Honorat », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 113 (1997), p. 51-64. G. BUTAUD, « Le culte de saint Honorat en Provence et les pratiques dévotionnelles sur "l'île sacrée" de Lérins (XIII^e-début XVI^e siècle) », in Y. CODOU et M. LAUWERS (éd.), *Lérins, une île sainte...*, *op. cit.*, p. 601-668.

156. PARIS, BnF, lat. 10486, fol. 518-518v°.

157. Y. CODOU, « Le cénobitisme lérinien. Un modèle monastique et ses avatars au haut Moyen Âge », in S. BULLY, A. DUBREUCQ et A. BULLY (dir.), *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe*, Rennes, 2018, p. 107-119.

158. M. SOT, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au X^e siècle », in *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*, Rome, 1991, p. 225-240.

159. Voir *supra* n. 67 pour la datation de la translation.

160. M. COENS, « Le plan d'une hagiographie de la Franche-Comté et des régions voisines par P.-F. Chifflet en 1627 », *Analecta Bollandiana*, 83 (1965), p. 40. Sur l'abbaye puis prieuré de Nantua : N. REVEYRON, « Le prieuré clunisien de Nantua : analyse morpho-spatiale de l'espace ecclésial », in N. REVEYRON et C. GAILLARD (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace : les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, 2013, p. 203-214.

161. Cette attribution semble acceptée par la tradition locale et le service patrimoine de Vienne, si l'on en croit la plaquette *Histoires de Saint-André-le-Bas*, Vienne, 2011, p. 5.

162. L'histoire de cette église est connue à partir du XII^e siècle. Les chanoines réguliers de l'abbaye Saint-Thyrse de Saou (Drôme) située dans le diocèse de Valence possédaient Saint-Apollinaire, au sud-est de la commune actuelle de Puimoisson (Alpes-de-Haute-Provence). Cette église aurait été acquise dans le courant du IX^e siècle par l'Église de Valence, lors d'un échange avec celle de Marseille portant sur le domaine de Valensole (hypothèse émise par J.-P. POLY, « La "Petite Valence"... », *op. cit.*, p. 150-155). En 1178, elle est confirmée aux chanoines par l'empereur Frédéric Barberousse. En 1210 (GCNN, t. 1, col. 377-378), nous savons que ces derniers reçoivent mission de l'évêque de Riez d'entretenir le pont jeté sur le Verdon près d'Aiguines (cant. de Flayosc, dép. du Var). Comme l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem disposait de biens à proximité de Saou, le grand-prieur de Saint-Gilles Bertrand de Comps (1231-1234) propose à l'abbé Artaud d'échanger le domaine de Saint-Apollinaire contre celui de La Réparat, près de Crest (Drôme), l'acte d'échange étant dressé le 30 juin 1233 (AD13, 56 H 4850). L'évêque de Riez Rostaing de Sabran obtient en novembre, grâce à une sentence arbitrale prononcée à Beaucaire par l'évêque d'Orange Amic (1223-1247) et un chanoine de Die, que les Hospitaliers lui versent un cens et reconnaissent sa juridiction ainsi que son droit de présentation des nouveaux desservants de l'église (AD13, 56 H 4850, 30 novembre 1233 ; GCNN, t. 6, *Orange*, n° 161). J. THIRION, « Une construction des Hospitaliers en Provence : Saint-Apollinaire de Puimoisson », in *Provence historique* (1956), *Mélanges Busquet, questions d'histoire de Provence (XI^e-XIX^e siècles)*, p. 108-118 ; *id.*, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 57-58 ; *id.*, « À propos des découvertes de Puimoisson : quelques exemples de la diversité des églises des ordres militaires », *La sauvegarde de l'art français*, 4 (1987), p. 5-30. Y. VEYRENCHÉ, *Chanoines réguliers et sociétés méridionales (XI^e-XIV^e siècle). L'abbaye de Saint-Ruf et ses prieurés dans le Sud-Est de la France*, Turnhout, 2018, p. 276 et n. 167, qui s'appuie sur Y. CODOU, « Aux confins du diocèse : limites, enclaves et saints diocésains en Provence au Moyen Âge », in F. MAZEL (éd.), *L'espace du diocèse dans l'Occident médiéval*, Rennes, 2008, p. 195-212, ici p. 202.

163. F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *op. cit.*, p. 223-268. On notera que Maxime n'apparaît pas dans la liste épiscopale dressée par le chanoine Lambert de Saint-Omer vers 1120-1122, dans son *Liber Floridus* : GAND, *Bibliothèque de l'université*, ms. 92, fol. 230^v. L'autel qui lui est dédié dans la cathédrale des Morins est mentionné par Gautier de Théroouanne dans sa *Vita* de Jean de Warneton, rédigée peu après 1130 : MGH, *Scriptores*, t. 15/2, éd. O. HOLDER-EGGER, Hanovre, 1888, p. 1149 ; *Walteri archidiaconi Teruanensis Vita Karoli comitis Flandrie et Vita domini Ioannis Morinensis episcopi*, éd. J. RIDER, A. FRIEDMAN et D. GUTH, Turnhout, 2006, p. 125-155.

164. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique*, t. 5 (*Histoire, hagiographie*), Bruxelles, 1905, p. 581-584.

165. P. LAUER, *Collections manuscrites sur l'histoire des provinces de France. Inventaire*, t. 2, Paris, 1911, p. 106-107. Pierre-Nicolas Grenier (1725-1789), qui séjourne à Saint-Médard de Soissons en 1748-1753, a pu collecter ce manuscrit dans cette cité où la dévotion à Maxime de Riez est

ancienne : un manuscrit de sa *Vita*, non interpolée il est vrai, en est originaire (CITTÀ DEL VATICANO, *Biblioteca Apostolina Vaticana*, Reg. lat. 1864, fol. 19-26, des XI^e-XII^e siècles). À la fin du XIX^e siècle, l'érudit provençal Jean-François Cruvellier repère ce remaniement de la *Vita Maximi* dans le fonds de dom Grenier (lettre au chanoine Joseph-Hyacinthe Albanès du 21 novembre 1881 : AD13, 26 F 26). Abrégé de la *Vita Maximi* interpolée : J. THÉROUDE, *Abrégé de la vie de s. Maxime...*, *op. cit.*

166. Les paragraphes et lignes mentionnées renvoient à l'édition de la *Vita Maximi* par Salvatore Gennaro.

167. R. WILMANS, « Jacobi de Guisia Annales Hanoniæ seu Chronica illustrium principum Hanoniæ ab initio usque ad annum Christi 1390 », *Archiv der Gesellschaft für ältere Deutsche Geschichtskunde*, 9 (1847), p. 377. D. VAN OVERSTRAETEN, s. v. « Jacques de Guise », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 22, Paris, 1988, col. 1122-1125.

168. Il existe quatre principaux manuscrits de cette œuvre présentés par Ernst Sackur dans *MGH, Scriptores*, t. 30/1, éd. O. HOLDER-EGGER, Hanovre, 1896, p. 44-78 : VALENCIENNES, *BM*, ms. 768-770 (578) (XIV^e siècle) ; PARIS, *BnF*, lat. 12828 (XV^e siècle) ; PARIS, *BnF*, lat. 5995 (XV^e siècle) ; WIEN, *Österreichischen Nationalbibliothek*, Pal. lat. 3440 (XV^e siècle). On trouve aussi les chapitres concernant Maxime dans BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 8957-58 (3512), fol. 104-109v^o.

169. Cette compilation a été composée dans les années 1470. *De codicibus hagiographicis Iohannis Gielemans canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas adiectis anecdotis*, Bruxelles, 1895 [extrait d'*Analecta Bollandiana*, 14 (1895), p. 5-88]. L'une des sources utilisées par le chanoine de Windesheim décédé en 1487 est le légendier perdu de Gilles de Damne († ca 1463), de l'abbaye cistercienne des Dunes. E. PERSOONS, s. v. « Jean Gielemans », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 20, Paris, 1984, col. 1256-1257.

170. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits...*, *op. cit.*, p. 581-583.

171. Milon, évêque de Thérouanne (1159-1169), à distinguer de son oncle et prédécesseur Milon de Sélincourt O. Praem., ancien abbé de Saint-Josse-au-Bois (F. PETIT, « Milon de Sélincourt, évêque de Thérouanne », *Analecta Praemonstratensia*, 48 (1972), p. 72-93). F. DOLBEAU, « Hagiographie latine et prose rimée... », *op. cit.*, p. 230 et 234-235.

172. Baudoin de Boulogne, évêque de Noyon (1148-1167).

173. Robert de Camera, évêque d'Amiens (ca 1164-1169).

174. Wismes, cant. de Lumbres, dép. du Pas-de-Calais.

175. La liste peut être complétée par le *Missale ad usum insignis ecclesiae Morinensis*, Rouen, 1516, qui comporte des proses, l'une pour le *dies natalis* (« *Plaude, felix et inclyta* », *Analecta liturgica*, t. 2, *Thesauris hymnologicis supplementum*, 1, *Prosæ*, éd. E. MISSET et W. H. J. WEALE, Bruges, 1888, n° 228, p. 336), une autre pour son octave (« *Congaudentes exsultemus* », n° 230, p. 338), une autre pour l'invention (« *Plebs ad laudes prompta* », n° 239, p. 346), enfin pour l'ostension (« *Gloriosi praesulis* », n° 240, p. 347).

RÉSUMÉS

Maxime, abbé de Lérins puis évêque de Riez (Alpes-de-Haute-Provence), voit son culte se déployer dès les lendemains de sa mort à la fin du V^e siècle. Il illustre la plasticité des dévotions à l'égard de moines évêques reposant sur un antique corpus hagiographique. Elles sont certes attachées à une identité diocésaine locale, mais rejoignent précocement un groupe classique de

vénérables modèles circulant à large échelle via les collections de légendiers et les éloges martyrologiques. Maxime fut l'objet d'appropriations diverses, en Flandre, en Viennois, en Italie du nord, notamment, dont les ressorts sont examinés. Le dossier hagiographique de Maxime nécessitait une reconstitution et une relecture à diverses échelles.

Maxime was bishop of Riez (Alpes-de-Haute-Provence) after having been abbot of Lérins. His worship spread immediately after his death at the end of the 5th century. The exemple of Maxime illustrates the plasticity of the cult of a monk and bishop based on an ancient collection of hagiographical works. Worship is attached to a local diocesan identity but soon merges with a classic set of prestigious models that widely circulate through collections of saints'lives and martyrologies. Maxime has been the object of various appropriations, especially in Flanders, in the Viennois, and in northern Italy, the sources of which are examined here. The hagiographic file of Maxime needs a reconstitution and a rereading on various levels.

INDEX

Mots-clés : hagiographie, Maxime de Riez, saint évêque, cathédrale, reliques, Provence, Riez, Thérouanne, Vie de saint, miracle

Keywords : hagiography, Maxime of Riez, saint bishop, cathedral, relics, Provence, Riez, Thérouanne/Terwaan, Life of saint, miracle

AUTEUR

THIERRY PÉCOUT

Professeur des Universités, histoire du Moyen Âge, université Jean Monnet (Saint-Étienne, France), UMR 8584 Laboratoire d'études des monothéismes – CERCOR [Centre européen de recherche sur les communautés, congrégations et ordres religieux]